

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2022

Préavis n° 04/2023 - Rapport de gestion 2022

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	11
2.1	Section 1 Conseil communal.....	11
2.1.1	Préambule	11
2.1.2	Composition	11
2.1.3	Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal	13
2.1.4	Séances du Conseil communal	14
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	17
2.2	Section 2 Municipalité	19
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	19
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	20
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	21
2.2.4	Représentations de la Municipalité.....	21
2.2.5	Grippe aviaire.....	24
2.2.6	Coronavirus	25
2.2.7	Crise énergétique	25
2.2.8	Tir villageois	26
2.2.9	Tir des Municipalités.....	26
2.2.10	Rencontres intermunicipalités	26
2.2.11	Participation à une association régionale	26
2.2.12	Moudon Région Tourisme	26
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	28
3.1	Section 1 Administration générale.....	28
3.1.1	Organisation.....	28
3.1.2	Personnel communal.....	28
3.1.2.1	Formation.....	32
3.1.2.2	Jubilés.....	33
3.1.2.3	Apprentissage.....	33
3.1.3	Situation des règlements communaux	34
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration	35
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	36
3.1.6	Information à la population	36
3.1.7	Archives communales	36
3.1.8	Office communal de la population	37
3.1.8.1	Statistique de la population.....	37
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	40
3.1.10	Naturalisations.....	40
3.1.10.1	Demandes de naturalisation	40
3.1.10.2	Naturalisations ordinaires	40
3.1.11	Chiens	40

3.1.12	Initiatives et référendums	40
3.1.13	Votations fédérales 2022.....	41
3.1.14	Votation cantonale 2022.....	43
3.1.15	Participation au système easyvote	43
3.1.16	Inspection de la Préfecture.....	43
3.1.17	Réception des nouveaux habitants	43
3.1.18	Réception des jeunes citoyens.....	44
3.1.19	Jubilaires	44
3.1.20	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	46
3.1.21	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	46
3.1.22	CFF - Travaux sur la ligne de la Broye.....	47
3.1.23	CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude.....	47
3.1.24	Cartes journalières CFF	47
3.1.25	Cinéma d'Oron	47
3.1.26	Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron	48
3.1.27	Règlement sur les subventions aux études musicales	48
3.1.28	Boîtes à livres.....	49
3.1.29	Sociétés locales	49
3.1.30	Manifestations locales	53
3.1.31	Balade des Onze Comme Une.....	55
3.1.32	Fête nationale.....	56
3.1.33	Promotion du terroir.....	57
3.2	Section 2 Finances.....	58
3.2.1	Rapport des comptes	58
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	58
3.2.3	Plafond d'endettement	58
3.2.4	Compétences municipales	58
3.2.4.1	Acquisitions et aliénations d'immeubles.....	58
3.2.4.2	Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles.....	59
3.2.4.3	Autorisation de plaider	59
3.2.4.4	Legs, donations et successions	59
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	60
3.3.1	Chômage.....	60
3.3.2	Accueil de jour des enfants	60
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	62
3.3.4	Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)	62
3.3.5	Cohésion sociale	63
3.3.6	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	64
3.3.7	L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie	65
3.3.8	Vieillir 2030.....	66
3.3.9	Accueil des réfugiés ukrainiens	67
3.3.10	Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron.....	67
3.4	Section 4 Cultes	68
3.4.1	Recensement	68
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	68

3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux	68
4	Services industriels - Assainissement.....	69
4.1	Section 1 Services industriels	69
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	69
4.1.1.1	Production d'eau communale	69
4.1.1.2	Fournisseurs d'eau potable.....	69
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	70
4.1.2	Qualité de l'eau	71
4.1.3	Restriction d'eau.....	72
4.1.4	Chlorothalonil	72
4.1.5	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	72
4.1.6	Etat des ouvrages	72
4.1.6.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	72
4.1.6.2	Crise énergétique	73
4.1.6.3	Ecoteaux - Puits du Very	74
4.1.6.4	Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos.....	74
4.1.6.5	Palézieux - Forages dirigés	74
4.1.6.6	Fuites.....	75
4.1.6.7	Compteurs	75
4.1.6.8	Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans.....	75
4.1.6.9	Bornes hydrantes.....	76
4.1.6.10	Mesure de débit des bornes hydrantes.....	76
4.1.7	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	76
4.1.8	Swisscom - 5G	76
4.1.9	Télé-réseau VO Energies holding SA	77
4.2	Section 2 Assainissement.....	78
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	78
4.2.2	STEP VOG	78
4.2.3	STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP.....	78
4.2.4	Vidange obligatoire des installations particulières	78
4.2.5	Association VOG - Nouveaux statuts	78
5	Ecoles - Sports.....	79
5.1	Section 1 Ecoles	79
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	79
5.1.2	Evolution des effectifs 2012-2022	79
5.1.3	Bibliothèque-médiathèque scolaire	80
5.1.4	Ludothèque « La Place de Jeux »	80
5.1.5	Transports scolaires	80
5.1.6	Patrouilleuses - Surveillantes de bus	81
5.2	Section 2 Sports.....	82
5.2.1	Fonds intercommunal sportif et culturel.....	82
5.2.2	Mérites sportifs et culturel.....	82
5.2.3	Sportifs méritants	83
5.3	Section 3 Jeunesse.....	84

5.3.1	Politique Jeunesse	84
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets.....	85
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	85
6.1.1	Liste des immeubles.....	85
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2022	85
6.1.2	Entretien des immeubles	88
6.1.2.1	Chesalles-sur-Oron.....	91
6.1.2.2	Ecoteaux.....	91
6.1.2.3	Essertes.....	91
6.1.2.4	Oron-la-Ville.....	92
6.1.2.5	Palézieux	93
6.1.2.6	Les Tavernes	94
6.1.2.7	Les Thioleyres	94
6.1.2.8	Vuibroye.....	95
6.1.3	Ventes d'immeubles et de terrains	95
6.1.4	Achats de terrain	95
6.1.5	Oron-la Ville - Construction du nouveau collège	96
6.1.6	Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant.....	96
6.1.7	Oron-la-Ville - Extension et rénovation des locaux de la voirie.....	97
6.1.8	Terrains multisports.....	97
6.1.9	Infrastructures sportives	97
6.1.10	Patinoire	98
6.1.11	Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement	98
6.1.12	Locaux communaux - Réduction de loyer	98
6.2	Section 2 Forêts	99
6.2.1	Groupement forestier Broye-Jorat.....	99
6.3	Section 3 Vignes	102
6.3.1	Production	102
6.3.2	Vente.....	103
6.4	Section 4 Travaux	104
6.4.1	Réseau routier et places.....	104
6.4.1.1	Entretien 2022	104
6.4.1.2	Châtillens - Route de Lausanne - DP 6 - Hauteur EFSA	105
6.4.1.3	Ecoteaux - Route du Village	105
6.4.1.4	Ecoteaux - Grand'Route - Réfection	105
6.4.1.5	Essertes - Réfection et création de trottoirs.....	105
6.4.1.6	Essertes - Chemin des Esserpilles de type AF - DP 115.....	106
6.4.1.7	Oron-la-Ville - Travaux de finition des Routes de Lausanne et Moudon, Gare routière.....	106
6.4.1.8	Oron-la-Ville - Giratoire de la Route de Bulle.....	106
6.4.1.9	Oron-la-Ville - Route de Palézieux 2 et 4 - Rampe d'accès	106
6.4.1.10	Oron-la-Ville - Le Bourg 18 - Rampe d'accès	107
6.4.1.11	Oron-la-Ville - Route de Lausanne - Servitudes	107
6.4.1.12	Oron-le-Châtel - Arrêt de bus.....	107
6.4.1.13	Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités.....	107
6.4.1.14	Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village.....	107

6.4.1.15	Palézieux - Chemin des Ruttés.....	108
6.4.1.16	Signalisation et marquages routiers.....	108
6.4.1.17	Transports spéciaux.....	109
6.4.1.18	Radars pédagogiques.....	109
6.4.1.19	Contrôles radar	109
6.4.1.20	Déneigement	109
6.4.2	Eclairage public	110
6.4.3	Réparations d'urgence	110
6.4.4	Chemins privés - Etude pour réfection	111
6.4.5	Peignes dans les ruisseaux.....	111
6.4.6	Place d'accès pour entretien à La Broye.....	111
6.4.7	Sentiers pédestres	111
6.4.8	Places de jeux	111
6.4.9	Entretien des espaces verts	112
6.4.10	Parcours Vita.....	112
6.4.11	Bacs à fleurs.....	113
6.4.12	Cimetières	113
6.4.13	Revitalisation de la Biorde.....	113
6.4.14	Essertes - Glissement de terrain	113
6.4.15	Entretien des fossés.....	114
6.4.16	Décorations de Noël.....	114
6.4.17	Véhicules et machines du Service de la voirie	114
6.4.18	Fusion Essertes - Travaux de voirie	114
6.4.19	Apprentissage au Service de la voirie	114
6.5	Section 5 Déchets.....	115
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	115
6.5.2	Statistique des déchets récoltés.....	115
6.5.3	Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries.....	117
6.5.4	Conteneurs Molok - Entretien.....	118
6.5.5	Dépôts sauvages.....	118
6.5.6	Plastiques agricoles	119
6.5.7	Collaboration avec les communes voisines.....	119
6.5.8	Montant des taxes	119
6.5.9	Journée Clean Up	119
7	Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile.....	120
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	120
7.1.1	Etudes en cours	120
7.1.1.1	Nouvelle mensuration cadastrale.....	120
7.1.1.2	Planification générale d'Oron.....	120
7.1.1.3	Plan directeur communal (PDCoM) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACoM).....	121
7.1.1.4	Création de zones réservées	123
7.1.1.5	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)	123
7.1.1.6	Etude paysagère.....	124
7.1.1.7	Palézieux - Plan d'affectation « A la Saugé »	125

7.1.2	Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »	127
7.1.3	Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle » - Parcelle communale à vendre.....	127
7.1.4	Plan de classement des arbres	128
7.1.5	Participation à des groupes de travail au niveau cantonal - Streetbox	128
7.1.6	Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions	128
7.1.7	Commission technique	129
7.1.8	Commission de salubrité	130
7.2	Section 2 Développement durable	131
7.2.1	Plan énergie et climat communal (PECC)	131
7.3	Section 3 Police	132
7.3.1	Gendarmerie	132
7.3.2	Commission de police	132
7.3.3	Surveillance des parkings.....	133
7.3.4	Amendes et ordonnances pénales	133
7.3.5	Police du commerce	134
7.3.5.1	Patentes.....	134
7.3.5.2	Surveillance	134
7.3.5.3	Autorisations communales.....	134
7.3.5.4	Registre communal des commerçants.....	135
7.3.6	Plan canicule	135
7.4	Section 4 Service du feu	136
7.4.1	Association intercommunale SDIS Oron-Jorat	136
7.5	Section 5 Protection civile	139
7.5.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron	139
7.5.2	Abris de protection civile.....	141
8	Conclusion	142

Préavis n° 04/2023 - Rapport de gestion 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,



Olivier Sonnay, Syndic

1 Introduction du Syndic

A l'heure de tirer le premier bilan annuel de cette nouvelle législature, il me revient ce souvenir d'une séance du Conseil en octobre où 65 conseillers sur 65 étaient présents et lors de laquelle, à l'exception d'une abstention, les 5 préavis furent acceptés à l'unanimité. Malgré la diversité de nos idées, cette prouesse a mis en évidence votre sens des responsabilités qui vous ont été confiées et de l'unité, essentiels pour l'avenir d'Oron. Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, je vous en félicite, vous en remercie, et vois dans ce message un soutien très précieux à la Municipalité pour sa gestion de la Commune.

Il revient aussi à nos 61 collaboratrices et collaborateurs, que je remercie chaleureusement, le mérite du très bon déroulement de cette année 2022, mettant en évidence l'importance de leur engagement sans faille pour le fonctionnement, mais également pour l'image de notre collectivité. L'importance dans leur travail aussi, de la continuité et de la pérennité du fonctionnement des différents services communaux, en particulier, comme cela a été le cas cette année, lorsque 6 dicastères ont changé de mains dans un exécutif comptant de surcroît, 3 nouveaux membres. Et bien sûr aussi, à chacune et chacun de mes collègues de l'exécutif, j'adresse mes vifs remerciements pour les tâches accomplies et la richesse de nos échanges.

Alors que nous nous réjouissions de voir la pandémie s'éloigner quelque peu, le répit et l'enthousiasme furent de courte durée, car elle laissa trop vite place à la guerre en Ukraine, puis à la crainte de son enlisement et de son débordement en Europe. Ses conséquences se traduisent d'une part déjà dans les comptes de notre Commune, mais avant tout et de manière très préoccupante sous l'angle humain pour cette population d'un territoire si proche, que seuls 2 pays séparent du nôtre et dont l'arrivée des premiers réfugiés a marqué cette année.

Attentive aux nombreux enjeux qui l'attendent, quels qu'ils soient, la Municipalité a poursuivi ses investigations au travers du Plan directeur et du Plan d'affectation. Afin de rassembler toutes les bases indispensables à ces planifications, et pour compléter les réflexions déjà entreprises dans les domaines thématiques de l'urbanisation, des services, de la mobilité, du paysage, de l'environnement et de l'énergie, la Municipalité a chargé notre bureau d'urbanisme d'étudier des thèmes plus spécifiques relatifs aux équipements sportifs, aux centres horticoles et aux centres équestres. L'objectif est à terme de constituer un projet de territoire complet, pour lequel un Plan climat a également été lancé, qui contribuera à cadrer l'ensemble du développement de la Commune. Une large réflexion sur la jeunesse a également été entamée, entre autres au travers d'un sondage, et qui permettra aux jeunes de s'exprimer et de transmettre directement aux autorités communales leurs préoccupations et leurs idées.

Le début des travaux de la traversée de Palézieux a marqué le premier nouveau grand chantier de cette législature, celui du collège d'Oron-la-Ville devant néanmoins encore être achevé, en particulier en ce qui concerne les aménagements extérieurs et terrains de sports.

Essertes nous a rejoint en début d'année, renforçant ainsi l'identité régionale de la Commune et le Conseil communal a, en outre, hissé un de ses habitants au siège de Président du Conseil. Le travail de préparation de son ancienne Municipalité a permis d'accueillir sereinement cette nouvelle localité et de voir la population d'Oron passer le cap des 6'000 habitants. La traversée d'Essertes, entreprise par ses anciennes autorités, s'est poursuivie sous l'égide d'Oron et restera en mémoire comme le premier chantier achevé par Oron sur Essertes.

En ce qui concerne les finances, l'exercice se termine avec un excédent de revenus, malgré plusieurs dépenses non prévues initialement et qui concernent en particulier des mesures induites par la crise en cours, touchant de plein fouet les fournitures en énergies et les équipements qui y sont liés. Malgré ces bons résultats, ne nous laissons pas emporter par l'optimisme et demeurons prudents dans le développement de notre Commune que nous souhaitons néanmoins à l'avant-garde dans certains domaines, prêts à relever de grands défis, dont celui du vivre ensemble dans un cadre offrant les meilleurs services, infrastructures et prestations à la population, aux sociétés, entreprises et tout acteur de notre belle Commune d'Oron.

En réitérant ma reconnaissance et mes remerciements à chacune et chacun d'entre vous pour le travail accompli tout au long de cette année 2022, je vous transmets mes meilleurs messages et me réjouis de poursuivre, si bien entouré, nos divers projets.

Olivier Sonnay, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2022, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2026.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2022, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Agassiz	Victor	Oron-le-Châtel	Scrutateur 2022-2023	Grindor
Baechler	Pierre-Vincent	Châtillens	Délégué ORPC	PS Oron et symp.
Beney	David	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Borlat	Katia	Palézieux	Déléguée VOG et suppléante Commission de gestion	Grindor
Boudry	Sophie	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Bourgeois	Yvan	Ecoteaux	Suppléant Commission des finances	Les Vert.e.s Oron
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Carruzzo	Lysiane	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Carruzzo	Quentin	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chamot	Alain	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chapuis	Sylvie	Essertes	Scrutatrice suppléante 2022-2023	PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2022-2023	PLR, UDC et ind.
Crausaz	Roger	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Décastel	Antoinette	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et déléguée suppléante VOG	PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dovat	Céline	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Dovat	Richard	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Les Vert.e.s Oron
Ducros	Yann	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ernst	Patrick	Ecoteaux	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	Les Vert.e.s Oron
Favre	Céline	Ecoteaux		PLR, UDC et ind.
Feroletto	Sandra	Bussigny-sur-Oron	Commission de gestion	Les Vert.e.s Oron

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Frioud	Chrystell	Oron-la-Ville	Déleguée AIESFE	PS Oron et symp.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grand	Julien	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Gremaud	Cyril	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron	Déleguée au Conseil d'Etablissement	Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Hutmacher	Anouk	Oron-la-Ville	Déleguée suppléante Déchets carnés	PS Oron et symp.
Jubin	Stéphanie	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Krayenbühl Bourgeois	Tanya	Ecoteaux		Les Vert.e.s Oron
Leemann	Françoise	Essertes	Déleguée AIESFE	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel	Vice-Président 2022-2023	Grindor
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délegué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mayor	Raphaël	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Mesbah	Mehdi	Châtillens	Suppléant Commission de gestion	PS Oron et ind.
Meyer	Fanny	Palézieux	Commission des finances	PS Oron et symp.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Meyer	Martine	Oron-la-Ville		Grindor
Minet	Patrick	Palézieux		Grindor
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Président Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Paccaud	Florian	Palézieux		PS Oron et symp.
Pasche	Daniel	Essertes	Président 2022-2023 et délégué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Pot	Laurence	Vuibroye	Déleguée AIESFE	Les Vert.e.s Oron
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Président du Conseil d'Etablissement et délégué ORPC (Président)	PLR, UDC et ind.
Rey	Sylviane	Palézieux		Grindor
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Rogivue	Stéphane	Essertes	Délegué AIESFE	PLR, UDC et ind.
Vernier	Muriel	Essertes	Déleguée au Conseil d'Etablissement	Les Vert.e.s Oron
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.
Volet	David	Palézieux		Grindor
Zaugg	Tina	Châtillens	Scrutatrice suppléante 2022-2023	PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2021-2026	

2.1.3 Assermentations, élections et mutations au sein du Conseil communal

17 janvier 2022

N'étant pas présents à la séance d'installation du 18 décembre 2021, MM. Alain Chamot, Philippe Demierre, Yoan Hunziker, Pascal Mayor, Stève Mercanton, Cédric Ottet et David Platel ont été assermentés.

M. Fabrice Chollet avait été élu Président du Conseil communal lors de l'installation du Conseil le 18 décembre 2021.

M. André Locher est élu Vice-président du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2023.

M^{mes} Laurence Bellon et Maude Chollet sont élues scrutatrices et M^{mes} Sylvie Chapuis et Tina Zaugg sont élues scrutatrices suppléantes.

Commission des finances :

M^{me} Fanny Meyer et MM. Cédric Ottet, Abel Demiéville, Yoan Hunziker et Michel Bovy sont élus membres de la Commission des finances. MM. Yvan Bourgeois et Simon Rod sont élus membres suppléants.

Commission de gestion :

M^{mes} Christine Bise Demay et Sandra Feroletto, et MM. Frédéric Chenevard, Stève Mercanton et Philippe Demierre sont élus membres de la Commission de gestion. M^{me} Katia Borlat et M. Mehdi Mesbah sont élus membres suppléants.

Commission de recours en matière de taxes et impôts :

M^{me} Céline Dovat et MM. Florian Meyer et Jean Mancini sont élus membres de la Commission de recours en matière de taxes et impôts. M. Patrick Ernst est élu membre suppléant.

Délégués VOG :

M^{me} Katia Borlat et MM. Eric Martin et Richard Dovat sont nommés délégués VOG. M^{me} Antoinette Décastel est nommée déléguée suppléante.

Délégué aux déchets carnés :

M. Daniel Demiéville est nommé délégué aux déchets carnés. M^{me} Anouck Hutmacher est nommée déléguée suppléante.

Délégués à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE) :

M^{mes} Chrystell Frioud, Françoise Leemann, Laurence Pot et MM. Stéphane Rogivue et Daniel Pasche sont nommés délégués à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE).

Délégués au Conseil d'établissement scolaire Oron-Palézieux :

M^{mes} Muriel Vernier et Patricia Grossglauser et M. Christophe Rebetez sont nommés délégués au Conseil d'établissement scolaire Oron-Palézieux.

Délégués à l'organisation régionale de l'ORPC Lavaux-Oron :

MM. Christophe Rebetez et Pierre-Vincent Baechler sont nommés délégués à l'Organisation régionale de protection civile Lavaux-Oron.

11 avril 2022

Suite à la démission de M. Jean Mancini, M. David Beney est assermenté.

27 juin 2022

Suite à la démission de M. Jean Mancini, M^{me} Antoinette Décastel est élue membre de la Commission de recours en matière de taxes et impôts.

M. Daniel Pasche est élu Président pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

10 octobre 2022

Suite à la démission de M^{me} Laurence Bellon, M. Victor Agassiz est assermenté et élu scrutateur.

M. Thierry Menétrey, Municipal, est élu nouveau délégué VOG.

12 décembre 2022

Suite à la démission de M. Daniel Bize, M. Yann Ducros est assermenté.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 5 reprises en 2022, sous la présidence de M. Fabrice Chollet jusqu'au 30 juin 2022, puis sous la présidence de M. Daniel Pasche.

Séance du 17 janvier 2022

Nomination des membres du bureau, des commissions permanentes et des délégations

Séance du 11 avril 2022

Préavis 01/2022	Autorisation générale pour la législature 2021-2026
Préavis 02/2022	Autorisation générale pour la législature 2021-2026 en matière d'emprunts
Préavis 03/2022	Arrêté d'imposition 2022-2023
Préavis 04/2022	Indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026
Préavis 05/2022	Traitements et indemnités des membres de la Municipalité à partir du 1 ^{er} janvier 2022 (retiré par la Municipalité)
Préavis 06/2022	Budget de la caisse communale pour l'année 2022
Préavis 07/2022	Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026
Postulat de M ^{me} Anouk Hutmacher	Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron
Interpellation de M ^{me} Sophie Boudry	Déploiement de la 5G

Séance du 27 juin 2022

Préavis 08/2022	Rapport de gestion 2021 de la Commune d'Oron
Préavis 09/2022	Comptes 2021 de la Commune d'Oron
Préavis 10/2022	Rapport de gestion et comptes 2021 de la Commune d'Essertes
Préavis 11/2022	Remplacement de l'éclairage public à Châtillens
Préavis 12/2022	Vente de la ferme de Haut-Crêt à Les Tavernes
Interpellation de M ^{me} Sophie Boudry	Déploiement de la 5G Réponse de la Municipalité
Postulat de M. Jean-Luc Kissling	Sécurisation Le Bourg (devant la boulangerie), Oron-la-Ville Réponse de la Municipalité
Proposition du bureau du Conseil communal	Commissions thématiques
Motion Antennes 5G	Motion pour une gestion intelligente du nombre et de la répartition des antennes 5G sur la Commune d'Oron

Séance du 10 octobre 2022

Préavis 13/2022	Crédit d'investissement de <u>CHF 140'000.-- TTC</u> pour l'étude « Paysage et Patrimoine », le plan d'affectation « Hors zone à bâtir partiel » et le Guide méthodologique
Préavis 14/2022	Prolongation de la zone réservée de la localité d'Essertes
Préavis 15/2022	Réfection du chauffage du local de lutte à Oron-la-Ville
Préavis 16/2022	Traitements et indemnités des membres de la Municipalité
Préavis 17/2022	Préavis complémentaire au préavis 03/2021 de la Municipalité d'Essertes - Crédit d'investissement complémentaire de <u>CHF 75'000.-- TTC</u> pour le remplacement par du LED des lampes de l'éclairage public à la Route d'Oron et à la Rue du Village à Essertes
Postulat de M ^{me} Uldry Anne-Cécile	Pour un plan climatique de la Commune d'Oron Réponse de la Municipalité
Postulat du Groupe parti socialiste & sympathisant.e.s	Pour une stratégie d'économie d'eau efficace au niveau communal
Postulat du Groupe Parti socialiste & sympathisant.e.s par M ^{me} Christine Bise	Des supports d'affichage pour les élections, une mesure écologique, économique et égalitaire (renvoyé en commission par le Conseil communal)

Séance du 12 décembre 2022

Préavis 18/2022	Budget 2023
Préavis 19/2022	Demande de crédit d'investissement de CHF 185'000.-- TTC pour le remplacement d'une partie du matériel informatique
Préavis 20/2022	Demande de crédit de CHF 177'000.-- TTC pour une étude concernant le nouveau réservoir des Carboles à Les Thioleyres
Préavis 21/2022	Demande de crédit de CHF 87'000.-- TTC pour une étude concernant le remplacement d'une conduite Chervettaz-Champ Franc
Préavis 22/2022	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'052'000.-- TTC pour la pose d'une nouvelle conduite d'adduction d'eau au Chemin du Closy à Les Thioleyres (retiré par la Municipalité)
Postulat de M ^{me} Anouk Hutmacher	Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron Réponse de la Municipalité
Postulat du Groupe parti socialiste & sympathisant.e.s par M ^{me} ChristineBise	Des supports d'affichage pour les élections, une mesure écologique, économique et égalitaire
Postulat du Groupe parti socialiste & sympathisant.e.s par M ^{me} Anouk Hutmacher	Pour un gymnase (intercantonal) à proximité de la gare de Palézieux-Gare (retiré par M ^{me} Hutmacher)
Interpellation Les Vert-e-s Oron par M. Patrick Ernst	Gestion des espaces verts le long de la route de la Commune d'Oron (reporté à la prochaine séance du Conseil communal)
Postulat du Groupe UDC, PLR et Indépendants par M ^{me} Céline Dovat	Demande d'examiner la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchèteries sises sur le territoire communal

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal. Notons que le postulat « Pour une stratégie d'économie d'eau efficace au niveau communal » a été refusé par le Conseil communal.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- Retrait du préavis 05/2022 - Traitements et indemnités des membres de la Municipalité à partir du 1er janvier 2022
- Installation d'une borne électrique pour la recharge de 2 véhicules
- Fête de la Forêt, le 21 mai 2022 à Corcelles-le-Jorat
- Maintenance des abris publics de la protection civile assurée par l'ORPC Lavaux-Oron puis refacturée à la Commune
- Achat d'un nouveau tracteur suite à un accident
- Informations sur la réfection de la traversée de Palézieux
- Informations sur l'Etude paysagère
- Renseignements sur les actions entreprises par la Commune en faveur des réfugiés ukrainiens
- Fermeture des petits collèges
- Présentation de l'APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)
- Récapitulatif des travaux à l'ancien collège
- Réponse à la question relative aux publications sur le groupe Facebook « T'es d'Oron si »
- Vieillir 2030
- Lampes LED pour l'éclairage public d'Essertes
- Tour de Romandie 2024
- E-bill ou réception des factures par courriel
- Programme des mesures énergétiques
- Réorganisation des comptes et de l'administratif scolaires
- Restaurant scolaire, équipement **CHF 60'000.--** et réorganisation
- Politique jeunesse, état des besoins
- Mesures d'urgence si pénurie d'électricité pour l'administration
- Réponse au postulat pour une chambre funéraire
- Pont CFF, premier rapport
- Traversée de Palézieux-Village, état des travaux
- Vendanges
- Parc à vélos à la Place de la foire à Oron-la-Ville
- Crise énergétique : dispositions, achat de matériel et adaptation des équipements
- Proposition adressée au Canton pour un gymnase à Palézieux
- Annonce de la présentation du plan de législature lors de la séance du Conseil du 4 avril 2023
- Retrait du préavis 22/2022 - Pose d'une nouvelle conduite d'adduction d'eau au Chemin du Closy à Les Thioleyres
- Entente scolaire avec Maraçon, état de situation, reprise des charges administratives

- Vente au prix de revient de **CHF 50.--** des sacs de sport et linges « Oron »
- Mesures prises suite aux problèmes avec les jeunes à Oron-la-Ville
- Avancement du projet d'équipements sportifs dans le cadre du crédit du collège
- Vente du congélateur de Chesalles
- Vente de la ferme de Les Tavernes

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité



M. Olivier Sonnay, Syndic

Remplaçant : M. Thierry Menétrey

Administration générale - Finances - Aménagement du territoire - Communication - Archives

M. Thierry Menétrey, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eau - Eaux claires (EC) - Eaux usées (EU) - Bâtiments et domaines

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Eric Ramseyer

Routes - Voirie - Espaces verts - Vignes - Développement économique - Forêts

M. Romain Richard, Municipal

Remplaçante : M^{me} Anne-Cécile Uldry

Développement durable - Informatique - Culture et sport - Affaires sociales - Promotion du terroir

M. Eric Ramseyer, Municipal

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Constructions - Ressources humaines - Cultes et paroisses

M^{me} Monique Ryf, Municipale

Remplaçant : M. Romain Richard

Ecoles - Sociétés locales - Manifestations - Transports et gares - Jeunesse - Office de la population

M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale

Remplaçante : M^{me} Monique Ryf

Parascolaire et petite enfance - Déchets - Sécurité 3P (Protection civile - Pompiers - Police) - Tourisme - Santé

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0 (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)		Comité : Anne-Cécile Uldry Délégué : Sonnay Olivier
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Déléguée : Anne-Cécile Uldry
Association régionale RAS		Comité : Romain Richard Délégué : Sonnay Olivier Suppléant : Thierry Menétrey
Association VOG		Comité : Thierry Menétrey Daniel Sonnay
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Jorat-Mézières - Essertes (AIESFE)		Comité : Thierry Menétrey
CCSPA - Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Déléguée : Anne-Cécile Uldry
Association pour la conservation du château d'Oron (ACCO)		Comité : Romain Richard
Commission cantonale consultative pour la gestion des déchets (CODE)		Déléguée : Anne-Cécile Uldry
Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)		Déléguées : Anne-Cécile Uldry Monique Ryf
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Membre : Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué : Romain Richard
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Comité : Monique Ryf
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Comité : Monique Ryf Membre : Romain Richard

Fondation du Relais	Conseil de fondation	Comité : Anne-Cécile Uldry
Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Eric Ramseyer
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Anne-Cécile Uldry
ORPC (Organisation régionale de Protection civile) Lavaux-Oron		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf
Palézieux Bio-énergie SA	Conseil d'administration	Président : Eric Ramseyer Membre : Thierry Menétrey
Résidence La Faverge	Conseil de fondation	Comité : Monique Ryf
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Anne-Cécile Uldry Déléguée : Monique Ryf Suppléant : Daniel Sonnay
Union des communes vaudoises UCV	Conseil des 50	Délégué : Olivier Sonnay

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2022, elle s'est réunie à 46 reprises, traitant 3'421 sujets représentant 491 pages de procès-verbaux et env. 180 heures de séances.

2.2.4 Représentations de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

CFF SA, Commune de Payerne	Séance d'information sur modernisation de la Broye	12.01.2022
Marché du terroir Palézieux	Assemblée générale	27.01.2022
Constructionvaud	Soirée d'information sur les marchés publics	03.02.2022
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	04.02.2022
Moudon Région Tourisme	Régionalisation de l'office du tourisme de Moudon et région	10.02.2022
Amis-Gym Forel-Savigny	Conférence historique sur gymnastique	17.02.2022

Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	16.03.2022
Les Vignerons de Chardonne	Assemblée générale	23.03.2022
Promotion de la filière bois régionale	Atelier	23.03.2022
Gym Oron	Assemblée générale	24.03.2022
Téléthon 2021	Souper de remerciements	25.03.2022
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	27.03.2022
GastroVaud	Assemblée générale	30.03.2022
Gendarmerie d'Oron	Présentation des activités	30.03.2022
Fédération vaudoise des vignerons Section de Lavaux (FVVL)	Assemblée générale	31.03.2022
SATOM SA	Assemblée des délégués	31.03.2022
Association des paysannes vaudoises Oron et région	Assemblée générale	01.04.2022
Association VOG	Assemblée des délégués	06.04.2022
Pro Familia Vaud	Communes vaudoises : Place aux familles !	13.04.2022
Corps des JSP Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	13.04.2022
Association des paysannes vaudoises Oron et région	Rencontre des anciennes cheffes de groupe	03.05.2022
Office de la marque de qualité Terravin	Assemblée générale	05.05.2022
Ludothèque La Place de Jeux	Assemblée générale	06.05.2022
Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)	Conseil intercommunal	12.05.2022
Association pour la Conservation du Château	Assemblée générale	18.05.2022
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	18.05.2022
Ensemble vocal Intervalles	Concert d'été	19.05.2022
Romande Energie SA	Forum des communes	19.05.2022
Lignum Vaud	Visite du chantier Ecopolis	19.05.2022
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	19.05.2022
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	19.05.2022
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Fête de l'école	20.05.2022
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	24.05.2022
Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Partie officielle	26.05.2022
Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Soirée de gala	28.05.2022
USL Palézieux	Assemblée générale	30.05.2022
Théâtre du Jorat	Soirée officielle	03.06.2022
Abbaye de la Haute-Broye	Apéritif officiel	09.06.2022
Union des communes vaudoises (UCV)	Assemblée générale	11.06.2022
Abbaye de la Haute-Broye	Banquet	12.06.2022
Association régionale RAS	Assemblée générale	14.06.2022
Cridec SA	Assemblée générale	14.06.2022
CERO	Assemblée générale	16.06.2022
Marché villageois de Belmont-sur-Lausanne	Afterwork	17.06.2022
Commune de Bourg-en-Lavaux	Remise des diplômes aux députés élus	21.06.2022

Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Jorat-Mézières-Essertes (AIESFE)	Conseil intercommunal	22.06.2022
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	23.06.2022
SATOM SA	Assemblée générale des actionnaires	24.06.2022
Conseil régional de prévention et de sécurité CRPS	Invitation	29.06.2022
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	30.06.2022
Groupement des chauffeurs bénévoles Oron-Mézières (GBOM)	Rencontre amicale	30.06.2022
ORPC Lavaux - Oron	Conseil intercommunal	30.06.2022
Groupe Grisoni	75 ans	01.07.2022
Confrérie des vigneron de Vevey	Cérémonie honorant le travail des vigneronnes et vigneron	02.07.2022
MIKA déménagements transports SA	10 ans	02.07.2022
Passeport-vacances	Apéritif de clôture	08.07.2022
AS Haute-Broye	Assemblée générale	13.07.2022
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Départ de M. Olivier Rosselet	17.07.2022
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête nationale	31.07.2022
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron	Fête nationale	31.07.2022
Union des communes vaudoises (UCV)	Visite du district	25.08.2022
SATOM SA	Soirée officielle du 50 ^{ème} anniversaire	26.08.2022
AS Haute-Broye	Repas de soutien	02.09.2022
Amicale Live To Ride - US Meeting Oron	Apéritif de bienvenue	11.09.2022
Course à pied - Tour du Pays de Vaud	Apéritif et repas	14.09.2022
Société du Jumelage Oron-la-Ville - Bussac	Repas d'adieux	17.09.2022
SDIS Oron-Jorat	Conseil intercommunal	20.09.2022
Association des Communes Suisses	Table ronde numérique en Suisse romande	21.09.2022
Ofisa Informatique SA	Petit-déjeuner discussion	22.09.2022
Jeunesse d'Essertes	Souper Bressane	23.09.2022
SDIS de Lavaux	Inauguration de la nouvelle caserne SDIS de Forel (Lavaux)	24.09.2022
APERRO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale extraordinaire	28.09.2022
Tireurs sportifs Palézieux C10/C50	Assemblée générale	04.10.2022
Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM)	Rendez-vous de l'énergie	05.10.2022
Journal Le Courier	Séance annuelle	05.10.2022
Commission cantonale consultative pour la gestion des déchets (CODE)	Séance interpérimètres	06.10.2022
APERRO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron)	Assemblée générale	11.10.2022
ProMove	Petit Déjeuner de l'Economie	13.10.2022
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	13.10.2022
AS Haute-Broye	Dîner d'automne	16.10.2022

USL Palézieux	Assemblée générale	17.10.2022
Préfecture du district de Lavaux Oron	Crise énergétique Séance orientation et information	25.10.2022
Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)	Séance d'information pour les responsables communaux du sport	01.11.2022
Association régionale RAS	Assemblée générale	02.11.2022
Boipac	Assemblée générale	03.11.2022
Harmonie d'Oron	Assemblée des délégués de la SCMV 2023	04.11.2022
Crescendo	Soirée annuelle	05.11.2022
Crescendo	Soirée annuelle	06.11.2022
Lignum Vaud	Invitation à la remise du Prix Monsieur Bois 2022	08.11.2022
Association des parents d'élèves Oron-Palézieux	Assemblée générale	09.11.2022
Groupement des autorités scolaires vaudoises (GAS-VD)	Assemblée générale	10.11.2022
La Forestière	Assemblée générale	10.11.2022
Université populaire de la Broye	Assemblée générale	11.11.2022
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	13.11.2022
SDIS Oron-Jorat	Rapport annuel et repas de fin d'année	18.11.2022
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale d'automne	20.11.2022
Chambre économique Région Oron (CERO)	Apéritif de Noël	25.11.2022
Gym Oron	Soirée annuelle	26.11.2022
Plateforme intercantonale sur le soutien aux activités de la Jeunesse (PICSAJ)	Rencontre	30.11.2022
Harmonie d'Oron	Soirée annuelle	04.12.2022
Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Jorat-Mézières-ESSERTES (AIESFE)	Assemblée générale	14.12.2022
Groupement des aînés Palme d'Or	Repas de Noël	14.12.2022
Ensemble vocal Intervalles	Concert de l'Avent	15.12.2022
Les Tavernes	Fête de Noël	13.12.2022
Les Thioleyres	Fête de Noël	15.12.2022
Les Crapauds d'Ecoteaux	Fête de Noël	16.12.2022
Les Crapauds d'Ecoteaux	Chalet de l'Avent avec les élus d'Ecoteaux	22.12.2022

2.2.5 Grippe aviaire

Le virus de la grippe aviaire de type H5N1 a été mis en évidence dans un élevage de volailles en Suisse alémanique. C'est pourquoi, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a édicté le 24 novembre 2022, une Ordonnance instituant des mesures destinées à prévenir la propagation de l'influenza aviaire (RS 2022 713). Cette Ordonnance instaure une zone de contrôle s'étendant à toute la Suisse.

Ceci implique que dès le 28 novembre 2022, les sorties des volailles domestiques sont limitées au jardin d'hiver fermé. Les aires de sortie et les bassins des oiseaux d'eau sont protégés contre les

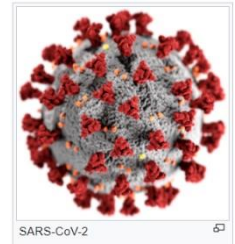
oiseaux sauvages. Les volailles domestiques sont détenues dans des structures fermées, empêchant l'intrusion d'oiseaux sauvages.

Tout symptôme suspect et toute mortalité augmentée de volaille comme d'oiseaux sauvages doivent être annoncés à un vétérinaire.

Cette mesure avait déjà été instaurée durant l'hiver 2021-2022 et levée le 31 mars 2022.

2.2.6 Coronavirus

Après deux ans de crise due à la pandémie, le Conseil fédéral a décidé qu'à partir du 17 février 2022, la majorité des mesures prises pour enrayer la maladie pouvaient être levées. Ainsi, l'accès aux magasins, aux restaurants, aux établissements culturels, aux établissements ouverts au public et aux manifestations est devenu à nouveau possible sans masque ni certificat. Les recommandations concernant le télétravail ont été également abrogées. Le 1^{er} avril 2022, la situation revenait à la normale dans l'ensemble du pays.

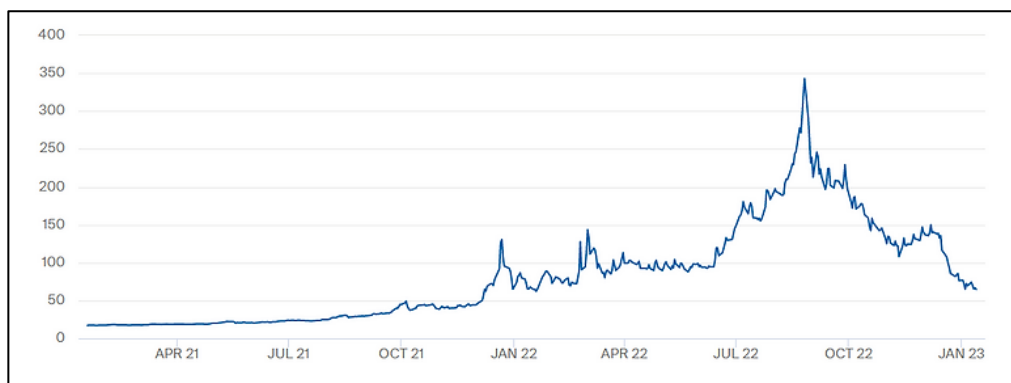


2.2.7 Crise énergétique

Plusieurs facteurs dont la crise en Ukraine, les maintenances dans les centrales nucléaires françaises et la sécheresse ont amené à de grandes interrogations sur l'approvisionnement, particulièrement en gaz et en électricité, mais aussi en carburant et combustibles. Sous la présidence de Monsieur le Préfet, une cellule de crise a été formée avec les Syndics du district, laquelle collabore avec la protection civile pour contrer toute pénurie en énergie. Allant de la simple recommandation pour les consommateurs privés au Blackout, toutes les situations ont été étudiées et dans ce cadre, un plan de continuité a été élaboré au niveau communal pour l'ensemble de ses services et les besoins de la population. Un Point de Rencontre d'Urgence (PRU), s'organisant sur deux sites (un local accessible au public et un local pour les questions techniques) a été planifié et deux génératrices ont été achetées pour rendre ces locaux fonctionnels.

En novembre, un pic des prix de toutes les énergies s'est immédiatement traduit par des facturations dans ce domaine bien plus élevées qu'à l'accoutumée.

La météo clémente en fin d'année a permis de rassurer autorités et consommateurs qui ont pu constater, sans retrouver leurs niveaux du début de l'année, une baisse des prix de l'énergie, mais la vigilance demeure et les conséquences financières ne sont pas négligeables.



Prix du gaz sur le marché de référence en Europe (www.slowheat.org)

2.2.8 Tir villageois

Les 23 et 24 septembre dernier a eu lieu la 23^{ème} édition du traditionnel Tir villageois au stand de Palézieux. En tout, 105 tireurs répartis en 21 groupes représentant des sociétés ou des amicales de la région ont participé à l'événement. Deux équipes issues de la Municipalité et des collaborateurs de la Commune y ont participé.

2.2.9 Tir des Municipalités

Après avoir remporté en 2021, pour la première fois, le Tir des Municipalités, la Commune de Belmont-sur-Lausanne s'est vu attribuer l'organisation de la 30^{ème} édition, le 11 septembre dernier.

Les membres des exécutifs du district se sont affrontés au basket, au tir au panier, ainsi qu'au travers de questions portant sur la région. Cette édition a été remportée par la Municipalité de Servion.

2.2.10 Rencontres intermunicipalités

Les rencontres avec les Municipalités des communes de la région sont toujours très importantes pour parler et échanger sur des problèmes communs et renforcer les collaborations intercommunales. En 2022, la Municipalité a invité l'exécutif des Communes de Jorat-Mézières, Belmont-sur-Lausanne et Granges (Veveyse).

2.2.11 Participation à une association régionale

La Municipalité a été convoquée à plusieurs séances d'associations régionales, à savoir Lausanne Région et Promove (Promotion économique Riviera-Lavaux).

Les deux associations ont été rencontrées par la Municipalité afin d'évaluer les besoins de la Commune.

2.2.12 Moudon Région Tourisme

La Commune de Moudon, qui gère actuellement seule son office du tourisme qui promeut via son site internet et diverses brochures également notre région, a fait, avec le soutien de la COREB et de l'Etat de Vaud, une étude afin de définir les potentialités touristiques de l'entier de la région.

Les résultats de cette étude montrent qu'il existe un potentiel pour que la région devienne une région touristique à part entière, promue en tant que telle. Cela est démontré par des thématiques communes identifiées sur le périmètre concerné, ainsi qu'une grande richesse au niveau des diverses offres.

Parallèlement à cette étude, M. Vincent Demiéville, habitant de Palézieux, a fait son travail en vue de l'obtention du diplôme de gestionnaire en tourisme ES sur le thème « Quel développement touristique et culturel pour la Commune d'Oron ».

La Commune n'étant affiliée à aucun office du tourisme et se trouvant entre des régions très différentes, avec le lac d'un côté et la Vallée de la Broye de l'autre, il est ressorti de ces deux travaux qu'il pourrait être intéressant pour notre Commune d'éventuellement faire partie de la région de Moudon tourisme.

Afin de poursuivre la réflexion, la Municipalité participe au comité de pilotage (COPIL) de ce projet qui n'engage en rien la Commune, celle-ci pouvant à tout moment quitter le processus.

Il est à relever que la plupart des communes entre Oron et Lucens, y compris des communes fribourgeoises telles que Rue, participent également à cette réflexion.

Afin de poursuivre la démarche, quatre groupes de travail ont été constitués. En font partie des municipaux des différentes communes impliquées dans le processus ainsi que des prestataires actifs dans l'offre touristique. Il s'agit de poursuivre la réflexion sur l'offre, la promotion, la gouvernance et les finances. La présidente du Comité de pilotage (COPIL) est la Syndique de Moudon, M^{me} Carole Pico. Le bureau eufysia, avec M. Emmanuel Estoppey, accompagne tout le projet. Notre Commune est responsable de gérer le groupe de travail concernant l'offre.

Au long de cette année, le projet évolue et prend forme et il devrait être présenté courant 2023 aux différentes communes engagées dans la réflexion.

La vision du COPIL est de construire ensemble une destination touristique au positionnement fort en définissant la meilleure manière de se structurer, de fonctionner et de se financer.

L'objectif de la démarche est de travailler en commun afin d'identifier l'ensemble des principes en lien avec la gouvernance, la promotion, l'offre et le financement qui permettraient de construire une destination touristique régionale viable répondant aux besoins des visiteurs et des acteurs du tourisme.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2022, le personnel communal représentait un nombre de 33,20 EPT, sans le personnel « auxiliaire » et les apprenties.

Effectif du personnel communal, par service :

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Greffe municipal & administration		3,00 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Annouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Secrétaire municipale adjointe	80 %	
Darme	Martine	01.07.2010	30.09.2022	Secrétaire administrative	70 %	
Sonnay	Florine	01.06.2022		Secrétaire administrative	50 %	

				Bourse communale		2,55 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	80 %	
Favre	Laurie	01.05.2018		Boursière adjointe	60 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006		Collaboratrice bourse	25 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	
Da Silva	Susana	01.10.2021		Collaboratrice bourse	60 %	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Contrôle des habitants		2,05 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	70 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013		Préposée adjointe contrôle des habitants	60 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008		Collaboratrice contrôle des habitants	50 %	
Dufey	Anne-May	01.03.1994		Collaboratrice contrôle des habitants	25 %	

				Bureau technique (BTO)		4,20 EPT
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017		Responsable BTO	70 %	
Favre	Tiffany	01.11.2020		Collaboratrice administrative BTO	100 %	
Lovati	Alexandra	01.01.2020	28.02.2022	Collaboratrice administrative BTO	40 %	
Pinto	Gil	01.03.2021		Collaborateur technique BTO	100 %	
Petrajtis	Richard	01.03.2021		Collaborateur technique BTO / SI	100 %	
Leprêtre	Sandra	01.09.2022		Collaboratrice administrative BTO / SI	50 %	

				Bâtiments		11 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable intendance des bâtiments	100 %	
Crot	Charles	01.06.2016		Concierge	100 %	
Bosson	Eric	01.07.1997		Concierge	50 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Concierge	100 %	
De Jesus Ferreira	Susanne	01.10.2018		Aide concierge	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Concierge	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999		Concierge	60 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide concierge	80 %	
Sousa Monteiro	Maria	15.10.2021		Aide concierge	50 %	
De Jesus Ferreira	Susanne	01.10.2018		Aide concierge	100 %	
Da Silva Cunha Pova	Ana Paula	15.10.2021		Aide concierge	60 %	
Cascais Da Silva Rei	Bruna Patricia	15.10.2021		Aide concierge	60 %	
Jami Defaz	Monica	15.10.2021		Aide concierge	50 %	
Chatibi	Ouafae	15.10.2021		Aide concierge	50 %	
Gilliard	Patrick	15.10.2021		Surveillant cafétéria	40 %	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide concierge	Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	31.05.2022	Aide concierge	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
Beronica Campana	Yolanda	01.01.2022		Aide concierge	Aux	
Rubattel	Nicole	01.01.2012		Aide concierge	Aux	
Sousa Monteiro	Maria Fatima	01.01.2007		Aide concierge	Aux	
Moulet	Denis	01.09.2022		Surveillant cafétéria	Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Sacristaine	Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Sacristaine	Aux	

NB : Une trentaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs

				Services industriels		0,90 EPT
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	90 %	

				Voirie		9,50 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable service voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie / adjoint au responsable	100 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	50 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Bize	Daniel	01.11.2022		Collaborateur voirie	100 %	
Burri	Nicolas		31.12.2022	Mandataire externe/voirie	Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Mayor	Jacques		31.12.2022	Mandataire externe/voirie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Bard	Lorraine	01.01.2012	30.06.2022	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Lasik	Urszula	01.09.2020		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Rochat	Nihaya	01.09.2021		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Laghezza	Claudine	01.09.2021		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Defferrard	Claire	01.10.2018	28.02.2022	Surveillante parking	Aux	
Zanutel	Jean-Marie	15.03.2022		Surveillant parking	Aux	

				Apprenties		
Küffer	Lilou	15.08.2020		Apprentie employé de commerce	100 %	
Gilliéron	Aurélie	01.07.2022		Apprentie agente d'exploitation	80 %	
Total sans le personnel auxiliaire, ni les apprenties						Total EPT 33.20

Informations :

Greffe / Administration :

Suite au départ à la retraite en septembre 2022 de M^{me} Martine Darne, Collaboratrice administrative, cette dernière a été remplacée par M^{me} Florine Sonnay. M^{me} Darne a été employée durant 12 années par la Commune d'Oron-le-Châtel, puis d'Oron.

Contrôle des habitants :

Suite au départ à la retraite au mois d'août 2021 de M^{me} Jacqueline Regard, Préposée adjointe au Contrôle des habitants, ainsi qu'à la reprise des collaborateurs de la Commune d'Essertes au 1^{er} janvier 2022, M^{me} Anne-May Dufey a été engagée au poste de collaboratrice administrative, à un taux de 25 %. Par ailleurs, M^{me} Marylène Paparone a été nommée en tant que Préposée adjointe.

Bureau technique :

Suite à la réorganisation du greffe municipal à l'été 2021 (départ à la retraite de M. Jean-Daniel Graz qui effectuait 20 % de travaux administratifs pour le Bureau technique et M^{me} Murielle Pichonnaz, appui administratif pour le BTO à raison de 10 % qui a rejoint l'équipe du greffe) ainsi que du départ de M^{me} Alexandra Lovati, Collaboratrice administrative à 40 %, à fin février 2022, les changements suivants ont été opérés :

- Au 1^{er} janvier 2022, M^{me} Géraldine Donzallaz, Responsable du Bureau technique, a augmenté son taux d'activité, de 60 à 70 %.
- Au 1^{er} janvier 2022, M. Richard Petrajtis, Collaborateur BTO / SI & routes a augmenté son taux d'activité, de 80 à 100 %.
- Au 1^{er} septembre 2022, M^{me} Sandra Leprêtre a été engagée en tant que Collaboratrice administrative à 50 %.

Police :

Suite au départ de M^{me} Claire Defferrard, Auxiliaire de police, cette dernière a été remplacée par M. Jean-Marie Zanutel, en mars 2022.

Voirie :

Suite à la fusion avec la Commune d'Essertes ainsi qu'à l'arrêt des activités d'un ancien mandataire travaillant pour Essertes, il a été décidé d'engager M. Daniel Bize en tant que Collaborateur au Service de la voirie à un taux de 100 %.

Entente intercommunale scolaire :

Il est à relever que la Commune d'Oron a repris la gestion de l'Entente intercommunale scolaire suite à la démission de l'une des collaboratrices de l'Etablissement scolaire, à la rentrée scolaire d'août 2022, assumant cette tâche pour les communes membres. Cela représente environ un poste à 60 % dont les activités ont été réparties dans différents services. Les taux de plusieurs collaboratrices ont été adaptés au 1^{er} janvier 2023. Cela concerne notamment toute la gestion de la comptabilité et des remboursements de frais, des transports scolaires ainsi que de l'organisation des devoirs surveillés.

3.1.2.1 FormationFormation continue du personnel du Service de la voirie :

- Permis chariot de manutention télescopique :
 - MM. Daniel Crausaz, Serge Auderset, Greg Dufey, Yann Genevaz et Sébastien Favre
- Entretien différencié et alternative aux herbicides sur les surfaces extérieures communales :
 - M. Yann Genevaz
- Biodiversité des cimetières :
 - M. Didier Petter

Formation continue du personnel du Contrôle des habitants :

- Protection des données :
 - M^{me} Valérie Martin
- Détection de faux documents :
 - M^{me} Valérie Martin

Formation continue du personnel du Service de la bourse :

- Formation continue sur les logiciels métiers :
 - Installations Techniques : M^{mes} Ariane Jordan et Nicole Sonnay
 - Impôt Foncier : M^{me} Jocelyne Chollet
 - Poursuites et Faillites : M^{me} Nicole Sonnay

Formation continue du personnel du Service des bâtiments :

- Formation continue « premiers secours et comportement en cas d'incendie en milieu scolaire » :
 - M^{mes} et MM. Maria Monteiro, Monica Jami, Marina Stojanovic, Susana Feirera, Paula Da Silva, Ouafae Chatibi, Bruna Rei, Patrick Gilliard et Charles Crot.

3.1.2.2 Jubilés

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M^{me} Murielle Pichonnaz (10 ans)
- M. Didier Petter (10 ans)

3.1.2.3 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose les formations suivantes :

- **Depuis l'année 2012, un CFC d'employé de commerce**

Sous l'égide du formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail (STA) est convenue. La branche « administration publique » étudie actuellement un nouveau plan de formation au niveau suisse. Ce dernier entrera en vigueur pour les nouveaux apprentis à la rentrée 2023.

M^{me} Lilou Küffer a commencé son apprentissage d'employée de commerce en août 2020. Cette année d'apprentissage a été exécutée entièrement au Service de la bourse.

- **Depuis l'année 2022, un CFC d'agent d'exploitation, section voirie**

M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, est le formateur principal. Un plan de formation a été établi. Les cours professionnels regroupent des apprentis agents d'exploitation des sections voirie et bâtiments.

Dès juillet 2022, après avoir exécuté un stage de plusieurs mois au Service de la voirie, la Municipalité a décidé d'engager M^{me} Aurélie Gilliéron en tant qu'apprentie agente d'exploitation.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaboratrices et collaborateurs en faveur de la formation.

3.1.3 Situation des règlements communaux

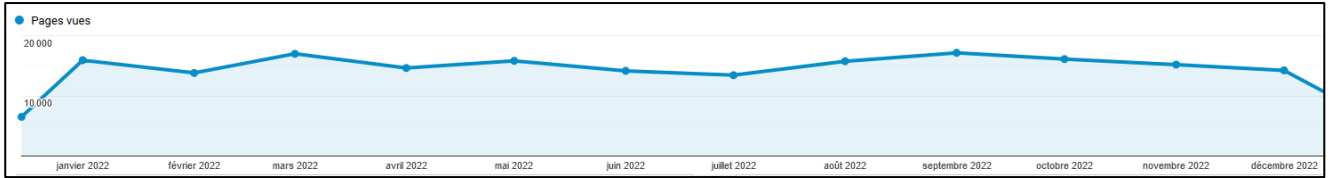
Selon la Convention de fusion (Oron - Essertes), voici la liste des règlements communaux en vigueur - Etat au 31.12.2022	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux d'Oron (valable, jusqu'au 31.12.2023, au plus tard, selon la Convention de fusion – révision, en cours)	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux d'Essertes (valable, jusqu'au 31.12.2023, au plus tard, selon la Convention de fusion – révision, en cours)			26.09.2016
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau d'Oron	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement intercommunal et tarif sur la distribution de l'eau de Servion, Ferlens et Essertes (AISFE)			05.09.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

Conformément à la décision du Conseil communal, le règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz a été retiré de la liste des règlements.

Suite à la fusion avec Essertes, l'ensemble des Règlements communaux devront être revus (hormis les règlements concernant la distribution de l'eau). Celui traitant de l'évacuation des eaux claires et des eaux usées doit être validé avant le 31.12.2023. Pour tous les autres, aucun délai précis n'est fixé.

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

En 2022, 183'182 pages ont été consultées.



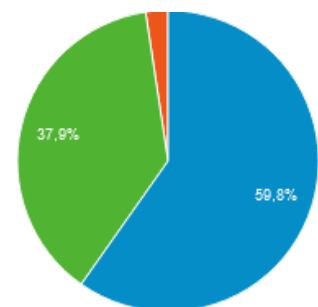
Source : analytics.google.com

Le tableau ci-dessous donne un détail plus précis des principales pages les plus consultées :

Accueil	35'413	19.33 %
Plan du site	10'817	5.91 %
Carte d'accès déchets	6'258	3.42 %
Agenda des manifestations	6'178	3.37 %
Déchets	4'261	2.33 %
Contrôle des habitants	3'539	1.93 %
Autorités	2'954	1.61 %
Recherche dans le site	2'780	1.52 %
Décisions municipales 2022	2'651	1.45 %
Cartes CFF	2'459	1.34 %
Patinoire	2'396	1.31 %
Administration communale	2'267	1.24 %
Municipalité	2'146	1.17 %
Offres d'emploi	1'813	0.99 %
Locations de salles	1'764	0.96 %

Sur un nombre total de 41'204 utilisateurs, le site internet a été consulté au moyen des différents appareils ci-dessous :

Catégorie d'appareil	Nombre d'utilisateurs	
Ordinateur	15'590	37.86 %
Téléphone mobile	24'611	59.76 %
Tablette	981	2.38 %



3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Lors de sa séance de décembre 2022, le Conseil communal a accepté un crédit d'investissement de **CHF 185'000.--** (préavis 19/2022) pour le remplacement d'une partie de son matériel informatique (ordinateurs, serveur, pare-feu, baie de stockage). Cet investissement doit permettre de répondre en priorité à l'obsolescence du matériel acquis et à assurer une gestion efficace et sécurisée des données de nos administrés. Il facilitera également le développement de notre cyberadministration et nous permettra de relever les défis imposés par la crise du COVID (télétravail) et la crise énergétique (autonomie).

Courant 2022, la Commune a également déployé une campagne de sensibilisation à la cybersécurité, à l'attention de ses collaborateurs et des membres de la Municipalité. Un bilan sera effectué durant l'année 2023.

3.1.6 Information à la population

Attentive à l'importance de la communication, la Municipalité s'est interrogée cette année sur l'intensification de l'usage de réseaux sociaux. Il s'est avéré que la gestion d'une page Facebook ou d'un blog est chronophage et n'apporterait que peu d'avantages. Elle poursuit dès lors sa transmission d'informations au travers des supports, des pratiques et des moyens suivants :

- Le site internet www.oron.ch regroupant un maximum d'informations et mis à jour quotidiennement ;
- Le Courrier d'Oron (distribué à toute la population) ;
- Les extraits de procès-verbaux ;
- La borne interactive, qui malheureusement était hors service pendant quelques semaines et qui a dû être changée ;
- Les informations de la Municipalité en début de séance du Conseil communal, lesquelles peuvent être reprises par la presse ;
- Le stand d'information au marché de Palézieux ;
- Le contact direct entre la population et les membres de l'exécutif chaque fois qu'elle le peut.

3.1.7 Archives communales

C'est avec surprise qu'il a été constaté qu'un incendie dû à un déshumidificateur défectueux s'était déclaré dans le local d'archives de Chesalles, sans que nous en connaissions la date. Heureusement, en l'absence d'air, le foyer s'est éteint spontanément et les dégâts, pris partiellement en charge par l'assurance ECA, n'ont pas concerné des documents de valeur.

Cela dit, disposant depuis peu d'un local d'archives sécurisé dans l'extension du nouveau collège, il est temps d'entreprendre les travaux pour les y rassembler. Celles d'Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres et Bussigny-sur-Oron avaient été entièrement triées lors de la dernière législature, mais un travail de classification reste à faire. Pour Essertes, les anciennes autorités avaient confié le mandat, qui est à bout touchant, à ProArchives et pour les 6 autres localités, tout reste à faire. Une séance sur place a été organisée avec le Canton pour obtenir des conseils. D'autres contacts et investigations ont été organisés afin de trouver le meilleur moyen de mener à bien cet important travail en essayant de restreindre les coûts dont une première estimation s'avère très élevée.



Archives triées d'Essertes



Archives à trier d'Oron-la-Ville

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2022 est de 6'119 habitants (31 décembre 2021 : Oron 5'703 et Essertes 397). Cela comprend la population suisse établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

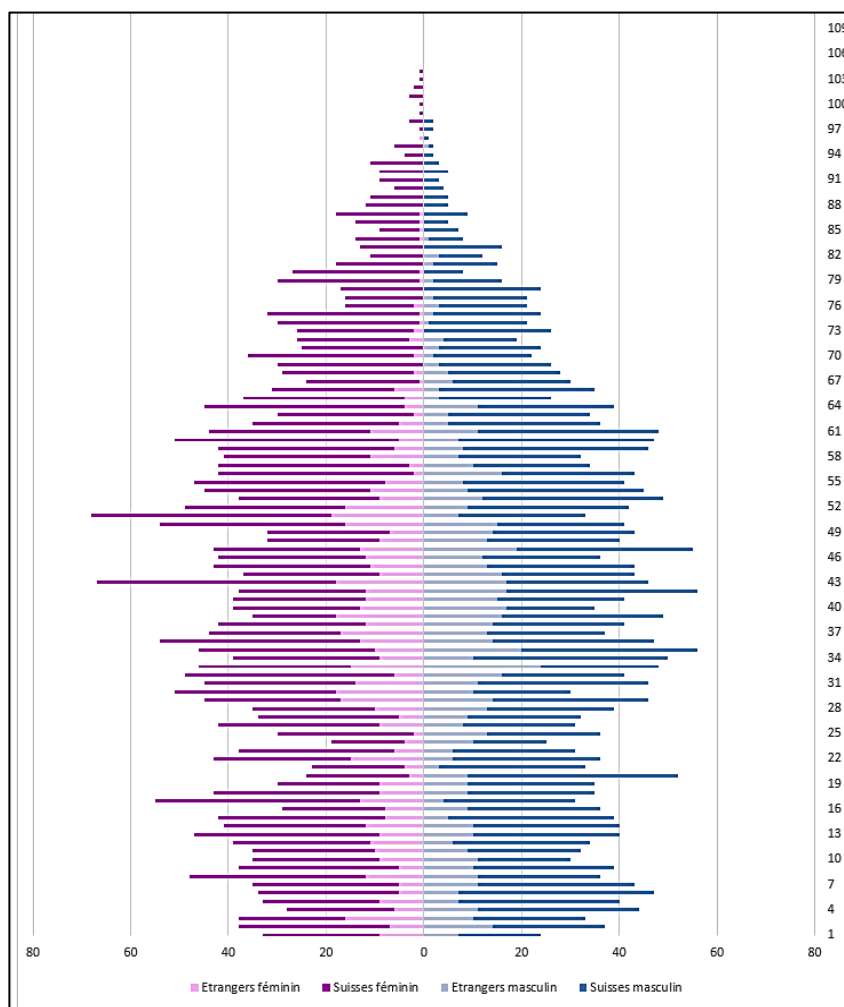
Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, qui comprend toute la population, nous recensons 6'227 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'825	4'792	33
- Etrangers	1'402	1'393	9

	Total	Suisses		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	74	29	38	2	5
Châtillens	540	219	193	63	65
Chesalles-sur-Oron	261	125	102	15	19

Ecoteaux	453	185	201	35	32
Essertes	413	165	161	45	42
Oron-la-Ville	2'045	842	667	256	280
Oron-le-Châtel	393	156	163	30	44
Palézieux	1'603	618	556	189	240
Les Tavernes	113	50	53	4	6
Les Thioleyres	201	96	96	4	5
Vuibroye	131	62	48	11	10
Etat civil					
Célibataires	2'958	1'124	1'140	323	371
Marié(e)s + séparé(e)s	2'445	936	920	270	319
Veufs (veuves)	266	202	47	12	5
Divorcé(e)s	546	283	167	47	49
Partenariat enregistré	10	2	3	2	3
Partenariat annulé	2	0	1	0	1
Etrangers, Permis					
Permis B	429				
Permis C	869				
Permis F	16				
Permis L	7				
Permis S	37				
Autres permis	44				

Pyramide des âges



Durant l'année 2022, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

- 487 Arrivées
- 500 Départs
- 246 Changements d'adresse
- 57 Naissances
- 53 Décès
- 64 Mariages
- 55 Séparations
- 25 Divorces
- 294 Demandes de cartes d'identité

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Fin 2022, le Registre cantonal des bâtiments (RCB) recense pour la Commune d'Oron :

- 2'411 bâtiments
- 2'543 entrées de bâtiments
- 2'946 logements

L'écart des données ci-dessus avec celles renseignées dans le « Rapport de gestion 2021 » s'explique par la fusion avec Essertes au 1^{er} janvier 2022.

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2022, 13 demandes de naturalisation ont été déposées selon le nouveau système, dont une demande annulée en cours de procédure.

Les candidates et candidats sont auditionnés par une délégation municipale composée de M^{me} Monique Ryf, Municipale, et M. Olivier Burnat, Secrétaire municipal. Un formulaire type établi par le Service cantonal de la population (SPOP) est dûment complété à cette occasion. Dans certains cas précis, les requérants sont amenés à remplir un questionnaire préparé par le SPOP et la Commune.

3.1.10.2 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2022, la Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie pour 15 candidats.

3.1.11 Chiens

Sur la base du recensement effectué par l'Office de la population, le nombre de chiens inscrits dans la Commune d'Oron s'élève à 497 au 31 décembre 2022.

3.1.12 Initiatives et référendums

En 2022, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiation Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	46
Initiation Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	51
Initiative Pour un fonds climat	18
Initiative Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement	5
Initiative Conditions de travail équitables pour les chauffeurs	2
Initiative Pour une Suisse qui s'engage	7
Initiative Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous	30
Initiative Pour un jour de réflexion avant tout avortement	55
Initiative Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus	41

Initiative Contre le F-35	21
Initiative Pour une économie responsable respectant les limites planétaires	40
Initiative Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets	22
Initiative Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil	207
Initiative Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse	157
Initiative Sauvons le Mormont	150
Initiative Pour un congé parental vaudois	96
Référendum contre l'abolition de l'impôt anticipé	37
Référendum contre le démantèlement de l'AVS	54
Initiative Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise	101
Référendum non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex	25
Référendum contre la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques	62
Référendum Non aux dons d'organes sans consentement explicite	5

3.1.13 Votations fédérales 2022

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
13.02.2022	1.	Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »	3'727	1'555	287 18.46 %	1'268 81.54 %
<i>Taux de participation 42.61 %</i>						
	2.	Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »	3'727	1'583	1'018 64.84 %	552 35.16 %
<i>Taux de participation 42.47 %</i>						
	3.	Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)	3'727	1'526	527 35.68%	950 64.32 %
<i>Taux de participation 40.94 %</i>						
	4.	Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias	3'727	1'583	799 52.05 %	736 47.95 %
<i>Taux de participation 42.47 %</i>						

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
15.05.2022	1.	Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin)	3'740	1'370	977 71.31 %	393 28.69 %
<i>Taux de participation 37.78 %</i>						
	2.	Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)	3'740	1'393	1'129 81.05 %	264 18.95 %
<i>Taux de participation 38.02 %</i>						
	3.	Arrêté fédéral du 1 ^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)	3'740	1'339	961 71.77 %	378 28.23 %
<i>Taux de participation 37.86 %</i>						
25.09.2022	1.	Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »	3'712	2'095	592 28.26 %	1'503 71.74 %
<i>Taux de participation 58.19 %</i>						
	2.	Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	3'712	2'084	784 37.62 %	1'300 62.38 %
<i>Taux de participation 58.03 %</i>						
	3.	Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)	3'712	2'090	911 43.59 %	1'179 56.41 %
<i>Taux de participation 58.03 %</i>						

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
25.09.2022	4.	Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)	3'712	1'978	836 42.26 %	1'142 57.74 %
<i>Taux de participation 57.65 %</i>						

3.1.14 Votation cantonale 2022

Date		Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
25.09.2022	1.	Révision partielle de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 liée à la création d'un Conseil de la magistrature	3'712	1'906	1'200 62.96 %	573 30.06 %
<i>Taux de participation 52.56 %</i>						

3.1.15 Participation au système easyvote



La Commune d'Oron a décidé d'offrir la brochure easyvote aux jeunes citoyens.

Grâce à l'offre easyvote de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), les jeunes se sentent capables et motivés à participer à la politique. Les différentes offres d'easyvote renforcent l'intérêt politique

et la participation politique des jeunes en mettant à leur disposition des informations sur les votations, les élections et les thèmes politiques de manière simple et politiquement neutre.

3.1.16 Inspection de la Préfecture

M. Daniel Flotron, Préfet, a procédé le mercredi 12 octobre 2022 à la traditionnelle visite de commune au cours de laquelle il vérifie, pour le compte du Canton, tout un panel de points, ainsi que la tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration, ainsi que divers renseignements demandés par le Canton. C'est aussi l'occasion pour le Préfet d'échanger avec les différents intervenants sur la vie communale et les relations avec les divers départements. Un repas est ensuite pris en commun avec l'autre commune visitée le même jour, soit pour cette année, Savigny.

3.1.17 Réception des nouveaux habitants

Pour la réception des nouveaux habitants, il a paru important à la Municipalité d'accorder une attention toute particulière à ces personnes qui ont choisi de venir habiter dans la Commune.

Près de 270 invitations ont été lancées et une septantaine de personnes ont été accueillies début décembre au restaurant scolaire pour une présentation de la Commune et des autorités communales. Un moment d'échange autour de l'apéro a permis de répondre à toutes les questions de ces nouveaux habitants qui ont, ensuite, été invités à partager un repas dans le cadre du Téléthon le 3 décembre 2022.



Photos : Eric Moser, Le Courrier

3.1.18 Réception des jeunes citoyens

59 jeunes de la Commune ont atteint leur majorité en 2022. Ils ont été invités à partager un repas avec la Municipalité au restaurant de la patinoire d'Oron, le 24 novembre 2022, invitation qui n'a pas eu beaucoup de succès puisque seuls 7 d'entre eux ont répondu présents.

Le Syndic Olivier Sonnay leur a souhaité la bienvenue et a présenté le travail de la Municipalité. Les municipaux présents à cette soirée ont également présenté leurs dicastères, avant de partager une fondue avec les jeunes. La soirée s'est terminée par un tournoi de pétanque sur glace. Pour l'occasion, les jeunes ont reçu un sac de sport ainsi qu'un linge de sport avec les armoiries de la Commune d'Oron.



Photos : Eric Moser, Le Courrier

3.1.19 Jubilaires

Le 6 mai 2022, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2022 leurs 80 ans (34 invités), leurs 90 ans (13 invités) et 100 ans et plus (7 invités).

Elle a ainsi pu célébrer ces jubilaires, soit 18 octogénaires, 9 nonagénaires et 2 personnes âgées de 100 ans et plus, accompagnés des doyens de la Commune, M^{me} Andrée Fornallaz (1918) et M. André Ramseyer (1924), en présence des autorités communales et des représentants des églises. Un bon

repas a permis de partager beaucoup de souvenirs, avant de profiter des chants du petit Chœur de l'école, dirigé par M^{me} Elvira Sonnay.



Photo : Le Courrier

Par ailleurs, les trois dames suivantes ont fêté leur 100^{ème} anniversaire cette année :



M^{me} Florence Cherpillod (6 mai 2022)



M^{me} Françoise Pérusset (19 mai 2022)



M^{me} Marthe Chollet (8 août 2022)

A chaque fois, une réception regroupant la famille, une délégation de l'EMS où elles résident, le Préfet et le Syndic a été organisée.

Lors de l'une d'entre elles, une cérémonie regroupant les 5 centenaires de l'EMS de la Faverge a complété la visite. Moment plein d'émotions et d'échanges extraordinaires !



Photo : Gilberte Colliard, Le Courrier

3.1.20 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

Les déficits des transports publics régionaux se répartissent entre la Confédération (47 %) et le Canton (53 %). Puis, au niveau cantonal, il y a encore une fois une clé de répartition entre le Canton (70 %) et les communes (30 %) selon la loi.

A ce titre, la facture pour la Commune d'Oron s'élève à **CHF 591'060.25** pour 2022, pour 6'100 habitants et la note 1 (meilleure note) en termes de qualité de la desserte. Au budget, c'est un montant de CHF 638'000.-- qui avait été inscrit pour 2022.

La comparaison avec 2021 n'est pas pertinente en raison de la fusion avec Essertes.

3.1.21 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

Le projet d'étude de l'interface de la Gare CFF de Palézieux avance lentement mais sûrement. En 2022, une étape importante a été franchie avec la défense de l'implantation du futur P+R à l'ouest des voies (côté zone industrielle), avec un passage sous voies pour les piétons, afin de libérer autant que faire se peut la Place de la Gare du trafic des voitures. Un accord de principe pour cette solution a pu être trouvé. La suite de la réflexion va porter sur l'organisation de l'interface, entre la gare routière pour les bus, les parkings vélos et motos, un nouveau bâtiment voyageurs et des places de dépose minute et de courte durée pour les voitures. Les discussions entre les CFF, la Commune et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) sont en cours, mais on ne parle pas d'une réalisation avant les années 2030-2032.

M^{me} Monique Ryf, Municipale, représente la Commune dans la Commission technique pour ce projet alors que M. Thierry Menétrey, Municipal, siège dans le Comité de pilotage (COPIL).

3.1.22 CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

La première étape de la modernisation de la ligne de la Broye a été mise à l'enquête au début de l'année 2022. Pour la Commune d'Oron, le projet touchait les gares de Palézieux-Gare, Palézieux-Village et Châtillens. Dans cette dernière gare, le projet prévoyait de supprimer complètement la 2^{ème} voie, ce qui anéantissait toute idée de développement futur du trafic voyageurs. La Commune, avec les autres communes également touchées sur cette ligne de la Broye, a fait opposition, suivant en ceci le Canton. Après de longues négociations, les CFF ont accepté de maintenir une 2^{ème} voie à Châtillens et ont prévu un 2^{ème} quai ouvrant sur l'extérieur. Il s'agit d'un quai qui permettrait de gérer l'exploitation en mode perturbé. La Commune a dès lors accepté de lever son opposition.

Les autres améliorations prévues concernent une adaptation des passages à niveau et des systèmes d'enclenchement, ce qui permettra de diminuer les temps d'attente à Châtillens et à Palézieux-Village. Les quais de la Gare de Palézieux-Village et de Châtillens seront adaptés pour être conformes à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) et un P+R des CFF de 25 places est aussi prévu à Châtillens. Horizon de mise en service de ces améliorations : 2027-2030.

3.1.23 CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude

Les résultats de l'étude menée au niveau du district pour définir les besoins des P+R sont tombés à l'automne 2022. Pour la Commune, c'est le P+R de Palézieux-Gare qui a recueilli toute l'attention. La capacité actuelle de ce P+R est de 165 places et le taux d'occupation est au-dessus des 90 %.

Toutefois, selon les critères définis par le Canton, il n'est pas prévu d'augmenter la capacité de ce P+R qui gardera en principe ses 160 places (max. 180 places). Pour les autres gares, un P+R de 25 places devrait voir le jour à la gare de Châtillens, alors qu'à Oron-le-Châtel et Palézieux-Village, il n'y a pas de changement prévu.

3.1.24 Cartes journalières CFF

Les cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes. La Commune dispose de deux cartes CFF par jour.

Durant cette année 2022, 662 cartes ont trouvé preneur sur un total de 730.

3.1.25 Cinéma d'Oron

Après deux années complètes marquées par la pandémie, le cinéma d'Oron observe une légère reprise des entrées. Les spectateurs recommencent petit à petit à revenir dans les cinémas.

- 3'735 spectateurs en 2022, pour 120 films diffusés, dont 50 films suisses
- 2'240 spectateurs en 2021, pour 81 films diffusés, dont 33 films suisses
- 2'636 spectateurs en 2020, pour 75 films diffusés, dont 30 films suisses
- 8'071 spectateurs en 2019, pour 112 films diffusés, dont 33 films suisses
- 6'457 spectateurs en 2018, pour 120 films diffusés, dont 31 films suisses.



La Commune poursuit son soutien à hauteur de **CHF 20'000.--** par année, ce qui couvre les frais de location et d'électricité.

3.1.26 Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron a compté jusqu'à 287 élèves. L'équipe d'enseignants est composée de 25 personnes qui proposent une importante palette d'instruments et cours : Bois (flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson, flûte à bec) ; Cuivres (trompette, cornet, trombone) ; Cordes (violon, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, basse électrique, harpe) ; Percussions (batterie, timbales, claviers) ; Piano ; Chant ; Initiation Willems ; Solfège.

A noter encore que 20 auditions ont eu lieu, ainsi que 2 concerts des ensembles.



3.1.27 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré 11 demandes de subvention en 2022.

3.1.28 Boîtes à livres

La Commune d'Oron possède 2 boîtes à livres sur son territoire. L'une se trouve sur la Place de la Foire à Oron-la-Ville, dans une ancienne cabine téléphonique, et la seconde est située à la place à Riquet à Ecoteaux.



Oron-la-Ville



Ecoteaux

3.1.29 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 60 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines fort différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	vinc.gilliard@hotmail.com	www.lagrenette.ch	078 853 06 29
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Jean-Claude Serex	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	079 684 00 74
Amicale des Bracailons			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com	www.bracailons.ch	079 632 43 50

Amicale des Coucous	Sandrine Pasche	societedescoucous@bluewin.ch		076 402 71 41
Amicale des Thioleyres	M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
Amicale Live to Ride	Ralph Rouiller	u.s.meeting.oron@gmail.com		079 258 82 92
Amicale PEC Jorat-Lavaux	Xavier Degalier	pecjorat.l@gmail.com	www.chevaud.ch/pec-jorat-lavaux	078 622 95 80
ASHB	Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat	Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux	Nathalie Peer	nath.n@hotmail.com	www.apvoron.ch	078 842 27 59
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard	Jean-Claude Serex	jclserex@bluewin.ch		079 425 65 16
Association du Stand	Jean-Daniel Graz	jdj@bluewin.ch		076 317 17 76
AthleticaOron	Vivienne Vaccher	vaccherf@gmail.com	www.athleticaoron.wordpress.com	079 737 51 37
Badminton Club Oron	M. Ludovic Gilliéron	gillau@bluewin.ch	www.bcoron.ch	079 658 56 47
Boxing-club Châtel-St-Denis	François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC	Gertrude Glauser	gertrud.glauser@bluewin.ch		079 486 19 57
Cavaliers d'Oron et DGM	Céline Merminod	celine.merminod@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 350 90 04
Club d'accordéonistes Les Sittelles	Sonia Aeby	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.ch	079 674 43 38
Club de Pétanque l'Oronaise	Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss	Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud	David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85

Crescendo	Vanessa Muser	chassagnardlo@hotmail.com	www.choeur-crescendo.ch	079 481 69 25
Diana Oron-Lavaux	Caroline Etter	ludot88@gmail.com	www.dianaoronlavaux.ch	
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron	Nicolas Jaquet	nicolas.jaquet@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 235 51 50
Ecole de Rugby Palézieux Les Taurillons	Jean-Luc Jousson	ecole.rugby.palezieux@gmail.com	www.ecole-rugby-palezieux.ch	077 956 88 04
Ensemble vocal Intervalles	Philippa King Rojo	p.king.rojo@bluewin.ch		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs	Danielle Richard	danielle.richard@bluewin.ch		079 214 24 30
Gospel Center	Nicolas Lehmann	info@gc-oron.ch	www.gc-oron.org	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or	Antoinette Décastel	aines-pem@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym Bien-être des Coucous	Claudine Destraz	claudine.destraz@gmail.com		078 797 70 82
Gym-Hommes d'Oron	Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron	Henriette Pasche	info@fsg-jp.oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	076 474 62 66
Harmonie d'Oron	Basil Hockenjos	basil.hock@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 259 17 32
Jeunesse d'Essertes	Lydie Pasche	jeunesse.essertes@outlook.com		078 711 89 95
Jeunesse de Palézieux	Antoine Sonnay	jeunessedepalezieux@gmail.com		079 199 30 87
Lè Maïentzèttè	Adrien Dufey	presidence@chanter-danser.ch	www.chanter-danser.ch	079 405 28 63
Les Co'pain	Astrid Biolley	astrid.biolley@gmail.com		079 205 24 51
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux	Carole Chenevière	carole@graphart.ch	www.lescrapauds.ch	078 783 13 53
Les Irréductibles	Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye	Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78

Ludothèque La Place de Jeux			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché d'Oron			
Laurence Pot	vergerdugrandgrrr@gmail.com		021 907 22 53
Marché du terroir Battoir Palézieux			
Vincent Sonnay	marcheterroirpalezieux@gmail.com		078 891 59 14
Paroisse catholique Oron et environs			
Luis Nunes	nunesluis2050@gmail.com	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	078 613 92 59
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@gmail.com	www.oronpalezieux.eerv.ch	021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Alain Honegger	alainhon@gmail.com	www.tir-pitolet-chexbres.ch	079 210 32 55
Rugby Club Palézieux (RCP)			
Thierry Pidoux	secretariatrcpalezieux@gmail.com	www.rugbypalezieux.ch	078 694 59 59
Société d'apiculture de la Haute-Broye			
Sylvain Uldry	apistil@bluewin.ch	www.apis-hb.ch	079 344 27 18
Société de développement de Palézieux			
Myriam Edward	myriamedward@bluewin.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		079 692 52 52
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	rcrausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Scott Vaudroz	scott@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 811 84 85
Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	patrick.minet@bluewin.ch	www.usl-palezieux.ch	079 657 54 40
Veveyse Basket			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchaute-broye.com	079 519 03 88

3.1.30 Manifestations locales

Les sociétés locales ont pu à nouveau organiser la plupart de leurs manifestations, les restrictions sanitaires dues au Coronavirus ayant été levées.

Nous avons délivré :

- 61 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) qui peuvent comprendre plusieurs jours
- 1 autorisation de loto pour 2 jours
- 8 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Loto de l'Harmonie d'Oron	08.01.2022
- Fête de l'Indépendance Vaudois organisé par la Section UDC Lavaux-Oron	22.01.2022
- Championnat juniors du VBC Haute-Broye	13.02.2022
- Repas de soutien UDC Vaud	03.03.2022
- Ronde de championnat UHC White Storm	06.03.2022
- Match 2 ^{ème} ligue dames des Tigers UHC Chapelle	13.03.2022
- Assemblée générale AVSH des Cavaliers et DGM	25.03.2022
- Bricolages de Pâques organisés par Les Crapauds à Ecoteaux	13.04.2022
- Course aux œufs à Chesalles-sur-Oron	15.04.2022
- MAD Village organisé par le Club des lutteurs de la Haute-Broye	23.04.2022
- Souper-théâtre de la jeunesse de Palézieux	30.04.2022
- Soirées annuelles Lè Maïentzettè	14.05.2022
- Spectacle théâtral pour les enfants De Cour à Jardin	14.05.2022
- Portes ouvertes de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)	14.05.2022
- Cuivres en chœur à Oron-la-Ville	15.05.2022
- Portes ouvertes EPS Oron-Palézieux	20.05.2022
- Balade des Onze Comme Une	22.05.2022
- 30 ^{ème} anniversaire de l'Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard	26.05.2022
- Repas de soutien en faveur d'une école au Togo organisé par Justine Sonnay	03.06.2022
- Fabrication et vente de pain par les Co'Pain	03.06.2022
- Abbaye de la Haute-Broye	10.06.2022
- 14 ^{ème} Tir de la Broye par les tireurs Sportifs C10/C50 Palézieux	24.06.2022
- Palmarès de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)	18.06.2022
- Repas de soutien de Crescendo	18.06.2022
- Course populaire ORUN	23.06.2022

- Promotions de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	30.06.2022
- Fête nationale à Ecoteaux organisée par Les Crapauds	31.07.2022
- Fête nationale à Chesalles organisée par l'Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron - Bussigny	31.07.2022
- Stubete, association entre le chœur mixte Crescendo et Marc Charrière	15.07.2022
- Kidsgames	08.08.2022
- Concours hippique à Palézieux	12.08.2022
- Repas de soutien du Rugby Club Palézieux	21.08.2022
- Championnat des jeunes lutteurs	21.08.2022
- Repas de soutien de l'AS Haute-Broye	02.09.2022
- Marché au Château d'Oron	03.09.2022
- Journée impulsion pour la guérison de l'AIMG	10.09.2022
- U.S. Meeting organisé par l'Amicale Live To Ride	11.09.2022
- SDIS Oron-Jorat, 8 ^{ème} étape du Tour du Pays de Vaud	14.09.2022
- Soirée raclette de la Société Les Coucous d'Essertes	16.09.2022
- Bressane à gogo organisée par la Jeunesse d'Essertes	23.09.2022
- Tir villageois organisé par les Tireurs sportifs Palézieux 300 m	24.09.2022
- Gospel Center Oron, Gospel Wave Conférence	24.09.2022
- Concert Oronclassics à l'Eglise de Châtillens	24.09.2022
- Rallye des anciens de la jeunesse de Palézieux	25.09.2022
- Match aux cartes des Sittelles	30.09.2022
- Foire aux oignons	08.10.2022
- Les Talents d'Ecoteaux organisés par Les Crapauds	08.10.2022
- Swiss Cup de vélo trial organisée par le Trial Club Passepartout Moudon	09.10.2022
- Dîner d'Automne de l'AS Haute-Broye	16.10.2022
- Fabrication et vente de pain des Co'Pain	28.10.2022
- Soirées annuelles de Crescendo - 30 ans de la chorale	29.10.2022
- 10 ^{ème} Nuit du vin cuit organisée par l'Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont-du-Gard	04.11.2022
- Fête de la Paroisse protestante d'Oron-Palézieux	13.11.2022
- Rapport annuel du SDIS	18.11.2022
- Soirées annuelles Gym'Oron	26.11.2022
- Coffre-ouvert à la salle polyvalente de Palézieux-Village	26.11.2022
- Bricolages de Noël et soupe à la courge par Les Crapauds à Ecoteaux	26.11.2022
- Téléthon d'Oron	03.12.2022
- Marché de Noël au Château d'Oron organisé par l'Association pour la Conservation du Château d'Oron	03.12.2022

- Soirée annuelle de l'Harmonie d'Oron 04.12.2022
- Marché de Noël du Marché des produits du Terroir de la Haute-Broye 08.12.2022
- Noël villageois organisé par la Jeunesse d'Essertes 09.12.2022
- Le Chalet de l'Avent organisé par les Crapauds à Ecoteaux 01 au 24.12.2022
- Concert de l'Harmonie d'Oron 10.12.2022
- Fenêtre de l'Avent et brunch à Oron-le-Châtel organisé par le CADOC 10.12.2022
- Chantée de Noël des enfants de Les Tavernes et Les Thioleyres 15.12.2022
- Noël villageois à Ecoteaux 16.12.2022
- Visite du Père Noël à Essertes organisée par Les Coucous 17.12.2022
- Noël villageois à Chesalles organisé par les Groseilles 21.12.2022
- Fenêtres de l'Avent à Vuibroye organisé par Les Co'Pain 23.12.2022
- Noël de la Paroisse protestante d'Oron-Palézieux 24.12.2022
- Soirée du Nouvel-An organisée par la Jeunesse de Palézieux 31.12.2022
- Cours de l'Université Populaire de la Broye
- Rencontres des aînés de Palme d'Or et du Fil d'Argent
- Marchés des produits du Terroir de la Haute-Broye
- Marchés de l'Association du Marché d'Oron

3.1.31 Balade des Onze Comme Une

Les classeurs, les photos, les fiches et l'organisation : tout était prêt pour une balade des Dix Comme Une en mai 2020... Hélas, un virus est passé par là et c'est finalement le 22 mai 2022 que la Balade des Onze Comme Une a pu se dérouler sur le thème des « Bâtisses d'antan ».

Un recensement par localité a permis aux participantes et aux participants de découvrir des trésors cachés, mais parfois aussi placés juste sous les yeux, et ignorés. La fusion avec Essertes entrée en vigueur début 2022 a demandé l'adjonction d'une étape sur les hauteurs.

Petit-déjeuner, apéritif, dîner préparés par les sociétés locales, transports gratuits avec les Rétrobus et inauguration pour l'occasion d'un parcours à vélo : la formule et le beau temps ont séduit beaucoup de monde.



3.1.32 Fête nationale

Retour presque à la normale pour l'organisation de la Fête nationale à Palézieux-Village. Presque, car ce n'est plus un virus, mais la sécheresse qui a obligé la Municipalité à interdire les feux d'artifice à cette occasion. Le feu du 1^{er} août n'a pas non plus brûlé, manque d'eau oblige.

Les habitantes et habitants de la région se sont retrouvés avec plaisir dans la cour du collège pour entendre le message des autorités ainsi que de l'invité d'honneur, Monsieur Frédéric Brand, Directeur de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). La parole a aussi été donnée aux représentants des paroisses religieuses, avec un moment fort pour le pasteur Olivier Rosselet qui s'exprimait pour la dernière fois à Oron, avant son installation dans une nouvelle paroisse. La Fanfare de l'Harmonie d'Oron a accompagné la partie officielle, avant de céder la place au DJ bien connu, Jean-Daniel Graz. Les bénévoles de la Pétanque, ainsi que des Maientzettè ont assuré la bonne cuisson des saucisses et le ravitaillement en boissons.



3.1.33 Promotion du terroir

La Commune d'Oron est fière d'avoir sur son territoire deux marchés dynamiques et complémentaires.

Le Marché du terroir se déroule au Battoir de Palézieux-Village les premiers samedis du mois entre avril et novembre. Cette année, il a proposé une édition spéciale lors d'une fenêtre de l'Avent, le 8 décembre 2022.

Le Marché d'Oron a fêté sa première édition le 9 avril 2022. Il a progressivement trouvé son public et se déroule tous les samedis matins, sur la place de la Foire, à Oron-la-Ville.



Marché du terroir Battoir Palézieux



Marché d'Oron

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 05/2023).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 11 avril 2022, le Conseil communal a adopté le préavis 03/2022 relatif à l'arrêté d'imposition des années 2022 et 2023. Aucune modification n'a été apportée par rapport au précédent arrêté d'imposition.

3.2.3 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 07/2022, le plafond d'endettement pour la législature est fixé à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 12'500'000.--** pour les cautionnements.

3.2.4 Compétences municipales

Le 11 avril 2022, le Conseil communal accordait une autorisation générale pour la législature 2021-2026 (préavis 01/2022).

3.2.4.1 Acquisitions et aliénations d'immeubles

Dans le cadre de sa compétence, la Municipalité a vendu, en date du 14 octobre 2022, l'immeuble abritant l'ancien congélateur communal à Chesalles-sur-Oron (parcelle RF n° 5084) à M. Jean-Marc Terrapon, voisin de ladite parcelle, pour la somme de **CHF 75'000.--**.



3.2.4.2 Compétences pour dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Suite aux avis de crise énergétique et afin de répondre aux exigences du Canton, la Municipalité a acquis, en urgence, deux génératrices afin d'équiper les locaux de la voirie et du SDIS ainsi que le centre sportif d'Oron-la-Ville (ce dernier devant abriter notre Point de rencontre d'urgence - PRU).

Après avoir demandé plusieurs offres, les deux génératrices ont été achetées pour un montant de près de **CHF 34'400.--**. Dès lors, si le budget du centre sportif a permis d'absorber l'achat d'une des deux génératrices, les comptes des locaux de la voirie auront un dépassement de l'ordre du **CHF 10'000.--**.



Par ailleurs, pour faire coupler ces génératrices, les tableaux électriques des bâtiments SDIS, voirie et centre sportif ont dû être adaptés. Toutefois, ces travaux ont été réalisés en 2023.

3.2.4.3 Autorisation de plaider

Cette autorisation dispense la Municipalité de devoir recourir pour chaque litige, souvent de minime importance, aux autorisations du Conseil communal. La Municipalité est en mesure d'agir en temps utile dans des cas urgents pour sauvegarder des intérêts de la Commune.

En 2022, la Municipalité a été appelée à défendre ses intérêts devant des instances de recours de droit administratif, ceci essentiellement pour des questions relatives à la police des constructions, notamment pour la question des antennes 5G.

3.2.4.4 Legs, donations et successions

En 2022, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

En janvier 2023, le nombre de demandeurs d'emploi était de 138, soit un taux de chômage de 2,6 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
Demandeurs d'emploi	6	31	37	29	27	8	138

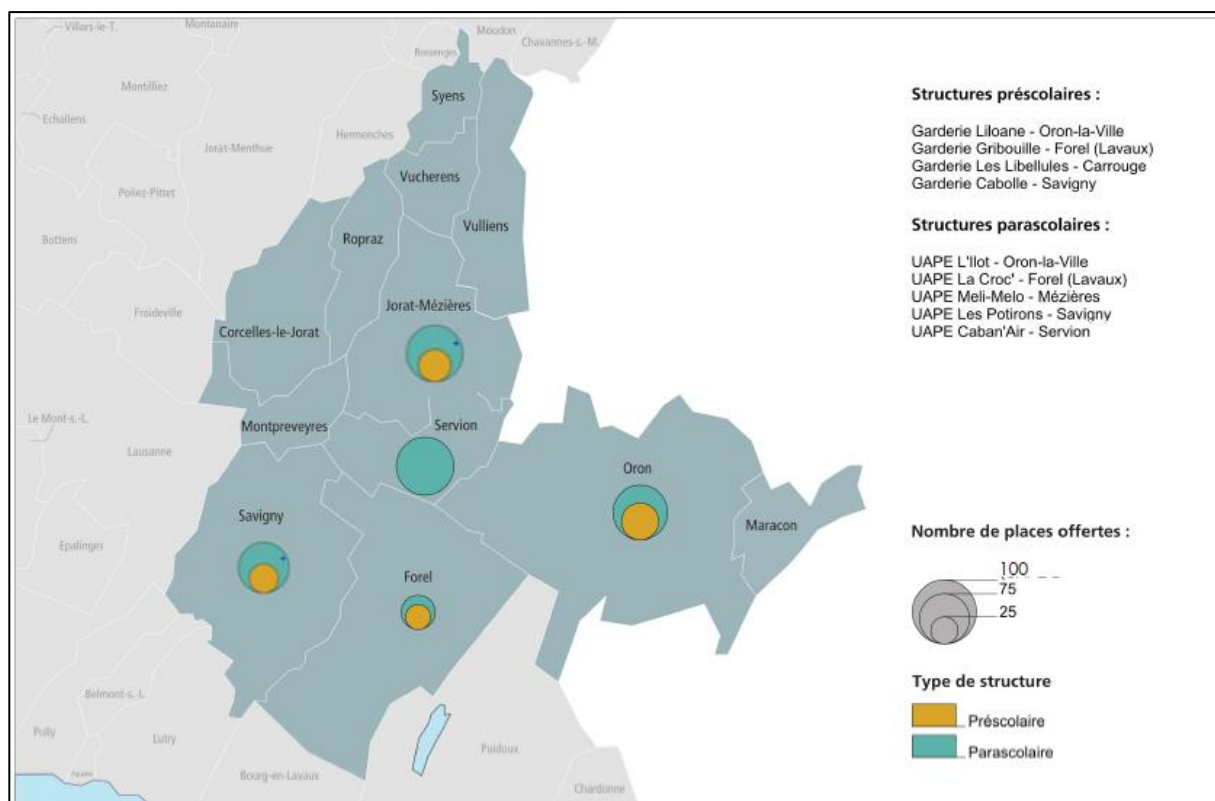
Il est intéressant de relever que sur ces 138 demandeurs d'emploi, il y a 78 hommes pour 60 femmes et 94 Suisses pour 44 étrangers.

Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau d'Accueil Petite Enfance Région Oron (APERRO). Celui-ci a été constitué et reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) en 2009.

Le réseau APERRO est une association régie par les articles 60 et suivant du Code Civil Suisse.



Source : Site internet APERRO

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF). Le réseau APERO regroupe 12 communes membres pour une population totale de 20'429 habitants.

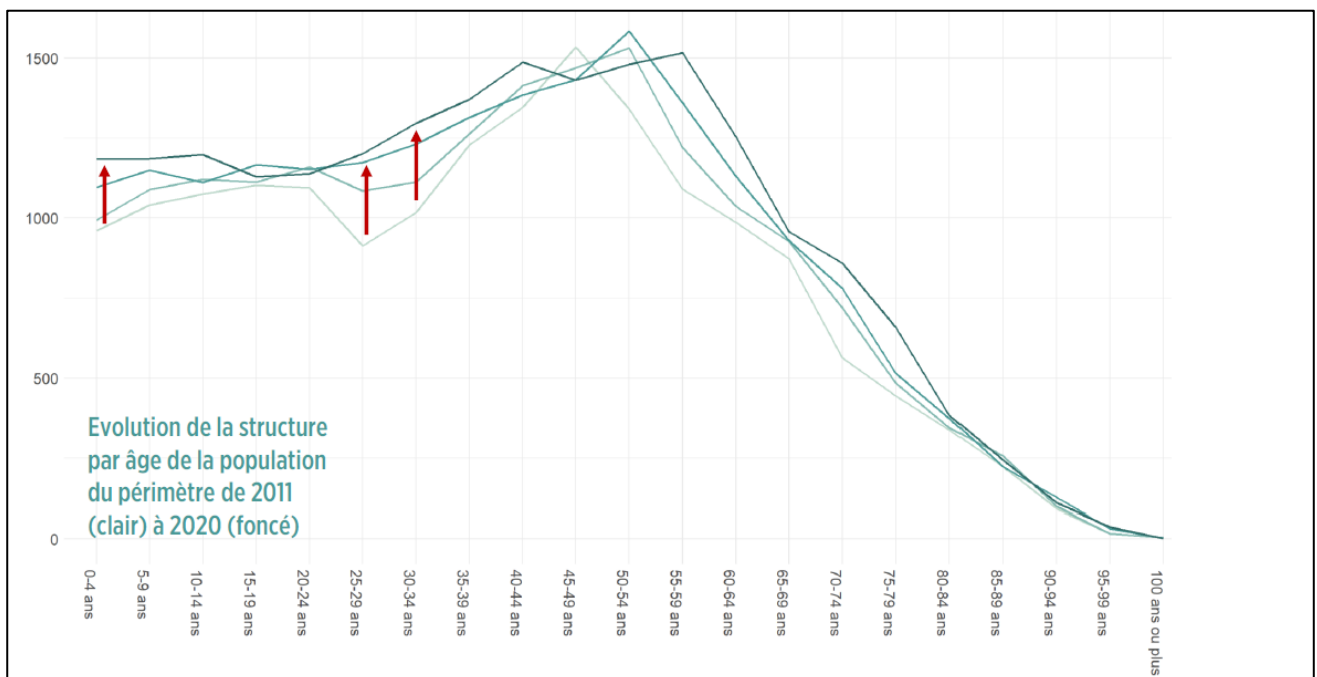
Le réseau est l'employeur de 305 personnes. Il est entreprise formatrice pour 7 stagiaires, 21 apprentis et 4 étudiants en école supérieure.

Il répond actuellement au besoin de 1'050 familles et accueille 1'497 enfants par semaine. Malheureusement, et pour la première fois, le réseau n'arrive plus à répondre à l'entier des demandes. En septembre, environ 140 enfants étaient en attente d'une place d'accueil.

Le réseau a mandaté le bureau Microgis pour une étude portant sur le « Diagnostic des besoins et orientations de développement » afin de lui permettre, ainsi qu'aux communes membres, de poursuivre un développement nécessaire qui soit adapté à la demande tant en nombres de places d'accueil qu'en lieux géographiquement pertinents.

L'étude fait apparaître que nous sommes dans une région où la population est particulièrement active, ce qui implique un besoin d'accueil élevé. En moyenne cantonale, il y a 19 % des familles dont un parent reste au foyer alors que dans notre région ce pourcentage est de 10,9 %.

Selon cette étude, c'est principalement dans l'offre préscolaire que les places d'accueil doivent encore être développées, ceci sur le secteur Nord (Carrouge - Vucherens - Vuillens, etc.) et Palézieux-Gare lors de la future création du quartier de La Sauge.



Source : Etude Microgis présentation septembre 2022

Par le schéma ci-dessus, on peut constater une augmentation de jeunes enfants ainsi que de jeunes adultes qui potentiellement vont fonder une famille et auront besoin de places d'accueil. Auparavant la tranche d'âge 20-35 ans était moins présente et venait dans la région lorsque les enfants étaient plus âgés. Notre région attire plus de jeunes et de jeunes familles.

Dans l'offre concernant la petite enfance, la Commune accueille depuis dix-neuf ans l'association ARC-Echange, dont la mission est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges aux enfants de

0 à 5 ans et à leurs parents ou adultes de référence dans le respect des valeurs, besoins et appartenances de chacun.

Ses prestations sont animées par des bénévoles spécialement formés dans onze communes du Canton et encadrés par une équipe de professionnels du travail social qui coordonnent le service et garantit la qualité de l'offre.

Depuis cette année, une convention définissant les modalités financières et logistiques a été établie et signée entre ARC-Echange et la Commune d'Oron afin de maintenir cette offre pour notre population et celle de la région.



3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

Les autorités communales, accompagnées par la Gendarmerie et la Justice de paix, ont procédé à une exécution forcée d'expulsion pour cette année 2022. Après toutes les démarches administratives effectuées, les biens ont été liquidés.

3.3.4 Groupement chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM)

Le Groupement des chauffeurs bénévoles Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM) permet aux personnes de notre communauté sans moyen de locomotion de se rendre à leurs rendez-vous médicaux et de recevoir des repas à domicile. Ils assurent également les transports de certains enfants de la Fondation de Serix.

En 2022, c'est plus de 250 demandes par mois, dont 80 fixes, qui ont été gérées par le Groupement, en partenariat avec le CMS d'Oron.

Les autorités communales saluent l'investissement de ces chauffeurs bénévoles.



3.3.5 Cohésion sociale

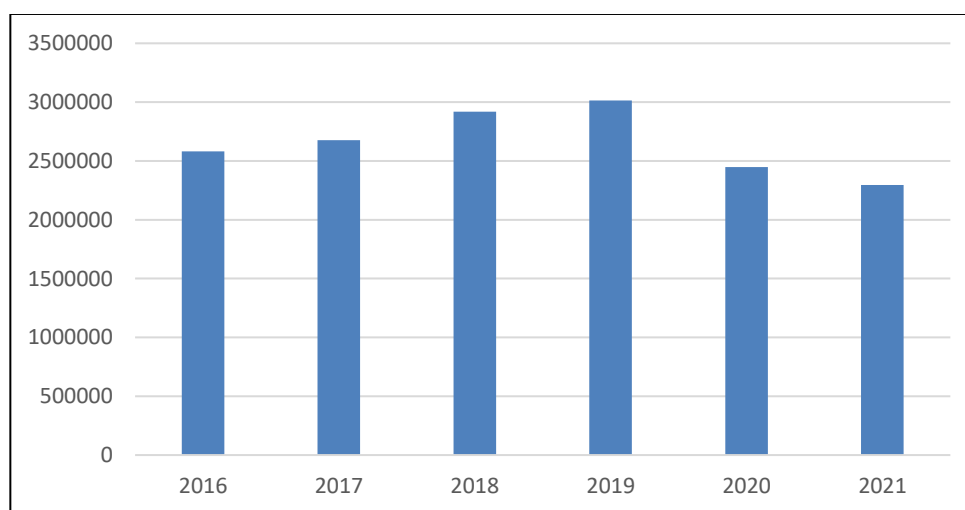
Vous trouverez ci-dessous la participation sociale prévisionnelle de la Commune pour 2023 :

Régime social	Prévision Oron 2023
1. PC à domicile et hébergement	CHF 844'031.70
2. Assurance maladie	CHF 403'410.61
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 710'966.15
4. Subventions et aide aux personnes handicapées	CHF 403'899.46
5. Prestations pour la famille et autres prestations	CHF 806'897.60
6. Bourses d'études et d'apprentissage	CHF 104'918.89
7. Accord Canton - Commune et Décision CE du 20.12.2021	CHF - 112'261.61
Total pour la Commune d'Oron	CHF 2'561'862.80

Cette participation est calculée sur la base des critères suivants :

- Modalités de répartition des acomptes provisoires 2023 selon la Loi sur les péréquations intercommunales (LPIC) du 15 juin 2010
- Budget 2023 de l'Etat de Vaud tel qu'adopté par le Grand Conseil le 20 décembre 2022
- Protocole d'accord du 25 août 2020 signé entre l'Etat de Vaud et l'Union des communes vaudoises (UCV) et dont les effets ont été entérinés notamment aux articles 17 ss de la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) dans sa version en vigueur dès le 1^{er} janvier 2021.

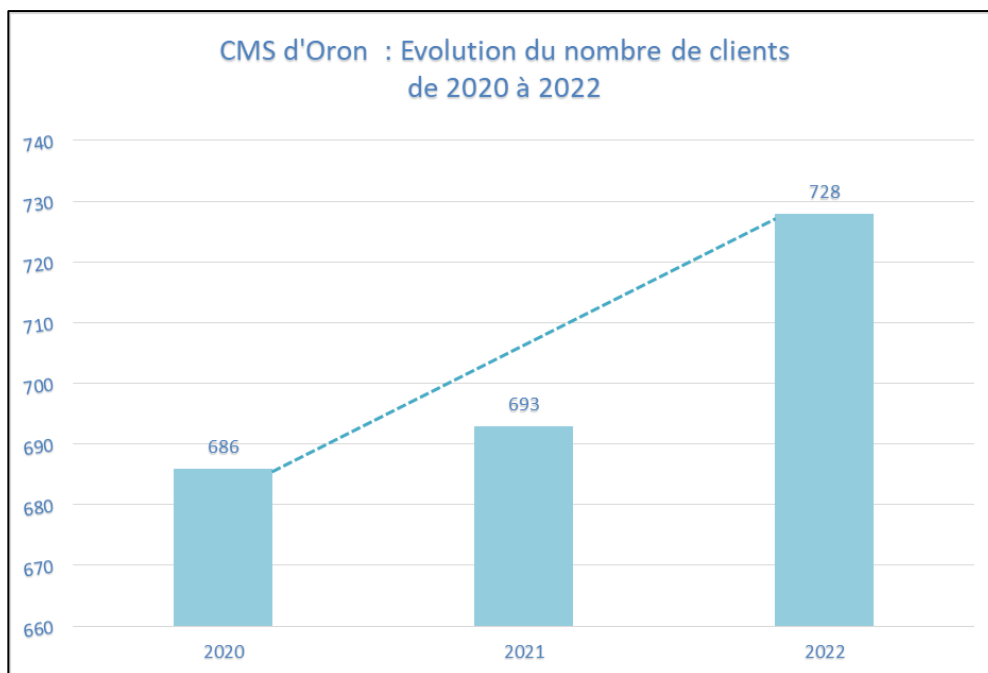
A titre de comparaison, vous trouverez un tableau de l'évolution des coûts de la cohésion sociale pour Oron :



Source : DSAS, 2023

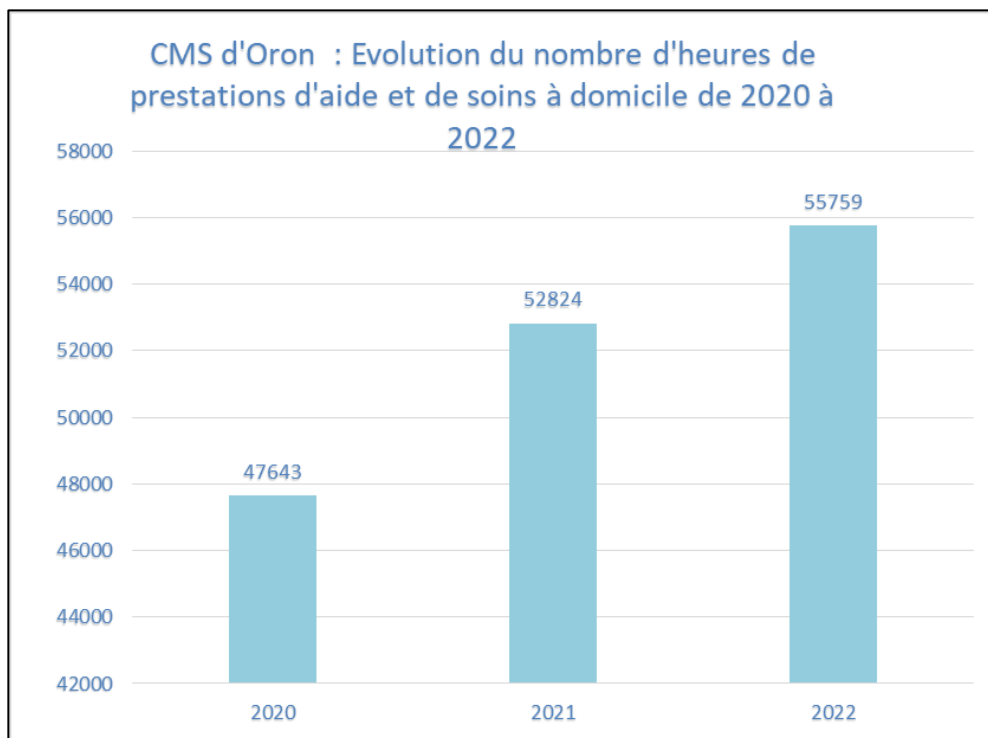
3.3.6 Santé publique - Aide et soins à domicile

Le Centre Médico-Social (CMS) d'Oron a vu le nombre de ses clients augmenter de 6,3 % entre 2020 et 2022.



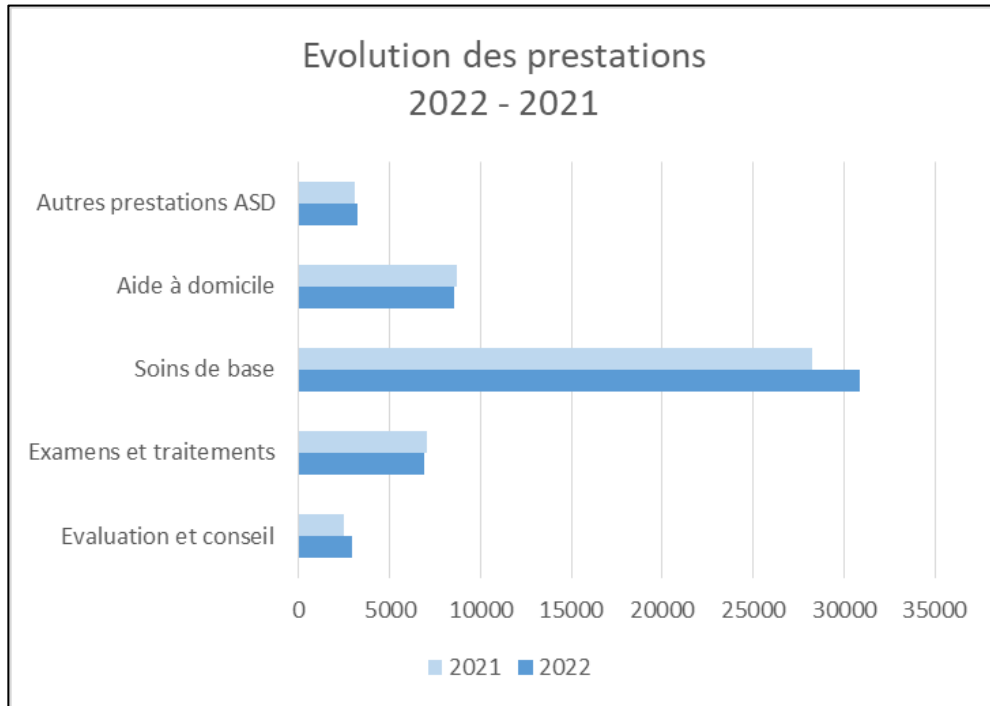
Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile - CMS de la couronne Lausannoise)

Concernant l'évolution du nombre d'heures de prestations d'aide et de soins à domicile, ces dernières ont augmenté de 17 % entre 2020 et 2022



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile - CMS de la couronne Lausannoise)

Evolution des heures et types de prestations effectuées auprès des clients du CMS



Source : APROMAD (association pour la promotion et le maintien à domicile - CMS de la couronne Lausannoise)

En dehors du CMS, de nombreuses personnes travaillent, sur notre territoire, dans le domaine de la santé. La Commune a réuni les différents acteurs exerçant ces métiers, type médecin, psychiatre, psychothérapeute, physiothérapeute, pharmacien, ergothérapeute, infirmier, etc. afin de leur présenter le projet du futur quartier de la Saugue. En effet, le souhait de la Municipalité, avec l'accord des propriétaires, est de pouvoir y créer un centre médical. Il apparaît important de maintenir, voire de développer, des prestations de proximité pour notre population.

Suite à cette réunion, un groupe de travail a été constitué et s'est rencontré à une reprise durant l'année afin d'entamer une réflexion sur le besoin et le concept d'organisation d'un centre médical. Le processus poursuit son cours.

3.3.7 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie

Cela fait maintenant 4 ans que la Commune d'Oron a adhéré à la campagne *Une tulipe pour la vie*.

L'association « L'aimant Rose » œuvre en Suisse pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans. Pour rappel, cette maladie atteint une femme sur huit et reste la première cause de mortalité féminine des 40-50 ans.

La Municipalité profite de cette occasion pour remercier chaleureusement les employés du Service de la voirie pour la création de cet arrangement floral.



3.3.8 Vieillir 2030

Au travers du projet Vieillir 2030, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) s'engage depuis 2020 dans une large démarche participative afin de relever les défis liés au vieillissement de la population, répondre aux besoins des seniors et valoriser leur place dans une société inclusive et bienveillante.

Afin de concrétiser la future stratégie de la politique cantonale du vieillissement et d'expérimenter des démarches nouvelles, le DSAS a lancé un appel à projets en mars 2022, ouvert à tous les organismes actifs dans le Canton de Vaud dans le domaine des vieillesse et des vieillissements.

La Commune d'Oron, en partenariat avec les deux groupes d'ânés Palme d'Or et Fil d'Argent, a déposé un projet qui poursuivait les objectifs suivants :

- Intégrer les seniors dans la société
- Visibiliser les ressources et compétences des seniors et favoriser leur autonomie
- Inciter au dialogue entre les générations
- Susciter et renforcer le travail en réseau entre les acteurs/prestataires communaux

Après une phase d'analyse soutenue, le projet n'a finalement pas été retenu par le canton. Les autorités communales restent néanmoins convaincues de l'importance d'une telle démarche et étudient l'opportunité de concrétiser tout ou partie du projet initial.



3.3.9 Accueil des réfugiés ukrainiens

En partenariat avec l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), la Commune d'Oron participe au programme « un Village une Famille » par la mise à disposition d'un appartement pour deux familles de réfugiés ukrainiens. L'exécutif entretient des contacts étroits avec ces ressortissants et le coordinateur régional.

Le 4 mai 2022, la Municipalité a invité l'ensemble des réfugiés situés sur son territoire à une soirée d'informations et d'échanges. Elle avait convié à cette occasion le directeur de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux, Monsieur Détraz, pour les questions liées à la scolarisation des enfants, et le Rugby Club Palézieux, qui a décidé d'offrir des cours gratuits aux enfants réfugiés. La soirée s'est terminée par des pizzas.



Photo : Eric Moser, Le Courrier

3.3.10 Permanence Info-Conseil Migration Lavaux-Oron

La Commune d'Oron est fière d'accueillir depuis le 25 août 2022 une Permanence Info-Conseil Migration du Centre Social Protestant dans une salle du collège de Palézieux-Village.

Cette permanence s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration et de prévention du racisme du Canton de Vaud. Elle est tenue une fois par mois et s'adresse aussi bien aux personnes nouvellement arrivées qu'à celles déjà installées. Elle se veut anonyme, sans prise de rendez-vous et est animée par un travailleur social.

Cette permanence sociale poursuit différents objectifs : ouvrir un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation ; informer les personnes des offres d'intégration, ainsi que sur les démarches à entreprendre pour s'insérer dans les meilleures conditions possibles ; donner des renseignements en matière d'assurances sociales et de droit des étrangers (notamment) et aider les personnes dans leurs démarches administratives.



3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2022, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'849
Catholiques	1'436
Sans confession	1'003
Autres et non renseignés	1'939

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

Par ailleurs, nous relevons que le pasteur M. Olivier Rosselet a terminé son mandat auprès de notre paroisse courant été 2022 et a été remplacé par M^{me} Véronique Monnard, Diacre suffragante.

De plus, sous l'égide de la paroisse, un groupe « EcoEglise » a été fondé et entreprend divers projets, comme par exemple, un cheminement piétonnier agrémenté d'arbustes fruitiers vers le temple de Palézieux, ainsi que l'installation de nichoirs à martinets à la cure de Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 584'643 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 210'662 m³ soit 42.38 % (45.35 % en 2021)
- Les achats d'eau extérieurs : 286'387 m³ soit 57.62 % (54.65 % en 2021)

4.1.1.1 Production d'eau communale

A la suite des pannes de pompes dans nos ressources du puits du Very et de celle des Bures ainsi qu'une météo très peu favorable à une bonne qualité de l'eau, nous avons eu beaucoup de perte de production communale. En effet, les pompes ont été régulièrement arrêtées ou mises en décharge. De plus, la sécheresse de cet été a fortement fait diminuer les débits.

Afin d'y remédier, une étude est en cours pour la pose d'un traitement UV dans le puits des Bures et dans le captage de la Longive. Cette modification permettra de limiter l'eau mise au rejet et de garantir la qualité de cette dernière en tout temps.

Les productions communales en eau pour 2022 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et au Puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	58'053 m ³
	Pompage de la Longive	<u>85'978 m³</u>
	Total Oron-la-Ville	144'031 m³
Ecoteaux		66'631 m³
	Total général	210'662 m³

4.1.1.2 Fournisseurs d'eau potable

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 39'140 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard : 130'139 m³
Prix d'achat dès 2021 : plus de quota et un prix d'achat de **CHF 1.40/m³**

Maracon : 43'458 m³
Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 73'650 m³

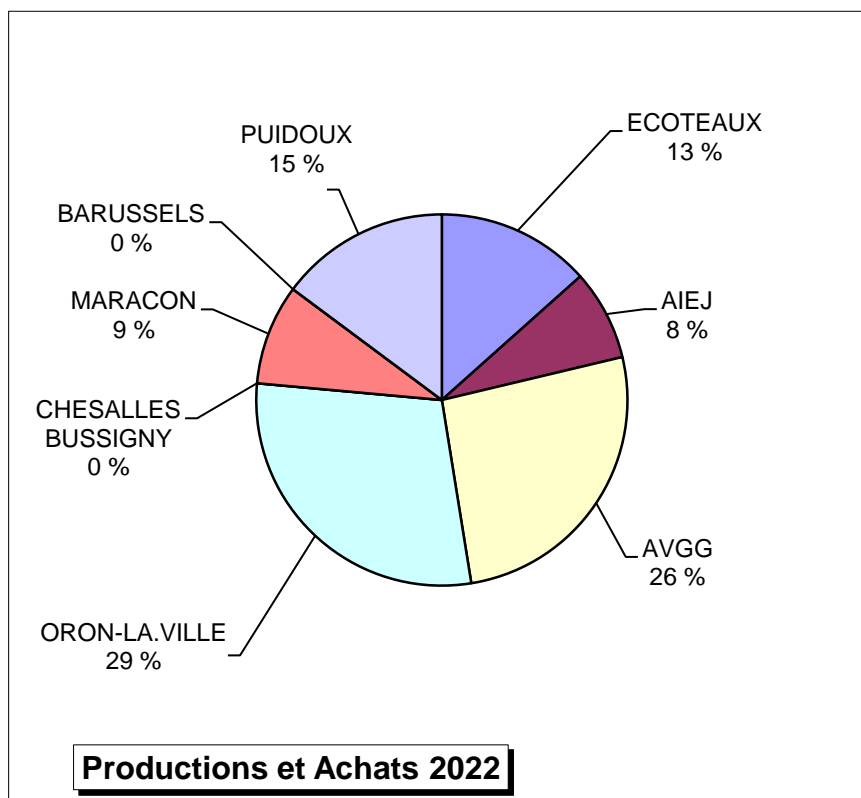
Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

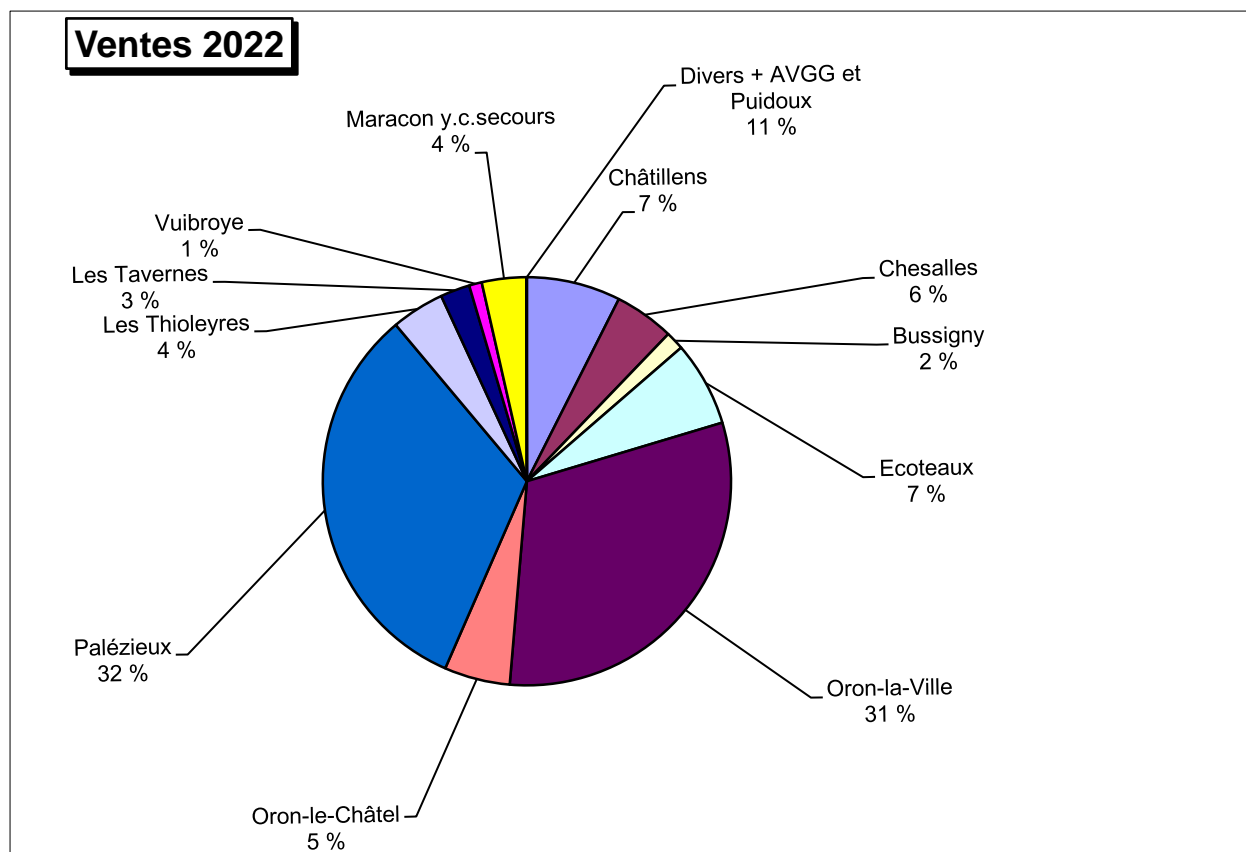
4.1.1.3 Ventes d'eau

ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX
66'631 m ³	39'140 m ³	130'139 m ³	144'031 m ³	0 m ³	43'458 m ³	0 m ³	73'650 m ³
Achat annuel							497'049 m³

Ventes d'eau en m³	
Ventes	Annuel
Châtillens	28'389
Chesalles	18'093
Bussigny	5'562
Ecoteaux	25'649
Oron-la-Ville	118'228
Oron-le-Châtel	19'874
Palézieux	123'415
Les Thioleyres	16'063
Les Tavernes	8'899
Vuibroye	3'836
Maracon y.c.secours	13'480
Bossonnens et Puidoux	93
Total des ventes	381'581

Différence	115'468 m³
eau non comptabilisée	25'000 m³
Différence nette	90'468 m³
Perte	18.20 %
Consommation annuelle par habitant	55 m³





4.1.2 Qualité de l'eau

La collaboration avec le laboratoire d'analyses SCITEC Research SA de Lausanne se poursuit.

Au cours de cette année, nous avons effectué un total de 159 analyses sur le réseau de distribution avec 8 supplémentaires effectuées par le Canton.

Parmi ces analyses, nous pouvons en compter 10 pour la légionnelle, 17 pour le contrôle des ressources lors d'intempéries et 12 pour ce qui est des pesticides et métaux lourds, le reste étant dédié à la bactériologie standard.

Analyse réseau Oron 2022	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2022	Valeur moyenne
pH	7.7	Sulfate (mg SO ₄ /l)	19.25
Conductivité à 20°C	502.5	Nitrate (mg NO ₃ /l)	6.7
Turbidité	0.1	Hydrogénocarbonate (mg HCO ₃ /l)	275
Dureté totale (F°)	26.2	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Sodium (mg Na/l)	6.2	Bromure (mg Br/l)	0
Calcium (mg Ca/l)	88.78	Dureté carbonatée (F°)	22.6
Magnésium (mg Mg/l)	9.92	Carbone organique total (mg C/l)	1.1

4.1.3 Restriction d'eau

Cet été a été particulièrement chaud et sec avec un gros déficit pluviométrique, ce qui a amené la Commune à imposer des restrictions d'eau sur son territoire.

En effet, nos ressources ne suffisant plus à fournir l'eau consommée dans leurs secteurs, la Commune a été amenée à faire d'importants achats d'eau à nos voisins via les interconnexions de réseau que nous avons afin de garantir un service minimum.

Les communes voisines étant elles-mêmes limitées avec leurs ressources, la majorité de l'eau fournie provenait du lac, ce qui nous a posé des problèmes d'eau « jaune » dans certaines localités. L'eau du lac possédant des caractéristiques chimiques différentes de celles de nos sources, l'équilibre calco-carbonique s'en retrouve modifié, ce qui a pour conséquence une dissolution du calcaire et une remise en suspension des particules de rouille dans les conduites. Cette situation n'affecte pas la qualité de l'eau mais pose des problèmes sur le plan gustatif et visuel.

4.1.4 Chlorothalonil

Le suivi de ce fongicide étant intégré au plan d'échantillonnage communal, des analyses régulières sont faites. Malgré des résultats fluctuants, nous constatons un léger abaissement du taux des métabolites.

L'étude auprès du bureau AW Ingénieurs-Conseils SA de Mézières pour le projet de mélange des eaux entre différentes ressources et leur traitement poursuit son cours. Une offre a été demandée auprès du bureau d'hydrogéologues Impact-Concept SA pour une étude approfondie sur les trois ressources concernées, à savoir les captages de La Longive et des Bures en vue de leur réfection et du Bois de Mont en vue de sa construction.

4.1.5 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

La fin de l'étape 1 du PDDE touchant à sa fin, il a été décidé de mandater le Bureau AW Ingénieurs-Conseils SA à Mézières pour sa remise à jour.

En effet, de nombreuses étapes prévues plus tard ont déjà été faites par opportunité suite à d'autres travaux et certains tracés ne sont plus faisables ou à redimensionner.

D'autre part, nous avons également étudié plus en détail certains ouvrages déficients, ce qui modifie l'ordre de priorité pour leur reconstruction à neuf.

Le problème du Chlorothalonil nous oblige aussi à repenser le traitement et l'acheminement de l'eau de nos deux ressources principales.

Le PDDE étant en cours d'étude, nous n'avons pas renouvelé de conduite durant l'année 2022 pour éviter d'entreprendre des travaux à double ou non adaptés.

4.1.6 Etat des ouvrages

4.1.6.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

La Commune a profité de cette année plus calme en raison du changement de mandataire pour le suivi du PDDE pour remettre aux normes et en état une bonne partie des ouvrages du réseau. Nous

pouvons citer les chambres des Bois, de Serix, de Platta-Pierre, de Chaperon, de la Mionne, du Pont de la Broye, ainsi qu'une partie du réservoir de Chesalles.

Ces travaux ont permis d'optimiser le réseau en augmentant le diamètre par endroit afin d'être plus efficace en défense incendie et en diminuant des pertes de charge.

Certains anciens compteurs ont été remplacés par des débitmètres permettant un passage intégral, un comptage plus précis et une meilleure transmission des données.

La remise aux normes a été principalement axée sur le changement de robinetterie, la révision des pompes, l'isolation galvanique, le remplacement des appareils énergivores, l'assainissement électrique, la rehausse et l'agrandissement des accès, ainsi que la mise en passe et la sécurisation de ces derniers.



Station de Platta-Pierre avant travaux



Station de Platta-Pierre après travaux

4.1.6.2 Crise énergétique

Lors de la mise en conformité de nos différents ouvrages au cours de cette année, l'entreprise A. Pilet SA Technique de l'eau, qui s'occupe de tout ce qui est gestion informatique du réseau d'eau, a procédé au contrôle de toutes les vannes de régulation et des tableaux électriques.

La Commune en a profité pour remettre à jour ces derniers afin qu'ils soient le plus autonome et performant possible. A titre d'exemple, les batteries de secours ont été changées par des modèles de plus grande capacité, les éléments permettant la recharge de ces dernières ont

également été remplacés pour que l'on arrive à le faire en 4 heures, les paramètres ont été modifiés et des prises pour des pompes doseuses en cas de pollution ont été rajoutées.

Une analyse du réseau a également été faite afin de déterminer les ouvrages de première nécessité à secourir en cas d'interruption de courant prolongée. Il en est ressorti 4 stations, principalement des ressources, qui vont devoir subir des modifications supplémentaires afin de pouvoir être alimentées par des générateurs de secours. Une réflexion pour en acquérir deux de 40 ampères est en cours.

4.1.6.3 Ecoteaux - Puits du Very

La Commune est toujours dans l'attente du retour de la direction générale de l'environnement (DGE) sur le débit de concession exact.

A la suite du changement de la pompe qui est tombée en panne au courant de l'année, nous avons remarqué que le puits est sujet à un problème de fer dissout. Ce problème n'a pas pu être constaté avant puisqu'il s'agit d'une nappe phréatique dite « captive » (eau prise entre deux couches géologiques perméables et de ce fait sous pression).

Dans cet environnement, l'eau s'appauvrit en oxygène, ce qui dissout en plus grande quantité le fer et le manganèse présents. Lors de l'exploitation de la ressource par pompage, l'eau se ré-oxygène, ce qui précipite ces deux composants et forme des dépôts dans les conduites.

Afin de prendre les devants avant que le problème ne se répercute dans le réseau de distribution, une offre pour l'étudier et le résoudre a été demandée.



Puits du Very pendant la sortie de la pompe (-21mètres)

4.1.6.4 Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos

Depuis son entrée en fonction, le réservoir nous donne entière satisfaction.

Des travaux pour les petites finitions sont encore en cours, c'est le cas de l'étiquetage des conduites, du schéma de fonctionnement et des diodes antiparallèles.

4.1.6.5 Palézieux - Forages dirigés

Lors des travaux de la traversée de Palézieux-Village, nous avons profité de renouveler l'ancienne conduite en fonte passant sous les voies CFF par une en polyéthylène (PE).

Pour ce faire, nous avons effectué deux forages dirigés en parallèle, un pour la conduite, et l'autre pour la liaison de fibre optique ainsi qu'une alimentation électrique pour une future chambre de comptage aux abords de la Mobilidoux.

Cette dernière permettra de compter les échanges d'eau entre Oron-la-Ville et Palézieux et d'avoir une meilleure vue d'ensemble afin de détecter plus rapidement d'éventuelles fuites.

4.1.6.6 Fuites

Au cours de cette année, 60 interventions ont été comptabilisées, dont 37 en urgence.

Le plus grand nombre de fuites communales s'est produit sur la conduite en acier 250 reliant En Plan aux Thioleyres. Ce tronçon est dans le crédit d'étude approuvé par le Conseil communal de décembre 2022 avec le réservoir des Carboles (préavis 20/2022) afin de procéder à son remplacement.



Fuite sur conduite en fonte à la Route de Bossonnens, Ecoteaux

4.1.6.7 Compteurs

Le renouvellement des compteurs manuels ainsi que des premières générations de radios est presque terminé.

La nouvelle génération dite SMART intelligent/OMS, que la Commune pose, permet un enregistrement des consommations journalières en cas de question de facturation, ainsi qu'un journal d'alarme pour avertir s'il y a un problème de fuite, d'air, de température, etc.

Ces informations sont enregistrées et gardées en mémoire dans le compteur. Le seul moyen de pouvoir les consulter et d'avoir accès à ce dernier est d'y connecter un ordinateur avec le logiciel du fabricant.

4.1.6.8 Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans

L'étude a été finalisée et le dossier soumis aux différentes autorités pour validation.

Hormis quelques adaptations demandées, le projet va de l'avant. Seule la Direction générale de l'environnement (DGE), secteur biodiversité, a rendu un préavis négatif. En cause, un biotope classé s'étant créé en bas du talus à la suite des écoulements d'eau qui ne sont plus captés par les drains du captage colmatés par les racines.

4.1.6.9 Bornes hydrantes

La totalité des bornes hydrantes communales s'élève désormais au nombre de 313 dont 4 sèches au centre carcéral. Cette augmentation est due à la fusion avec le village d'Essertes début 2022 qui en ajoute 23.

Suite à un défaut d'usine constaté sur les pieds d'hydrante vario 2, une campagne a été entreprise il y a quelques années par le fournisseur afin de changer la pièce défectueuse sous garantie. Cette dernière a été achevée au courant de cette année.

Les entretiens se font toujours par l'entreprise Von Roll mais le contrat a été revu à la hausse, passant de 70 pièces par année à 80. Le tournus est maintenu sur un cycle de 4 ans pour couvrir le parc complet. A la suite de la révision, les travaux de réparation ou de mise à niveau sont planifiés.

Pour l'année 2022, nous avons contrôlé 73 bornes hydrantes dans les villages de Vuibroye (11), Essertes (23), les Tavernes (12) et Châtillens (27). A la suite de ces contrôles, 17 défauts mineurs ont été constatés et 1 borne hydrante a nécessité une révision complète de la partie inférieure avec un changement à neuf de la partie supérieure (subventionné à 50 % par l'ECA).

4.1.6.10 Mesure de débit des bornes hydrantes

A la suite de la mise en service du réservoir des Clos, la Commune a lancé une campagne de mesures de débit des bornes hydrantes sur le secteur nord afin de répondre à la demande de l'ECA. Ces mesures servent à connaître les conditions hydrauliques de chaque pièce grâce à une plaquette indiquant les l/min qu'elle peut fournir.

4.1.7 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

La société Palézieux Bio-énergie SA dont la Commune possède 10 % du capital fournit toujours plus de 80 % de la consommation de chaleur du Collège de Palézieux.

Le second moteur acheté en 2021 a permis d'augmenter la production d'électricité. Toutefois, il s'avère plus difficile de trouver des cosubstrats et les deux moteurs ne tournent que rarement à plein régime. Cela dit, les deux moteurs assurent une sécurité de fonctionnement lors d'une panne ou d'une révision d'un des deux.

Le projet de serre maraîchère a été abandonné car difficilement rentable. La société réfléchit toujours comment valoriser l'excédent de chaleur produit, en été notamment.

Il est à noter que M. Eric Ramseyer, Président du Conseil d'administration et Municipal, se récuse lors des décisions à prendre en Municipalité.

4.1.8 Swisscom - 5G

Après une période de moratoire, le Canton a levé cette mesure et commencé à délivrer des synthèses CAMAC dès la fin de l'année 2021, permettant à la Municipalité de délivrer, en avril, 3 permis de construire pour des nouveaux mâts sur des terrains communaux, soit à Les Tavernes, à Les Thioleyres et à Oron-la-Ville. Un autre permis de construire a été délivré en octobre pour l'adaptation d'un mât existant. Ces 4 décisions de la Municipalité ont fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP) et étaient en attente de décision à la fin de l'année.

Une autre demande de permis pour une adaptation d'une antenne sur le domaine CFF a également fait l'objet d'oppositions lors de l'enquête qui s'est terminée en décembre. Pour 5 autres enquêtes

publiques publiées avant le début de l'année, les synthèses CAMAC ne sont pas encore parvenues à la Municipalité, le Canton ayant choisi de prioriser certains dossiers.

Dans ce contexte, une interpellation et une motion ont été déposées au Conseil communal pour demander des explications et proposer des mesures à la Municipalité. Une séance d'information destinée à la population d'Oron a été organisée le 7 juin et a permis à des intervenants favorables ou défavorables à la 5G de s'exprimer. La Municipalité a pu rappeler qu'elle comprend bien l'inquiétude et les résistances au développement de cette nouvelle génération d'antennes. Toutefois, ses compétences ne vont pas au-delà du traitement des dossiers qui lui sont soumis, à l'exception du choix d'accepter une installation sur une parcelle communale, ce qu'elle a fait à plusieurs reprises par choix géographique, sachant également qu'en cas de refus, d'autres antennes auraient été installées sur des propriétés privées sans que la Municipalité ne puisse s'y opposer.

Au-delà du respect des règlements communaux en matière des constructions, la Municipalité ne peut interagir, sachant que le droit supérieur s'applique et que dans un tel cas, elle est garante des réglementations cantonales et fédérales et qu'elle a le devoir de s'y référer dans le traitement des dossiers qui lui sont soumis.



Antenne existante à Palézieux, faisant l'objet d'un recours à la CDAP pour son adaptation à la technologie 5G (Google Map)

4.1.9 Télé-réseau VO Energies holding SA

La collaboration avec la société VO Energies holding SA est très satisfaisante et permet d'assurer une liaison fibre entre les deux administrations. Pour sécuriser cette liaison, la Commune va étudier une proposition de contrat d'entretien en 2023.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Nous avons effectué des curages et des passages caméra en nombre en 2022. Nous pouvons citer Oron-le-Châtel, la zone industrielle de Palézieux, la Place du Bourg à Oron-la-Ville, divers endroits du réseau d'Ecoteaux, de Chesalles et de Palézieux-Village. Cette campagne se poursuivra en 2023.

4.2.2 STEP VOG

Les travaux d'agrandissement de la STEP VOG se sont poursuivis en 2022. Ils ont toutefois été retardés par la pandémie, puis par la guerre en Ukraine et les difficultés d'approvisionnement qui en ont résulté. En 2023, il est prévu de finir les travaux, notamment la mise en service du traitement des micros-polluants et la pose des panneaux solaires.

4.2.3 STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP

Bien que mise en service et fonctionnelle, la STAP d'Ecoteaux ne correspond pas aux exigences de l'Association VOG, notamment au niveau du piège à cailloux. Le cas est actuellement en discussion entre le bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA, l'entreprise de construction, la Commune d'Oron et l'Association VOG.

Par ailleurs, un problème de qualité de résine a été mis en avant. Ce problème va être réglé sous garantie par l'entreprise en 2023.

4.2.4 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le répertoire qui doit être réalisé en collaboration avec le Canton est toujours en attente, en raison d'une surcharge de travail au BTO, et sera entrepris en 2023.

4.2.5 Association VOG - Nouveaux statuts

M. Thierry Menétrey, Municipal, a été élu président du législatif de l'Association VOG. Il prendra ses fonctions au premier janvier 2023.

5 Ecoles - Sports

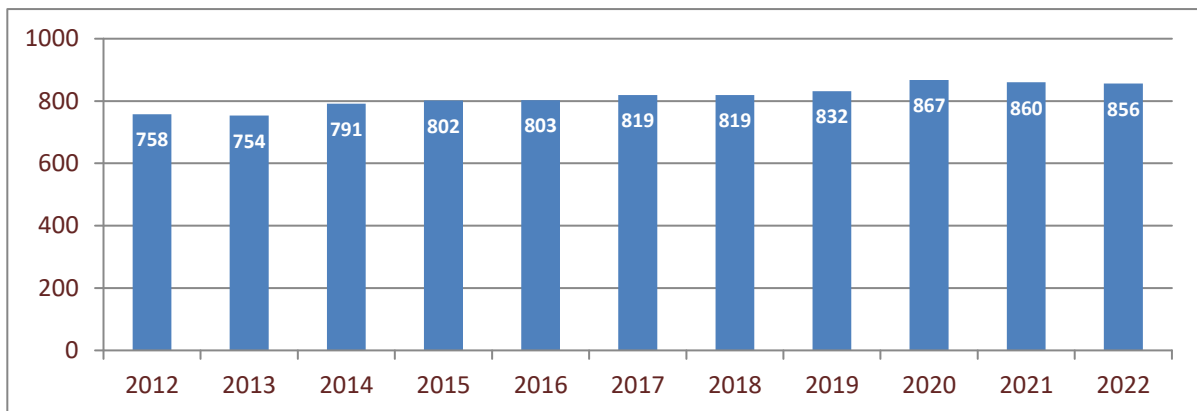
5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

En 2022, l'organisation de l'Etablissement scolaire (EPS) d'Oron-Palézieux a été quelque peu modifiée avec la fermeture des classes des petits collèges d'Essertes, de Châtillens, de Chesalles-sur-Oron, d'Ecoteaux et de Maraçon à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Dès la rentrée d'août, les élèves des Communes d'Oron et de Maraçon se sont retrouvés répartis dans les établissements d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

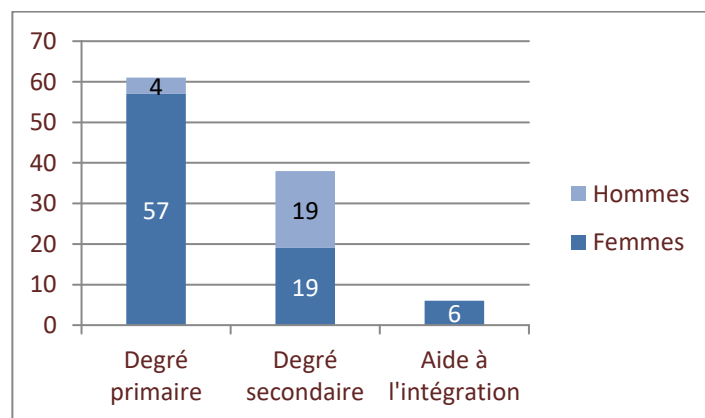
L'EPS comptait 856 élèves à la rentrée scolaire 2022-2023, répartis dans 8 classes à Palézieux (1P-6P) et pour Oron-la-Ville, nous avons 18 classes dans l'ancien collège, 6 classes dans le Pavillon et 14 classes pour le cycle 3 (9-11S) dans le nouveau collège.

5.1.2 Evolution des effectifs 2012-2022



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

Au 1^{er} octobre 2022, l'établissement comptait 99 enseignantes et enseignants, ainsi que 6 assistantes à l'intégration.



Source : rapport annuel EPS Oron-Palézieux

L'Entente intercommunale, composée des Communes d'Oron et de Maracon, est gérée par un bureau de référence. La secrétaire de ce bureau a donné sa démission à fin août 2022, et c'est la Commune boursière d'Oron qui a repris les activités parascolaires à charge des autorités communales, à savoir : les devoirs guidés, les sports facultatifs, les transports scolaires, les camps et sorties, les caisses de classe, la comptabilité, sans oublier le restaurant scolaire.

Concernant le restaurant scolaire, le contrat avec l'entreprise Eldora a été résilié pour la fin de l'année 2022 et c'est le traiteur de la Chenille Gourmande qui a repris ce secteur dès le 1^{er} janvier 2023. Il a fallu également engager un surveillant, et depuis peu un deuxième, pour accompagner les élèves, en particulier les 7-8H, qui fréquentent le restaurant scolaire durant la pause de midi.

La réorganisation des finances et la gestion des activités parascolaires ont nécessité l'augmentation de certains temps de travail au sein de l'administration communale, en particulier à la Bourse.

Les comptes de l'école ont été repris par la Commune boursière d'Oron et sont, de fait, inclus dans les comptes communaux avec, pour la première fois, tous les détails des différents postes.

Le rapport d'activités de l'EPS d'Oron-Palézieux peut être consulté sur le site www.ecole-oron-palezieux.ch.

5.1.3 Bibliothèque-médiathèque scolaire

En 2022, la bibliothèque scolaire a terminé son installation dans les locaux du nouveau collège. Avec l'augmentation du nombre d'élèves dans l'établissement, le Canton a octroyé un 35 % d'EPT supplémentaire qui a permis de faire passer le temps de travail de la bibliothécaire en place de 50 à 60 % et celui de l'aide bibliothécaire de 20 à 45 %.

Les horaires de la bibliothèque-médiathèque ont été élargis, en particulier sur la pause de midi, permettant ainsi aux élèves de 7H-11H qui cherchent un peu de calme après le repas de s'y installer tranquillement. Elle est également ouverte pour les parents d'élèves les mardis et vendredis de 15 h. à 17 h.

5.1.4 Ludothèque « La Place de Jeux »

La ludothèque « La Place de Jeux » a pu s'installer dans le nouveau collège, dans une grande salle lumineuse directement à côté du restaurant scolaire, mise à disposition par l'entente intercommunale.

Avec une telle situation, il a été demandé aux bénévoles de la ludothèque de développer les activités de celle-ci et de la faire connaître. Depuis l'automne 2022, l'ouverture de la ludothèque a passé d'un vendredi par mois à tous les vendredis, de 15 h. à 18 h. Pour 2023, des ouvertures supplémentaires devraient voir le jour.

5.1.5 Transports scolaires

Un peu plus de 60 % des élèves de l'EPS Oron-Palézieux se rendent à l'école en empruntant les transports scolaires. La fermeture des petits collèges a permis une simplification des transports. Pour rappel, les élèves de 1-6P sont transportés avec des petits bus appelés ScolaCar alors que les élèves de 7-11H reçoivent un abonnement Mobilis et utilisent les bus de lignes pour rejoindre l'établissement d'Oron-la-Ville. Pour les plus jeunes, l'horaire de début des cours a été décalé afin de pouvoir utiliser les ScolaCar de manière rationnelle. Les élèves de l'établissement de Palézieux débutent à 8h15,

alors que ceux d'Oron-la-Ville débutent à 8h45. Un changement qui a eu des répercussions pas forcément planifiées, soit une augmentation des demandes de places à l'UAPE pour les débuts de matinée.

Types de bus	Degrés scolaires	Nombres d'élèves
<i>ScolaCar</i>	1P - 6P	268
<i>Bus de ligne</i>	7P - 11S	259

Quatre véhicules ScolaCar sont à disposition pour transporter les élèves de 1-6P. Ces véhicules sont également utilisés pour les courses spéciales hebdomadaires des classes primaires qui se déroulent sur temps scolaire, en l'occurrence par exemple les déplacements à la piscine de Moudon. A noter que le regroupement des élèves sur les collèges de Palézieux et Oron-la-Ville a permis de diminuer très nettement les courses spéciales.

Evolution des coûts : vous trouvez ci-dessous un tableau comparatif entre les comptes 2020, 2021 et 2022. Au moment de rédiger ces lignes, les comptes 2022 n'ont pas encore été validés.

	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022
Abonnements Mobilis	143'989.00	114'692.00	181'144.05
Scolacars et Lavaux Voyages	528'189.80	616'343.75	596'489.00
Bus dédiés	119'200.20	116'165.95	.-
Transports spéciaux	11'609.40	8'041.65	4'816.40
Planification des horaires	34'070.55	34'072.00	34'070.90
Total	837'058.95	889'315.35	816'320.35

5.1.6 Patrouilleuses - Surveillantes de bus

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les élèves arrivent tous, soit à la gare routière d'Oron-la-Ville, soit au Collège de Palézieux. Les horaires des bus ont pu être optimisés et il n'y a que très peu d'attente entre la sortie des bus et le début des cours, ou la fin des cours et l'arrivée des bus.

Pour le Collège de Palézieux, en dépit de ce très court temps d'attente, il a été décidé de maintenir une surveillance pour accueillir les élèves des plus petites classes et veiller à leur sécurité.

A la gare routière d'Oron-la-Ville, plusieurs surveillantes se relaient pour accueillir les élèves des petites classes et les accompagner vers le collège en empruntant le chemin des écoliers, ou pour redescendre du collège à la gare routière à la fin des cours.

Ces tâches de surveillance sont assurées par M^{mes} Schmid, Laghezza, Rochat, Primini, Crot et Lazik alors que M^{mes} Dufey, Primini, Zaugg et Crot aident, comme patrouilleuses, les enfants à traverser la route à Châtillens (vers le passage à niveau du train) et à la Route de Lausanne à Oron-la-Ville devant le Collège.

Un très grand merci à ces personnes pour le travail qu'elles accomplissent par tous les temps et toutes les températures !

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Fonds intercommunal sportif et culturel

Suite à la fusion avec Essertes, Oron a profité de cette occasion pour débiter une réorganisation du Fonds intercommunal géré en partenariat avec la Commune de Maraçon.

Pour rappel, le fonds est alimenté par un versement de **CHF 17.--** par habitant. Ce dernier permet de soutenir les associations sportives et culturelles de la région, ainsi que des événements ponctuels. Les demandes de soutien sont analysées et validées par les Municipalités des deux communes.

En 2022, **CHF 103'900.--** ont été alloués, soit CHF 43'500.-- pour la culture et CHF 59'900.-- pour le sport.

5.2.2 Mérites sportifs et culturel

Après une année marquée par le COVID, la Municipalité a eu le plaisir de pouvoir décerner de nouveaux mérites. Les lauréats pour l'année 2022 étaient :

- Boucherie Sonney (médaillles remportées au concours de qualité de l'Union professionnelle suisse de la viande)
- M^{mes} Ariane Derron et Henriette Pasche Viltard (organisation du Clean-Up Day)
- Les Licornasses (Rugby)
- M. Thibaud Colomb (Volleyball et Beach Volley)
- M. Gaël Martin (Lutte)

Comme vous pouvez le constater, la diversité des profils des lauréats de cette édition démontre une volonté de l'exécutif d'ouvrir les domaines pour lesquels il souhaite récompenser les acteurs de sa communauté.



5.2.3 Sportifs méritants



Lors de la traditionnelle Foire aux oignons, la Municipalité a organisé une cérémonie en l'honneur des sportives et sportifs de la Commune qui ont fait rayonner Oron bien au-delà de ses frontières en 2022.

Les Autorités communales ont pu féliciter les personnes suivantes :

- L'équipe féminine de rugby de Palézieux, pour son titre de Championne Suisse 2019 et Vice-Championne Suisse 2022.
- M^{me} Nadia Fankhauser pour son titre de Reine de lutte 2022, son deuxième.
- Le club des Lutteurs de la Haute-Broye pour la participation à la Fête fédérale, de trois de ses membres, MM. Stéphane Haenni, Gaël Martin et Théo Rogivue.
- La première équipe de l'AS Haute-Broye pour sa promotion historique en 2^{ème} ligue.

5.3 Section 3 Jeunesse

5.3.1 Politique Jeunesse

S'il y a de nombreux clubs sportifs et associations diverses à Oron (60 au recensement des sociétés locales) auxquels jeunes et moins jeunes peuvent participer, il n'y a pas de politique jeunesse à proprement parler. Après la fusion avec Essertes, la Commune d'Oron compte plus de 6'100 habitants dont près de 2'000 ont entre 0 et 25 ans, ce qui, au niveau fédéral, est défini comme la jeunesse.

Actuellement, il n'y a pas de lieu dévolu aux jeunes et personne pour les accompagner dans d'éventuels projets qu'ils souhaiteraient réaliser. Par ailleurs, force est de constater que les incivilités sont en augmentation.

Pour mieux connaître les besoins des jeunes de la Commune, une enquête a été menée en fin d'année avec l'association « J'ai un projet », qui offre des prestations gratuites pour les communes, financées par le Canton, dans le cadre de la politique jeunesse cantonale. Les résultats seront connus en avril 2023 et l'idée est ensuite de bâtir un ou des projets avec les jeunes, de manière à les motiver à participer. Une réflexion porte également sur l'engagement d'un professionnel pour accompagner les jeunes et les soutenir dans leurs projets.

6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux - Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2022

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3518	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	4'879'375.00
318600.3519	Centre sportif et abri bus	Oron-la-Ville	9'482'870.00
318600.3517	Collège	Oron-la-Ville	21'754'057.00
318600.3409	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1'222'030.00
318600.3520	Halle voirie	Oron-la-Ville	2'299'340.00
318600.3540	Caserne des pompiers	Oron-la-Ville	3'640'830.00
318600.3537	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1'232'800.00
318600.3537	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	30'000.00
318600.3534	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2'110'000.00
318600.1700	Buvette du Foot	Oron-la-Ville	570'520.00
318600.3522	Local musique	Oron-la-Ville	106'464.00
318600.3522	Garage & réduits	Oron-la-Ville	38'462.00
318600.3522	Ancienne Salle de gymnastique	Oron-la-Ville	813'072.00
318600.3522	WC publics	Oron-la-Ville	101'709.00
318600.3516	Refuge forestier	Oron-la-Ville	148'077.00
318600.5800	Eglise	Oron-la-Ville	2'637'250.00
318600.4520	Déchèterie Aux Pralets	Oron-la-Ville	410'000.00
318600.3410	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1'446'600.00
318600.3523	Local du feu	Oron-le-Châtel	64'000.00
318600.3523	Local voirie	Oron-le-Châtel	46'800.00
318600.3523	Ancienne laiterie	Oron-le-Châtel	151'830.00
318600.3525	Centre scolaire	Palézieux	14'313'836.00
318600.3524	Bâtiment communal	Palézieux	1'892'975.00
318600.3526	Stand de tir	Palézieux	922'690.00
318600.3526	Couvert barbecue du stand de tir	Palézieux	61'100.00
318600.3526	Ciblerie 300 m	Palézieux	129'000.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600.3526	Ciblerie 50 m	Palézieux	119'000.00
318600.3529	Grande salle (Art'Scène)	Palézieux	742'250.00
318600.3536	Auberge communale	Palézieux	1'813'438.00
318600.3530	Battoir	Palézieux	607'051.00
318600.3532	Local voirie Au Carroz	Palézieux	211'538.00
318600.5800	Eglise	Palézieux	2'799'402.00
318600.3535	Bâtiment route d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	870'100.00
318600.3528	Local pompiers. habitation	Palézieux-Gare	741'132.00
318600.4520	Déchèterie Au Grivaz	Palézieux-Gare	384'500.00
318600.3404	Villa communale	Châtillens	783'380.00
318600.3404	Dépendances Au Village	Châtillens	22'420.00
318600.3504	Collège	Châtillens	1'400'800.00
318600.3506	Abri PC	Châtillens	1'191'080.00
318600.3507	Dépendances	Châtillens	92'500.00
318600.5800	Eglise	Châtillens	2'888'200.00
318600.3414	Habitation (ancien Collège)	Vuibroye	768'030.00
318600.3533	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	308'750.00
318600.3533	Local voirie, abri bus	Vuibroye	297'000.00
318600.3533	Couvert fontaine	Vuibroye	68'850.00
318600.3513	Bâtiment communal	Les Thioleyres	1'462'000.00
318600.3515	Garage/dépôt	Les Thioleyres	50'500.00
318600.3515	Couvert à conteneurs + fontaine	Les Thioleyres	61'250.00
318600.3511	Ancien collège (appt + archives)	Les Tavernes	653'594.00
318600.3509	Collège	Les Tavernes	704'010.00
318600.3509	Collège	Ecoteaux	2'116'850.00
318600.3508	Couvert Place à Riquet	Ecoteaux	47'400.00
318600.3510	Grande Salle	Ecoteaux	1'495'980.00
318600.3510	Dépôt voirie (ex.déchèterie) n° 4274	Ecoteaux	235'040.00
318600.3401	Local jeunesse (ex. STEP) n° 4240	Ecoteaux	656'400.00
318600.3501	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	933'227.00
318600.3501	Dépendances	Bussigny-sur-Oron	43'803.00
318600.3502	Local conteneurs	Bussigny-sur-Oron	158'974.00
318600.3402	Collège	Chesalles-sur-Oron	2'679'320.00
318600.3403	Bâtiment communal	Chesalles-sur-Oron	2'943'803.00
318600.3403	Dépendances (abri de bus)	Chesalles-sur-Oron	20'900.00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318601.3300	Refuge	Chesalles-sur-Oron	37'393.00
318600.8100	Cabinet de vignes	Corsier-sur -Vevey	16'042.00
318600.8100	Réservoir d'eau potable	Chesalles-sur-Oron	149'231.00
318600.8100	Local réducteur de l'Erberey	Oron-le-Châtel	158'720.00
318600.4610	Réservoir des Clos	Oron-le-Châtel	2'049'560.00
318600.4610	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	36'300.00
318600.4610	STAP Aux Lécheyres	Oron-la-Ville	164'231.00
318600.4610	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	143'024.00
318600.4610	STAP & halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	99'900.00
318600.4610	STAP En Fochaux - n° 9345 (VOG)	Ecoteaux	404'200.00
318600.3542	Bâtiment communal	Essertes	1'039'850.00
318600.3541	Collège	Essertes	737'393.00
318600.3544	Bâtiment « Multifonction »	Essertes	791'880.00
318600.3544	Refuge forestier	Essertes	57'692.00
318600.3544	Dépendance A Cheseaux	Essertes	250'267.00
318600.3544	Dépendance Au Clos à Bideau	Essertes	28'846.00
318600.3544	Dépendance Au Village	Essertes	83'761.00
318600.3544	Abri de bus	Essertes	32'906.00
Totaux			107'159'355.00

L'ancien réservoir d'eau à Oron-le-Châtel a été remplacé par le nouveau réservoir des Clos. Le bâtiment « Haut-Crêt Les Tavernes » ainsi que le bâtiment « dépendance/congélateur » à Chesalles-sur-Oron ont été vendus courant 2022.

Liste des esserts communaux

Localité	Lieu de l'objet loué	Ares (= 100 m²)
Palézieux	RF 95 Au Grand Clos	720 ares
Palézieux	RF 407 La Côte aux Tavans	94 ares
Oron-la-Ville	RF 11209/210 Sur Mont, En Botoille	309.42 ares
Oron-la Ville	RF 11329 La Longive	330 ares
	RF 11393 Aux Craux – La Poya	175 ares
	RF 11099 Au Chaney	118 ares
	RF 11117 Au Chaney (parcelle refuge forestier)	76 ares
Oron-la-Ville	RF 11300 Les Bures	47 ares
	RF 11302 Stap les Bures	75 ares
	RF 11295	25 ares
	RF 11210 Sur-Mont	112 ares
Oron-la-Ville	RF 11271 En Prin	135 ares
	RF 11187 Abattoirs	56.25 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.56 ares
Vuibroye	RF 15044 Frotzé	127.57 ares
	RF 15045/127 Sous les Prés	
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	82.43 ares
Ecoteaux	RF 6034 Aux Râpes de Franex	45 ares
Les Tavernes	RF 8075 Le Clos	112.60 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/2	77.51 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/1-10-11	272.86 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/3-4-5-6	204.80 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/7-8-12	209.88 ares
Chesalles-sur-Oron	RF 5183/9	61.82 ares

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APERO) :

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	local dans locaux de services au centre du village	01.10.2014
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 4 pièces rez avec garage	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 3.5 pièces	01.01.2013
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	Inconnu
Chesalles-sur-Oron	Au Village	local dans locaux de services à côté du congélateur communal	du 01.08.2014 au 14.10.2022 (bâtiment vendu)
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez	01.12.2020
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces rez	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1 ^{er}	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 1 pièce 1 ^{er}	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1 ^{er}	01.01.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces combles-duplex	01.01.2022
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	Ancienne salle de classe	01.09.2022
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2.5 pièces bâtiment scolaire	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3 pièces bâtiment scolaire	01.08.2016
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3.5 pièces bâtiment scolaire	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2 pièces bâtiment scolaire	01.03.2021

Localité	Lieu de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Essertes	Rue du Village 4	appt 2 pièces au rez	01.10.2017
Essertes	Rue du Village 8	ancienne classe	01.11.2022
Essertes	Rue du Village 8	ancien bureau communal	vacant
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.09.1995
Les Tavernes	Ferme Haut-Crêt	appt.	Bâtiment vendu le 25.11.2022
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 3 pièces rez	15.02.2021
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	du 01.11.2013 au 31.10.2022
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3.5 pièces	01.12.2022
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	du 01.09.2020 au 31.12.2022
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces rez	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces 1 ^{er}	01.03.2013
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 3.5 pièces 2 ^e	01.10.2021
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	Inconnu
Oron-le-Châtel	Au Château 3	appt. 4.5 pièces au 1 ^{er}	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 2 pièces au 1 ^{er}	01.11.2018
Palézieux	Grand-Rue 15	café-restaurant + appt	01.07.2011
Palézieux	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces	01.07.2022
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CHF 609'909.80** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

Nous avons eu plusieurs nouveaux locataires dans les locaux suivants :

- Appartement de 2 pièces à Chesalles-sur-Oron (maison villageoise)
- Appartement de 3 pièces sis Au Bourg 9 à Oron-la-Ville
- Appartement de 5 pièces sis Rue de la Gare 22 à Palézieux, après rénovation (reloué à l'EVAM et actuellement occupé par une famille ukrainienne)
- L'ancienne classe d'Ecoteaux à une psychomotricienne
- L'ancienne classe d'Essertes à des amateurs de modélisme ferroviaire.

Le local de l'ancienne sellerie à Oron-la-Ville a été résilié au 31 décembre 2022 et nécessite quelques travaux en vue de sa réutilisation.

Le petit bureau sis dans l'ancien collège à Les Thioleyres a été résilié au 31 octobre 2022, puis a été rénové et reloué au 1^{er} février 2023.

Entretien des bâtiments :

Hormis l'entretien courant des bâtiments comme, par exemple, les contrôles des ascenseurs et des extincteurs, les abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable ainsi que les réparations diverses, les interventions suivantes ont, notamment, été réalisées :

6.1.2.1 Chesalles-sur-Oron

Maison villageoise

- Des problèmes avec la chaudière à pellets ont été rencontrés à plusieurs reprises.
- Remplacement de la pompe des eaux usées dans la buanderie.

Locaux de service - congélateurs

Le bâtiment « locaux de service et congélateurs » a été vendu en date du 14 octobre 2022.

6.1.2.2 Ecoteaux

Collège

Suite à la location de l'ancienne salle de classe à une psychomotricienne au 1^{er} septembre 2022, la réfection en peinture d'un mur a été effectuée.

6.1.2.3 Essertes

Collège

- L'ancienne classe a été relouée au 1^{er} novembre 2022, sans travaux, à des amateurs de modélisme ferroviaire.

- Renforcement de la poutraison du plancher entre la salle de classe au 1^{er} étage et l'ancien bureau communal au rez-de-chaussée.

6.1.2.4 Oron-la-Ville

Bâtiment administratif

Bureau du Contrôle des habitants : une paroi phonique supplémentaire a été installée à la réception, ainsi qu'un miroir convexe afin que nos collaboratrices puissent voir les clients entrer.

Bâtiment voirie

- Pose d'une ventilation au local carburant.
- Acquisition d'urgence d'un groupe électrogène de secours pour les bâtiments « voirie et caserne », dans le cadre de la crise énergétique (modification du tableau électrique effectuée en 2023).

Buvette Foot

- Travaux effectués sur la chaudière.
- Réfection du plafond de la cuisine.
- Remplacement d'un verre isolant sur la véranda.

Caserne pompiers

- Suite à des accidents de voiture, nous avons dû remplacer des tôles sur les façades.
- Acquisition d'urgence d'un groupe électrogène de secours pour les bâtiments « voirie et caserne », dans le cadre de la crise énergétique (modification du tableau électrique effectuée en 2023).

Centre sportif

- Poursuite des travaux sur le réseau hydraulique (vannes d'arrêt, vannes sanitaires).
- Remplacement du brûleur à mazout.
- Amélioration acoustique simple dans les salles de classe du rez-de-chaussée, utilisées par la structure d'accueil de l'Ilot.
- Acquisition d'urgence d'un groupe électrogène de secours dans le cadre de la crise énergétique (modification du tableau électrique effectuée en 2023).

Garderie Liloane

Remplacement de deux stores, suite à des incivilités.

Temple

Rénovation de la porte d'entrée du Temple.



Ancienne porte



Nouvelle porte

Villa des Maîtres

Une étude est en cours pour l'enveloppe du bâtiment et le système de chauffage.

WC Publics

Diverses réparations ont dû être entreprises suite à de nouvelles incivilités.

6.1.2.5 Palézieux**Auberge communale**

Remplacement du congélateur et travaux sur la chaudière à gaz.

Ancienne garderie (Rte d'Ecoteaux 1)

Remplacement de toutes les fenêtres dans l'appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée.

Art'Scène

Remise en état des WC publics, suite à des incivilités.

Bâtiment administratif

Rénovation des sols et de la peinture au rez-de-chaussée, ainsi que remplacement d'un luminaire (2 bureaux et salle de pause).

Bâtiment du feu

Rénovation partielle de l'appartement vacant de 5 pièces sis au-dessus du local du feu, et relocation à l'EVAM (famille ukrainienne) au 1^{er} juillet 2022.

Bâtiment scolaire

- Travaux sur la ferblanterie (chéneaux sur l'entier du bâtiment).
- Remplacement de l'introduction d'eau du bâtiment.
- Travaux conséquents sur les monoblocs de ventilation.

Stand de tir

- Entretien des installations des récupérateurs de balles.
- Un projet de rénovation est en cours.

6.1.2.6 Les Tavernes

Ferme Haut-Crêt

Ce bâtiment a été vendu en date du 25 novembre 2022.

6.1.2.7 Les Thioleyres

Ancien Collège

Rénovation des peintures dans le petit bureau sis au rez-de-chaussée, suite au départ du locataire au 31 octobre 2022.

6.1.2.8 Vuibroye

Ancien Collège

La porte du garage a été remplacée par une porte automatique.

Ancien grenier à reconstruire

La reconstruction sur site est en cours.



6.1.3 Ventes d'immeubles et de terrains

La dernière parcelle à vendre « En Cramoux » a été réservée et un projet de construction est en cours. Sa réalisation doit avoir lieu en 2023.

La vente de la ferme de Haut-Crêt a été réalisée en 2022 pour la somme de **CHF 660'000.--** L'acte notarié a été signé le 25 novembre 2022 entre les parties.

La vente du congélateur de Chesalles a été réalisée en 2022 pour la somme de **CHF 75'000.--**. L'acte notarié a été signé le 14 octobre 2022 entre les parties.

6.1.4 Achats de terrain

La Commune n'a fait l'acquisition d'aucun terrain en 2022.

6.1.5 Oron-la Ville - Construction du nouveau collège

Si le chantier du nouveau collège s'est terminé en 2021, 2022 a été consacrée à la levée des défauts.

La plupart de ces défauts ont rapidement pu être réglés, toutefois certains, plus conséquents, posent toujours problème. L'ouvrage a été réceptionné par la Commune qui s'est assurée une garantie d'ouvrage afin que l'entreprise totale finisse son travail et la levée des derniers défauts. Les aménagements extérieurs n'étant pas satisfaisants, ils n'ont pas été réceptionnés en 2022 et le seront en 2023 après correction des points non conformes.

Des travaux complémentaires ont eu lieu dans la cuisine, en vue du changement de tenancier au 1^{er} janvier 2023.

Les sociétés locales utilisent maintenant la salle triple (unihockey, football, basket, badminton, volleyball, etc.).

6.1.6 Oron-la-Ville - Ancien collège - Transformation du bâtiment principal existant

Parallèlement aux finitions du nouveau collège, 2022 a vu la rénovation des bâtiments 1 et 2 de l'ancien collège. Ces travaux étaient prévus dans le préavis 02/2019 et ont été réalisés dans la foulée.

Une rénovation intérieure complète de ce bâtiment a été effectuée :

- Salles de classe, voies de circulation, salle des maîtres, locaux de la direction, du secrétariat et des PPLS.
- L'éclairage de tout le bâtiment a été remplacé par la pose de LED.
- Remplacement des cylindres au profit du système SALTO du contrôle d'accès.

De plus, nous avons dû remplacer une coupole sur la toiture, suite à des incivilités.

Tous ces travaux se sont réalisés avec un minimum d'impact sur la vie scolaire grâce à un suivi précis du Service des bâtiments en étroite collaboration avec le bureau d'architectes.



Salle des maîtres



Cuisine des enseignants



Couloir-des vestiaires

6.1.7 Oron-la-Ville - Extension et rénovation des locaux de la voirie

Le chantier de rénovation et extension des locaux de la voirie s'est achevé en 2022 et le Service de la voirie a pu en prendre complètement possession. L'outil de travail est ainsi grandement amélioré et facilitera la besogne de ce service.

6.1.8 Terrains multisports

De manière concomitante au projet de création du nouveau collège, la Commune a entrepris les démarches pour la rénovation des terrains multisports à Oron-la-Ville. Les travaux devraient pouvoir débuter dans le courant de 2023.

En parallèle, et afin de répondre aux besoins scolaires et aux injonctions cantonales, un nouveau terrain devra être ajouté dans les alentours du centre sportif. La Municipalité a rencontré les différents utilisateurs afin de cibler les besoins et d'ajuster, dans la mesure du cadre légal, les infrastructures prévues.

6.1.9 Infrastructures sportives

Avec la fin progressive des travaux du nouveau collège, ce sont trois salles (modules) de sport supplémentaires qui ont été mises à la disposition des sociétés locales, pour un total de 6 modules répartis sur les 3 sites scolaires.

Une réorganisation globale de l'utilisation de ces infrastructures a dû être entreprise afin de répondre aux besoins croissants de certains clubs. Deux séances de discussion ont permis de trouver un équilibre satisfaisant.

A noter encore que de brèves formations ont été organisées par le Service des bâtiments et qu'une harmonisation des tarifs a également été effectuée.

Finalement, et afin de favoriser la pratique sportive chez les plus jeunes, la Commune poursuit sa politique de gratuité des salles pour les juniors.

6.1.10 Patinoire

La Commune a trouvé un nouveau tenancier pour la saison 2022-2023, M. Jacques Deschenaux, directeur du Group Events. M. Deschenaux a une solide expérience dans la restauration, l'organisation d'événements et a également tenu, par le passé, une patinoire communale.

Cette année encore, la patinoire a permis d'accueillir les élèves des écoles d'Oron et de la région, d'organiser de petits événements (spectacle de patinage artistique, repas des jeunes citoyens, ...) et d'offrir une activité à la population à petits coûts, ceci malgré un contexte tendu sur le plan énergétique.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring, malgré les difficultés actuelles.



6.1.11 Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement

Soucieuse de maîtriser les dépenses communales et devant opérer des choix dans la priorité des projets, la Municipalité a décidé de mettre momentanément ce dossier en attente, mais elle a toutefois obtenu l'aval du Canton pour un changement de zone.

6.1.12 Locaux communaux - Réduction de loyer

Les restrictions COVID ayant été levées, la Municipalité a rétabli les loyers commerciaux aux montants avant pandémie.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Groupement forestier Broye-Jorat

Notre patrimoine forestier s'est agrandi de 29 hectares avec la fusion. Les forêts d'Essertes sont bien entretenues et sont agréables pour la promenade.

L'année 2022 a été particulièrement sèche. Cela fait la 4^{ème} année sur les 5 dernières où la forêt subit un fort stress hydrique. Les forêts du bas de la Commune ont particulièrement souffert. Dépérissement du hêtre et développement de bostryches ont pu être observés à plusieurs endroits. Cette situation ne rend pas optimistes les professionnels de la forêt pour ces prochaines années.

Aux 2 premiers mois de l'année 2022, la demande de bois était excellente et stable. Cette situation a radicalement changé dans le courant de l'année. Une forte baisse de la demande accompagnée d'une baisse des prix s'est fait sentir en avançant dans la saison. Les raisons en sont diverses : forte diminution des marchés chinois et américain, ainsi que la guerre en Ukraine ont chamboulé le marché mondial.

M. Didier Gétaz, Garde forestier, a suivi l'entretien, les plantations, les éclaircies et les coupes, afin de faire progresser ce beau patrimoine. Vous trouverez son rapport ci-dessous :

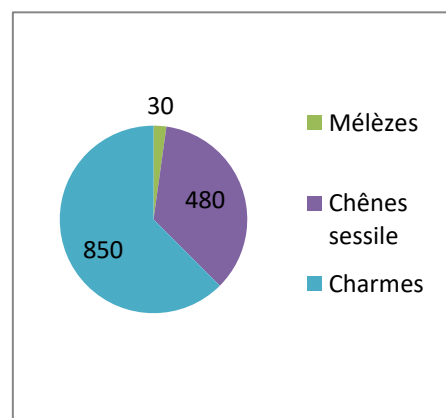
194 hectares de forêt, possibilités de 1'550 m³ de résineux et 400 m³ de feuillus.

Plantations :

Une seule plantation a été réalisée en 2022 dans les forêts communales d'Oron, ceci s'explique par le fait qu'il n'y a eu qu'une seule coupe de réalisation nécessitant un reboisement par plantation. Il s'agit de la coupe de Bretonnaire située à Essertes. Pour ce reboisement, nous avons replanté un mélange de chênes sessiles et de charmes, ces essences étant plus adaptées à la station et à l'évolution du climat. Un complément de mélèzes a été effectué dans les forêts cantonales du massif de l'Erberey au lieu-dit les 4 Croisées.

Nombre de plants :

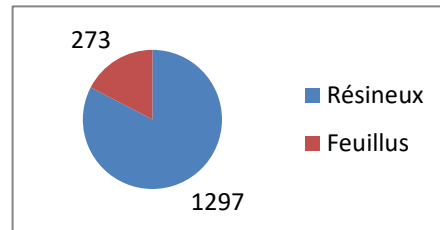
Mélèzes	30
Chênes sessile	480
Charmes	850
Total :	1'360



Soins culturaux : 9.4 ha Répartis sur les différentes surfaces de jeunes peuplements.

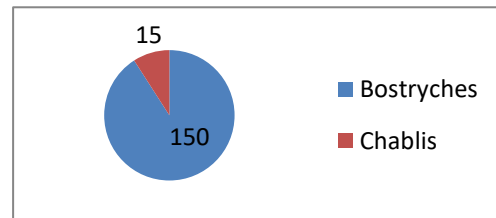
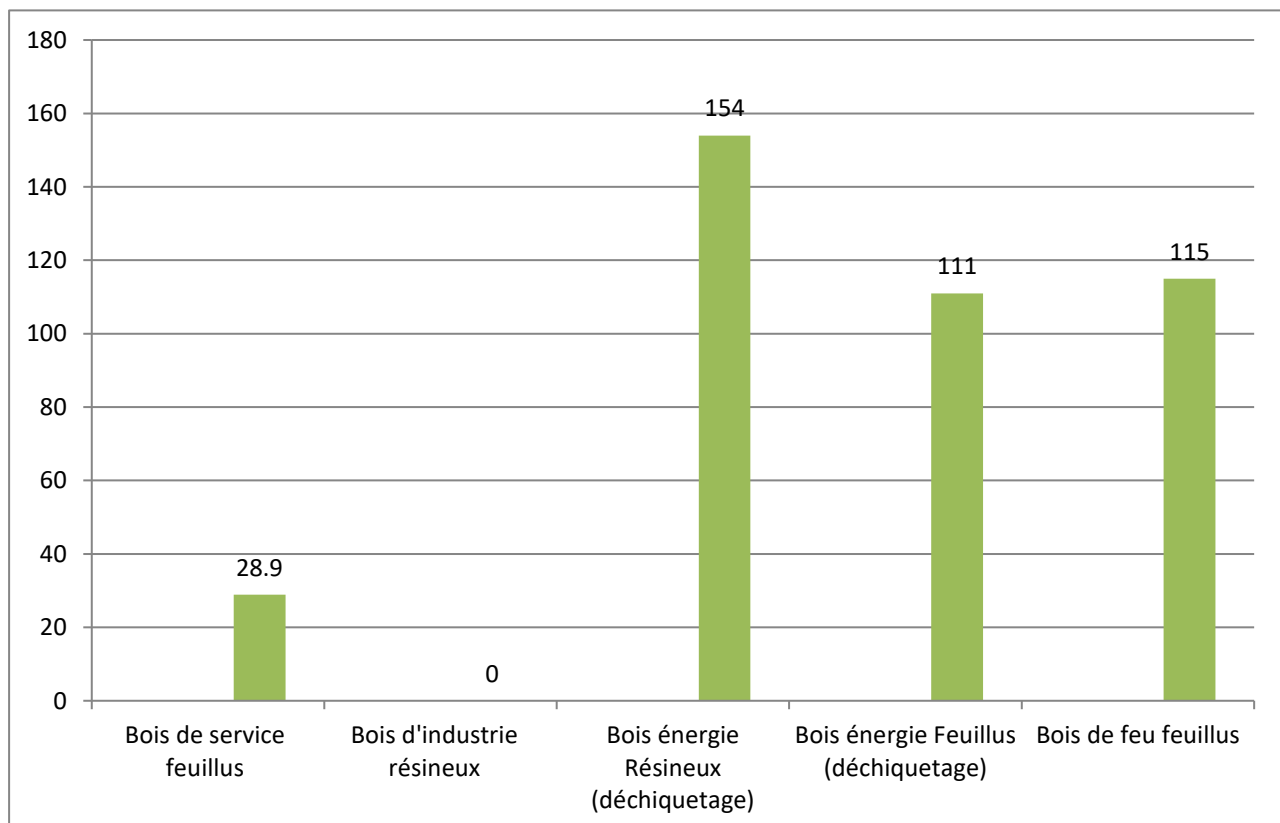
Coupes planifiées : 1'570 sylves réparties selon le tableau

Résineux	1'297
Feuillus	<u>273</u>
Total	1'570

**Coupes forcées (chablis et bostryches) :**

Malgré la chaleur et la sécheresse de l'été 2022, les forêts communales ont été épargnées par le bostryche. Les quelques pullulations de bostryches ont été tardives. Les conséquences de cette situation risquent de se faire ressentir en 2023.

Bostryches	150
Chablis	<u>15</u>
Total	165

**Volumes produits par assortiments :** Bois vendus durant la période du 01.01.2022 au 31.12.2022

Bois de service feuillus	28.9 m ³
Bois d'industrie résineux	0 m ³
Bois énergie Résineux (déchetage)	154 m ³
Bois énergie Feuillus (déchetage)	111 m ³
Bois de feu feuillus	115 m ³



6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N° RF	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Le tâcheron M. Martial Neyroud de Corsier ainsi que M. Xavier Fonjallaz, vigneron, ont bien pris en main le travail qui leur a été confié afin de garantir au mieux l'exploitation de ce patrimoine communal.

Le label Terravin « Lauriers d'Or » ainsi que la mention Grand Cru (vin rouge et vin blanc) nous ont à nouveau été décernés pour la cuvée 2021.

Le foudre installé au pressoir à Epesses a été rempli avec du vin blanc et mis en bouteille avec la cuvée 2021.

Pour les bouteilles du Coup de Foudre, une proposition d'étiquette a été faite par M. José Silva qui avait remporté la nouvelle étiquette du Clos d'Oron, M. Serge Auderset, collaborateur au Service de la voirie, et M. Xavier Fonjallaz, vigneron. Les idées de Serge et Xavier ont donné naissance à l'étiquette du Coup de Foudre.



6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2022, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 4'723 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 452 bouteilles de Coup de Foudre (0.7 l.)
- 2'898 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'159 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)
- 2'500 litres vinifiés vendus en vrac à Riem Daepf & Co à Kiesen (récolte 2021).

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'063 bouteilles de blanc, 425 désirées de blanc et 175 bouteilles de rouge.

Solde en cave (bouteilles) au 31.12.2022, millésime 2021 :

- | | |
|---|-------|
| • Clos d'Oron Rouge (0.7 l.) | 252 |
| • Clos d'Oron Blanc (0.7 l.) | 0 |
| • Clos d'Oron Blanc (0.5 l.) | 45 |
| • Clos d'Oron Blanc Coup de Foudre (0.7 l.) | 1'086 |

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2022

Le réseau routier communal, qui s'est agrandi avec la localité d'Essertes, ainsi que sa signalisation sont contrôlés régulièrement par M. Didier Petter, Responsable du Service de la voirie, afin de pouvoir l'entretenir de manière réactive par ledit service et les travaux plus conséquents sont confiés à des entreprises spécialisées externes.

Les divers entretiens réalisés par les entreprises spécialisées extérieures, sont les suivants :

- Enrobé, arrêt de bus Le Bourg à Oron-la-Ville.



- Enrobé, deux trottoirs de part et d'autre de la Route de Lausanne à Châtillens (vers la gare)
- Fraisage des bosses de l'enrobé du giratoire de l'Orée-des-Bois (Route de Bossonens) à Palézieux-Gare.
- Divers travaux de génie civil, tels que stabilisation de banquettes (bords de route), réfection de boudins de retenue des eaux de ruissellement, renvois d'eau, sur l'ensemble du territoire.
- Réfection de marquages au sol effacés par le temps et remise en conformité de panneaux de signalisation.

- Pontage des fissures (PATA & COLFIBRE) sur l'ensemble des localités de la Commune.



Pose d'un revêtement Colfibre afin de maintenir certains tronçons en état



6.4.1.2 Châtillens - Route de Lausanne - DP 6 - Hauteur EFSA

Vu le futur développement dans ce secteur, la Municipalité a étudié et proposé un aménagement routier répondant aux nouvelles exigences du trafic à cet endroit, après consultation et discussions avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

6.4.1.3 Ecoteaux - Route du Village

Des travaux de réfection d'enrobé pris en partie en charge par le privé ont permis de raboter le revêtement afin d'augmenter le gabarit libre de passage sous le pont de grange à 400 cm, propriété de M. Edouard Fonjallaz.

6.4.1.4 Ecoteaux - Grand'Route - Réfection

Des séances de travail ont eu lieu au cours de l'année afin de définir au mieux les différentes exigences liées à la remise en état de la Grand'Route d'Ecoteaux.

6.4.1.5 Essertes - Réfection et création de trottoirs

Route d'Oron et Rue du Village - Chaussée Nord

Initiés par les autorités d'Essertes avant la fusion, les travaux ont été réalisés et finalisés en 2022. Ceux-ci ont permis de mettre aux normes actuelles certains tronçons de trottoirs qui ne l'étaient plus, ainsi que de réaliser de nouveaux tronçons importants pour la sécurité des piétons, de modifier et de sécuriser le carrefour Rue des Dames / Route des Auges, ainsi que de répondre aux exigences actuelles quant aux éclairages au niveau des passages piétons.

Route d'Oron - Chaussée Sud

Approchée par des entreprises privées contraintes de réaliser des fouilles sur le trottoir à la hauteur des parcelles RF n^{os} 17143 et 17013, la Municipalité a pu faire bénéficier la collectivité d'un nouvel enrobé bitumineux sur toute la largeur de ce trottoir, en l'exigeant auprès de ces entreprises.

6.4.1.6 Essertes - Chemin des Esserpilles de type AF - DP 115

La réfection complète (coffre + revêtement) du Chemin des Esserpilles a été entreprise, après avoir approché la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) qui en a confirmé la subvention.



6.4.1.7 Oron-la-Ville - Travaux de finition des Routes de Lausanne et Moudon, Gare routière

Ces travaux, qui ont été achevés en 2021, ont nécessité quelques finitions telles que la signalisation et les marquages, qui ont été finalisés en 2022.

6.4.1.8 Oron-la-Ville - Giratoire de la Route de Bulle

Une opposition relative au projet de la traversée de Palézieux-Village a entraîné le retard du projet de réaménagement de la chaussée du giratoire de la Concorde - Le Bourg centre.

6.4.1.9 Oron-la-Ville - Route de Palézieux 2 et 4 - Rampe d'accès

Rendu difficile par les marches et la proximité des places de parc, l'accès piétons entre « La Vaudoise » et la boulangerie « Gilles » a été amélioré, sécurisé et rendu praticable aux personnes à mobilité réduite, par la construction d'une rampe en bois, avec application d'une résine antidérapante.



6.4.1.10 Oron-la-Ville - Le Bourg 18 - Rampe d'accès

Lors des premières étapes de travaux de rénovation du bâtiment Jan (Le Bourg 18), le tronçon de trottoir permettant d'accéder à niveau à la BCV, était condamné. Pour pallier ce manque et permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la banque (et au bancomat), une rampe latérale en bois a été réalisée.

6.4.1.11 Oron-la-Ville - Route de Lausanne - Servitudes

Un abornement avec inscription de servitudes a permis de mettre au propre la situation cadastrale dans ce secteur, suite aux différents travaux entrepris ces dernières années (garage et station-service, parcelle RF n° 11260, nouveau bâtiment du SDIS, parcelle RF n° 11259 et nouveaux locaux de voirie, parcelle RF n° 11113).

6.4.1.12 Oron-le-Châtel - Arrêt de bus

Suite à la demande de M. André Locher, Président de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO) et aux démarches entreprises par la Municipalité, l'arrêt de bus de CarPostal qui s'appelait « Poste » a été rebaptisé « Château ». Effectivement, la Poste d'Oron-le-Châtel a été fermée définitivement il y a plusieurs années.

6.4.1.13 Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités

A la suite du passage d'une locomotive, un mécanicien des CFF a signalé qu'il avait reçu des matières (morceaux de cailloux) sur son véhicule. En conséquence, la Municipalité a engagé une étude auprès d'un bureau d'ingénieurs spécialisé pour déterminer précisément la gravité des dégâts.

Cet examen général du pont a consisté en un relevé de l'état général, entre autres par un relevé au géo-radar (composition et état des couches de revêtement et de son armature) ainsi que par des sondages (évaluation du béton). Il en ressort que plusieurs zones montrent clairement un état avancé de dégradation et plusieurs fissures sont visibles au niveau des culées. Les aciers d'armature et la structure métallique sont exposés sur certaines zones et les joints d'étanchéité sont défectueux. Les bordures extérieures sont détériorées et leur dégradation présente un risque à la sécurité d'exploitation ferroviaire. A cet effet, une mesure d'intervention s'avère urgente.

Une séance de présentation de ces constats-conclusions et de discussion a été organisée entre les différentes parties concernées, soit la Commune, le bureau d'ingénieurs, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et les CFF, en date du 30 novembre 2022.

Les mesures à prendre y compris celles d'urgence, restent à définir et à élaborer.

6.4.1.14 Palézieux - Réaménagement de la chaussée en traversée du village

Ce projet, qui a été sérieusement retardé par une opposition, a finalement pu entrer dans sa phase de réalisation à partir du 20 septembre 2022.

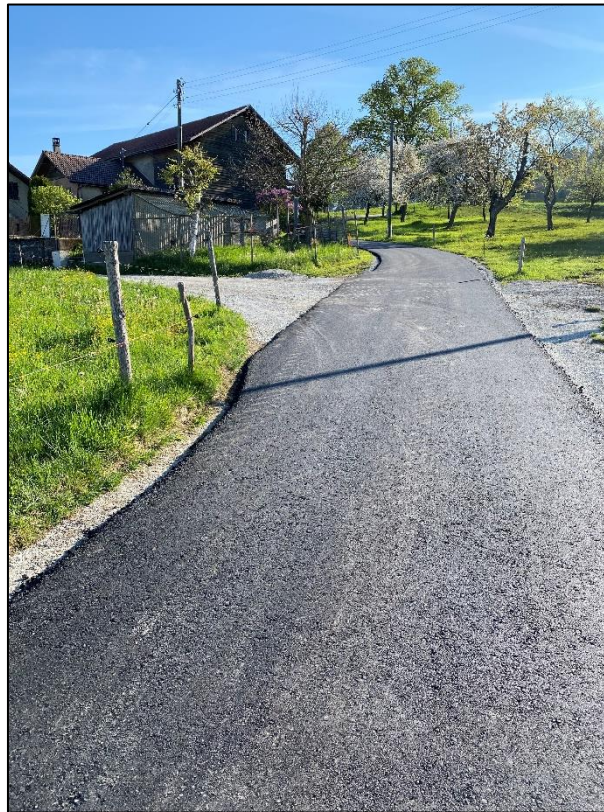
La gestion du trafic dans le cadre de ce chantier reste une préoccupation municipale prioritaire, afin de garantir la sécurité des usagers de la route, des piétons et des ouvriers.

L'opportunité a été saisie de réaliser une nouvelle connexion principale du réseau d'eau potable entre Oron-la-Ville et Palézieux, par la pose d'une conduite par forage dirigé, sous les voies CFF à la hauteur du passage à niveau.

Afin de permettre la réalisation d'un trottoir, donnant suite aux accords qui ont été trouvés avec M. Rolf Chapuis, l'angle nord-ouest de son bâtiment a été tronqué.

6.4.1.15 Palézieux - Chemin des Ruttes

Suite à des travaux d'urgence de stabilisation de talus entrepris par les CFF en décembre 2021, la Municipalité a exigé et obtenu de la régie fédérale que l'enrobé qui a été abîmé lors de ces travaux soit entièrement refait à neuf à leur charge, sur une section importante de ce chemin.



6.4.1.16 Signalisation et marquages routiers

Suite à la réception de la Route de Lausanne, de la Route de Moudon et de la Gare routière, les marquages horizontaux et verticaux ont été réalisés à ces endroits. Sur l'ensemble du territoire communal, l'état de la signalisation et des marquages est régulièrement contrôlé et ceux-ci sont renouvelés si nécessaire.

6.4.1.17 Transports spéciaux

Suite à un entretien avec un transporteur qui effectue un bon nombre de convois, nous avons établi une meilleure communication lors de leurs passages sur le territoire communal afin que notre signalisation routière reste en état conforme et de s'organiser lors de travaux routiers.



6.4.1.18 Radars pédagogiques

Nos radars pédagogiques, qui se sont étoffés de deux unités supplémentaires venant d'Essertes, sont placés à des endroits fixes et ponctuellement à des emplacements ciblés pour sensibiliser au mieux les automobilistes.

6.4.1.19 Contrôles radar

Comme chaque année, une trentaine de contrôles ont été effectués par la Gendarmerie sur le territoire communal, aux endroits les plus sensibles. La Municipalité constate que les vitesses excessives sont de l'ordre de 1,5 % plus élevées par rapport à la moyenne cantonale. La Commune reste donc dans un pourcentage raisonnable.

6.4.1.20 Déneigement

Les travaux préparatoires aux conditions hivernales sont les suivants :

- Mise en place de balises à neige (env. 3'500 pièces) permettant d'indiquer le tracé routier ainsi que les bords de routes et obstacles divers aux chasse-neige, ce qui limite de gros travaux de remise en état, au printemps.
- Mise en place de pare-neige (quelques kilomètres) aux endroits les plus exposés à la bise, permettant d'éviter la formation de congères sur la chaussée.

Pour le travail de déneigement en soi, tout le matériel, toutes les machines, ainsi que l'organisation interne doivent être à disposition du 15 octobre au 30 avril.

6.4.2 Eclairage public

L'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville a entretenu à satisfaction l'éclairage public communal.

Des têtes LED ont été installées à Essertes dans le cadre des travaux en traversée de localité.

Le test d'extinction de l'éclairage public en cours dans le quartier de l'Anémone-Jonquille depuis l'automne 2019 a continué, l'heure d'extinction a été repoussée d'une heure suite à des remarques de certains riverains.

Pour la première fois, la Commune a participé à la nuit des étoiles. L'extinction a été partielle car le réseau communal ne permet pas d'éteindre certains tronçons en gardant les passages piétons éclairés comme l'exige la loi. Dans ce but, la Municipalité étudie la possibilité d'installer des têtes intelligentes susceptibles d'être commandées individuellement.

6.4.3 Réparations d'urgence

Le Service de la voirie peut profiter des diverses formations professionnelles de ses collaborateurs afin d'entreprendre, en interne, des travaux de sécurisation et d'entretien des installations communales.



6.4.4 Chemins privés - Etude pour réfection

En 2019, le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA avait été mandaté afin de dresser un état des lieux de tous les chemins de type AF (améliorations foncières) sur territoire communal et d'en définir les priorités d'intervention.

En 2022, le dossier a été repris et une approche financière plus détaillée a été étudiée afin d'envisager la possibilité d'une mise en route des travaux de réfection de ces chemins.

6.4.5 Peignes dans les ruisseaux

Afin d'éviter des dégâts consécutifs à leurs débordements, des DIN de retenue ont été installés dans le ruisseau de Pra Lovat (Les Molliettes) à Châtillens et dans celui vers le Chemin de la Mayaz à Vuibroye.



6.4.6 Place d'accès pour entretien à La Broye

Une place d'accès en chaille a été créée à Palézieux-Village, au bord de la Broye, afin de faciliter les travaux d'entretien de cette rivière, tels que l'évacuation des troncs et des branches accumulés en aval de l'échelle à poissons.

6.4.7 Sentiers pédestres

La Commune propose un beau réseau de sentiers pédestres qui relie les onze localités. Pour rendre les promenades attractives, le Service de la voirie effectue un entretien et un contrôle régulier : Elagage des branches, passerelles, places de pique-nique, apports de plaquettes de bois, tables et bancs.

6.4.8 Places de jeux

Nous avons mandaté une entreprise pour effectuer un contrôle de nos douze places de jeux. Suite à cette expertise, le Service de la voirie a effectué les remises en état et les améliorations selon les normes afin que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

Par ailleurs, une délégation cantonale est venue visiter nos places de jeux afin d'édicter une directive d'utilisation.

6.4.9 Entretien des espaces verts

Le nombre de tontes qui a fortement diminué pendant l'été sec et caniculaire, a été largement compensé par les pluies importantes d'automne. Afin de garantir des infrastructures sportives de qualité et d'éviter une remise en état onéreuse, la Municipalité a décidé d'assurer l'arrosage de ces surfaces.

6.4.10 Parcours Vita

Suite au contrôle régulier du Service de la voirie, il a été décidé de refaire à neuf le poste des anneaux qui méritait une réfection totale.



6.4.11 Bacs à fleurs

Afin de renouveler certains bacs à fleur devenus inutilisables, il a été décidé d'en fabriquer des nouveaux avec le savoir-faire du Service de la voirie.



6.4.12 Cimetières

Dans le cadre des objectifs de développement durable, un grand changement de composition des sols de nos onze cimetières a été entrepris : surfaces engazonnées, prairies fleuries, arbres de différentes essences, accès aux columbariums et jardins du souvenir plus accueillants.

6.4.13 Revitalisation de la Biorde

Le dossier de revitalisation de la Biorde concerne un tronçon d'une longueur totale de 4 km se situant sur les Communes d'Attalens, Granges et Bossonnens. Les études arrivent à leur terme et un projet de mise à l'enquête devrait pouvoir être effectué en 2023.

6.4.14 Essertes - Glissement de terrain

La Commune d'Oron a hérité d'un dossier complexe concernant un glissement de terrain à Essertes, situé au Bretonnaire, entre la forêt et la parcelle agricole RF n° 17234 propriété de M^{me} Rose-Marie Guignet. Le traitement de ce dossier va nécessiter l'implication des services de l'Etat.

6.4.15 Entretien des fossés

Comme chaque année, le réseau d'évacuation des eaux pluviales par les fossés à ciel ouvert est suivi et entretenu par le Service de la voirie.



En lisière de forêt à Palézieux

6.4.16 Décorations de Noël

La Municipalité a décidé de ne pas mettre en place les décorations de Noël cette année, afin de participer à l'effort général quant aux économies d'énergie.

6.4.17 Véhicules et machines du Service de la voirie

Durant la période hivernale, un tracteur de déneigement a été fortement endommagé suite à un accident causé par un tiers. Vu les frais importants de remise en état, il a été décidé de remplacer ce véhicule (toujours en attente de livraison).

6.4.18 Fusion Essertes - Travaux de voirie

Une onzième localité vient se greffer au travail du Service de la voirie. Après plusieurs mois de découverte et le départ de certains prestataires que nous remercions pour leurs nombreuses années de collaboration, il a été décidé de renforcer le personnel du Service de la voirie en engageant un collaborateur supplémentaire.

6.4.19 Apprentissage au Service de la voirie

En août 2022, M^{me} Aurélie Gilliéron a commencé un CFC d'agente d'exploitation service voirie. Son formateur principal est le Chef du Service de la voirie, M. Didier Petter. Les collaborateurs des Services de la voirie et des bâtiments lui apportent leur savoir-faire afin de l'encadrer au mieux durant ses trois ans de formation.

6.5 Section 5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

Le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères donne satisfaction et son principal atout est qu'elle respecte le principe du pollueur-payeur. Nous pouvons tout de même mentionner que la gestion du système engendre une certaine lourdeur administrative.

65 conteneurs semi enterrés sont répartis dans la Commune et 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m³ sont à disposition dans les deux déchèteries.

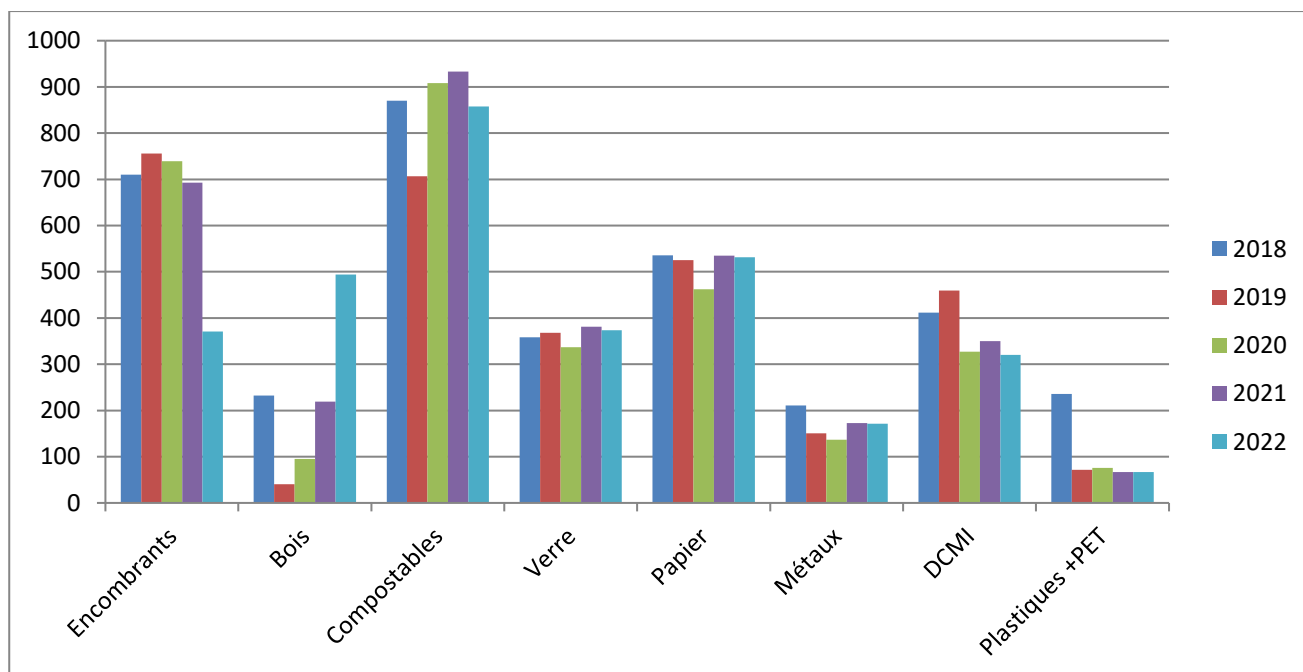
Le nombre d'ouvertures des Molok (180'911) et des Ecopress (36'369) a aussi augmenté. Le tonnage se répartit de la manière suivante :

- Molok : 479'215 kilos, poids moyen par dépôt : 2,65 kg
- Ecopress : 187'613 kilos, poids moyen par dépôt : 5,15 kg

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

Type de déchets	Apports 2018 en tonnes	Apports 2019 en tonnes	Apports 2020 en tonnes	Apports 2021 en tonnes	Apports 2022 en tonnes
Objets encombrants	710	756	739	627	371
Bois usagés	232	40	95	219	494
Compostables	870	707	908	933	857
Verres mélangés	358	368	337	381	374
Papier	535	525	462	535	531
Métaux	210	150	137	350	172
DCMI	412	459	327	351	320
Plastiques + PET	236	72	76	67	67

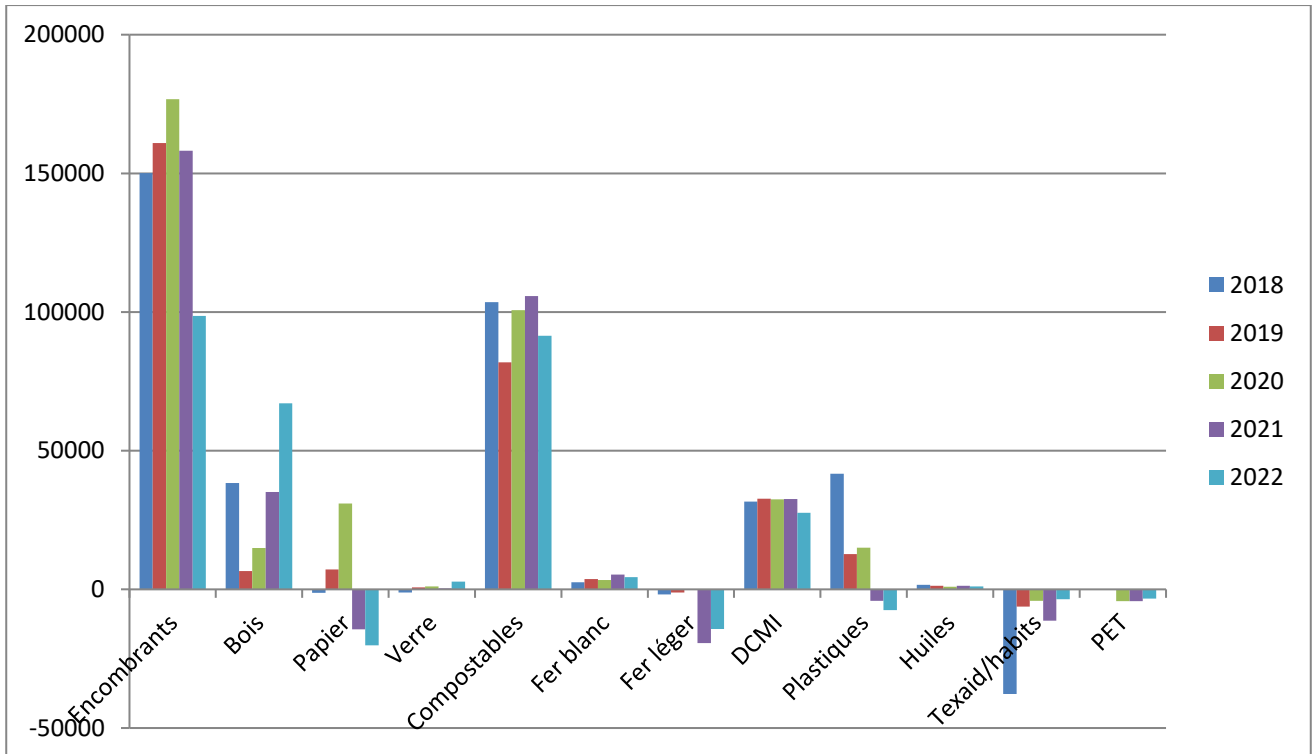


*DCMI : Déchets admis en décharge contrôlée pour matériaux inertes

Nous pouvons constater dans le graphique ci-dessus une augmentation de la quantité de bois et une diminution des encombrants. En effet, une benne à bois a été installée dans les deux déchèteries, c'est donc un transfert entre ces deux matériaux qui a lieu. Le bois est valorisé pour la fabrication de panneaux utiles à la construction plutôt que d'être brûlé en usine d'incinération. Le coût du traitement du bois est inférieur de CHF 20.--/tonne aux déchets encombrants.

Graphique des coûts des déchets récoltés dans la Commune d'Oron

	2018	2019	2020	2021	2022
Encombrants	150'087.77	160'956.68	176'780.14	158'102.20	98'648.95
Bois	38'341.36	6'645.93	14'919.66	35'072.00	67'27.50
Papier	- 1'301.36	7'232.09	30'942.64	- 14'353.90	-20'00.05
Verre	- 1'091.82	653.10	1'008.25	398.95	2'732.20
Compostables	103'523.89	81'809.44	100'683.04	105'767.85	91'488.70
Fer blanc	2'516.58	3'690.19	3'338.70	5'344.38	4'411.00
Fer léger	- 1'845.12	- 1'118.57	- 20.15	- 19'343.60	-14'265.70
DCMI	31'665.28	32'662.56	32'494.97	32'521.75	27'583.30
Plastiques	41'695.90	12'749.97	15'001.32	- 4'086.91	-7'437.50
Huiles	1'579.03	1'342.86	935.16	1'243.58	1'026.20
Texaid/habits	- 37'773.42	- 6'241.90	- 4'180.80	- 11'285.34	-3'579.70
PET			- 4'247.90	- 4'264.89	-3'336.00



6.5.3 Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries

A la déchèterie des Bures à Oron-la-Ville, des parois en bois ont été installées par le Service de la voirie autour du parc à branches ainsi qu'à l'arrière de la benne à déchets verts.

Une benne à déchets encombrants qui avait été fermée durant l'après-midi a pris feu le 14 septembre. La venue des pompiers a été nécessaire bien que le Service de la voirie eût déjà pu maîtriser le feu par l'utilisation d'extincteurs. La réparation de la benne a été financée par l'ECA.

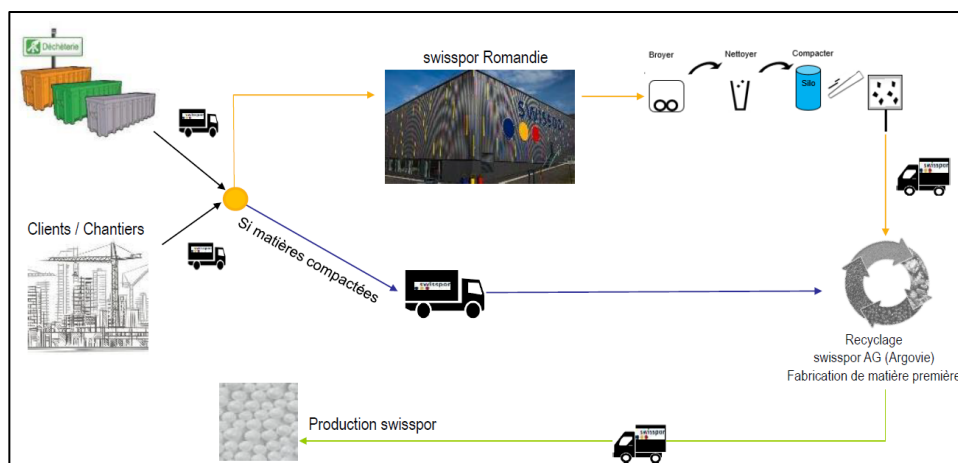
Le bâtiment de la déchèterie de Palézieux a été entièrement doublé par une paroi anti-feu. Les différents lieux de stockage ont été séparés et des portes ont été ajoutées afin de fermer la dernière partie du hangar.

Durant l'année écoulée, le taux de rétribution et les coûts de l'élimination des différentes filières de déchets ont varié, principalement avec une meilleure rétribution sur la première moitié de l'année.

L'augmentation du prix du carburant a été répercutée par les transporteurs sur le prix du transport des déchets.

Suite à la fusion de la Commune d'Oron avec la Commune d'Essertes, la déchèterie de cette dernière a été fermée au 31 mars.

Dans les deux déchèteries, la récupération du Polystyrène expansé = Sagex (EPS) a été mise en place en fin d'année. Pour la Commune, cette récupération est peu onéreuse, la seule dépense étant l'achat de sac de 500 Lt à CHF 1.--/sac. L'entreprise Swisspor, basée à Châtel-St-Denis, vient récupérer les sacs lors de trajets de retour à vide de camionnettes de livraison. Ce recyclage est local car tout reste en Suisse, des déchets d'EPS aux produits finis. La matière récupérée va servir à nouveau comme isolant.



Présentation EPS recycling swisspor

6.5.4 Conteneurs Molok - Entretien

L'installation de trois têtes de Molok a été nécessaire à Essertes, les conteneurs semi-enterrés étant déjà existants, il n'y a pas eu besoin de procéder à de gros investissements.

Les coûts annuels du logiciel de gestion des déchets urbains (Molok) sont élevés et pèsent sur le prix du kilo de déchets auprès des ménages. D'autre part, les installations devenant vieillissantes, les frais d'entretien sont plus conséquents.

Nous avons constaté de plus en plus d'utilisations incorrectes des installations et de vandalisme sur ces dernières.

Le personnel communal du Service de la voirie est sollicité pour effectuer trois tournées hebdomadaires de tous les Molok afin de garantir le ramassage des sacs abandonnés à côté de ces derniers. Nous avons constaté également un manque flagrant de civisme de la part de certains citoyens de la Commune dans la gestion de leurs déchets.

Un système de double pesée a été instauré, ce qui permet de vérifier si une personne malveillante essaie de tricher en déposant son sac et de l'identifier de façon sûre.

6.5.5 Dépôts sauvages

Tout comme l'année passée, de trop nombreux sacs de déchets sont abandonnés à côté des Molok par quelques personnes qui commettent ainsi des actes de littering. Lorsqu'elles peuvent être identifiées, une amende de **CHF 200.--** est prononcée. Le personnel communal ouvre systématiquement les sacs découverts.

En 2022, 66 dénonciations ont été prononcées.

6.5.6 Plastiques agricoles

Dès le printemps 2021, cette prestation, auparavant offerte aux agriculteurs, aux fleuristes et aux maraîchers, est devenue payante. Elle est facturée au prix coûtant, heures du transporteur, transport et élimination. Le transporteur vient 1x/mois à la déchèterie d'Oron-la-Ville pour cette prestation.

6.5.7 Collaboration avec les communes voisines

La collaboration avec les communes partenaires se poursuit, aussi bien au niveau des ordures ménagères que des déchèteries. Les livraisons des quantités de déchets des communes fribourgeoises sont acheminées à la SAIDF comme convenu par convention en 2021. Les surcoûts sont refacturés à ces dernières.

Il est important de relever qu'avant la signature de la convention entre l'association GACOS (Granges, Auboranges, Chapelle-sur-Oron, Oron et St-Martin) et la SAIDF, les ordures ménagères et les déchets encombrants des communes fribourgeoises étaient livrés avec les déchets de la Commune d'Oron à la SATOM. Le système mis en place, vu la diversité de prise en charge des déchets des communes fribourgeoises, engendre un surcroît de travail important, principalement pour la Bourse communale.

6.5.8 Montant des taxes

Avec l'augmentation de la taxe de 5 centimes/kilo pour les ordures ménagères en 2021, nous avons pu constater, lors de la clôture des comptes, que pour la première fois le compte déchets s'autofinance et nous répondons ainsi à la loi.

6.5.9 Journée Clean Up

Le Clean Up Day 2022 a pu avoir lieu comme chaque année et a remporté un franc succès. La Municipalité remercie M^{mes} Henriette Pasche Viltard et Ariane Derron pour leur engagement et l'organisation de cette manifestation. Elles ont décidé de passer la main pour l'année prochaine et une nouvelle équipe devrait leur succéder.



7 Urbanisme - Développement durable - Police - Service du feu - Protection civile

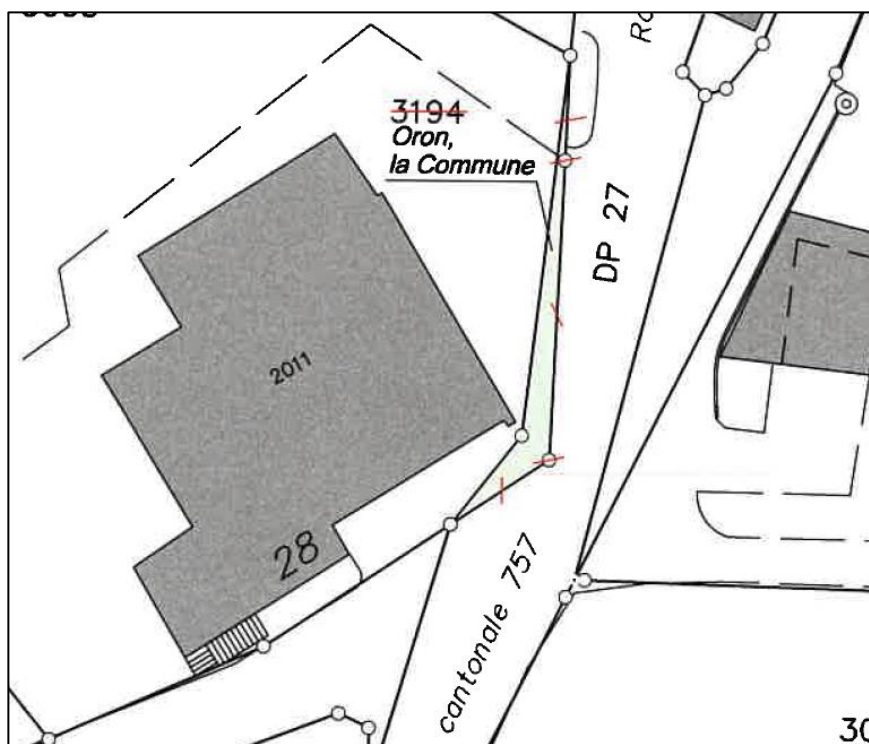
7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Nouvelle mensuration cadastrale

Cette révision des secteurs de Palézieux-Gare, d'Oron-la-Ville et de Châtillens permet notamment de mettre à jour des surfaces de biens-fonds avec une précision résultant de l'évolution des outils de mesure actuels, sans modification des limites de propriété.

L'enquête publique des adaptations s'est déroulée en avril 2022, et chaque propriétaire concerné a été avisé personnellement. Durant cette période, le dossier pouvait être consulté au Registre foncier où une demi-journée a été consacrée aux propriétaires souhaitant obtenir des informations et lors de laquelle le bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA, mandaté pour l'étude, était présent.



Exemple d'une adaptation nécessaire à Châtillens

7.1.1.2 Planification générale d'Oron

Les planifications en cours sur le territoire d'Oron sont listées ci-dessous, puis décrites dans les chapitres suivants. Chacune d'elle a fait l'objet de plusieurs séances et travaux sur dossier durant l'année. A noter que l'étude paysagère d'Ecoteaux a été finalisée et adoptée définitivement par le Canton et c'est au niveau de l'ensemble du territoire d'Oron que cette planification est poursuivie et a débuté cette année.

Planifications en cours :

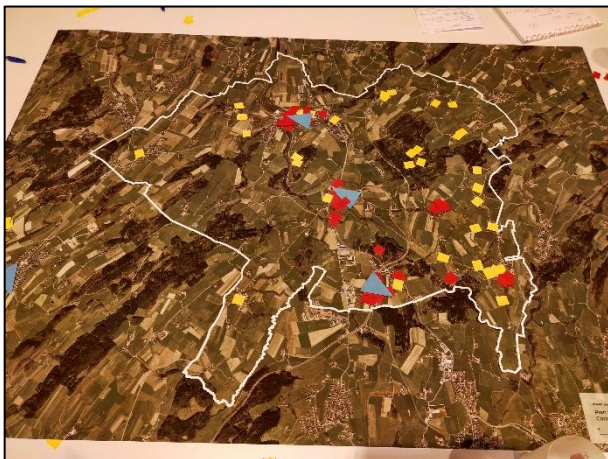
- Plan directeur communal (PDCom) et Plan d'aménagement communal (PACom)
- Reconduction pour 3 ans de la zone réservée d'Essertes
- Stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA)
- Etude paysagère (terminée pour Ecoteaux et débutée pour l'ensemble du territoire d'Oron)
- Plan d'affectation « A la Sauge », à Palézieux

7.1.1.3 Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan d'aménagement communal (PACom)

Très liés l'un et l'autre et avançant en parallèle, le PDCom étudie les grands thèmes de notre Commune et imagine son devenir, et le PACom traduit les intentions de la Municipalité et du législateur au travers d'un règlement et d'un plan d'affectation.

Pour rappel, cette révision de planification a comme objectif de n'avoir qu'un PACom pour l'ensemble des 11 localités, en précisant que les autorités d'Essertes avaient une longueur d'avance et avaient déjà déposé, juste avant la fusion, leur dossier au Canton pour l'examen préalable. La réponse pour cette localité est parvenue à la Municipalité dans le courant de l'année et n'a pas soulevé de remise en question particulière. Cependant, il a été convenu avec le bureau en charge de sa planification, Esplanade Aménagement SA, qu'ils renoncent à leur mandat, afin de poursuivre la planification avec le même bureau qui traite Oron, soit ABA Partenaires SA. En contrepartie, le bureau qui a dû y renoncer s'est vu adjuger le mandat pour l'étude paysagère de l'ensemble du territoire communal, ce dernier ayant déjà mené à bien la même planification pour le territoire d'Ecoteaux et connaissant très bien cette thématique.

En mars, une première séance participative publique regroupant une soixantaine de participants a été organisée afin d'entendre la population sur son ressenti relatif au devenir d'Oron, ainsi que ses préoccupations et propositions.



Au niveau du PACom, les bureaux mandatés pour étudier les volets spécifiques Urbanisation et services, Mobilité, Paysage, environnement et Energie ont rédigé leurs rapports regroupant diagnostic et enjeux.

Tout au long de l'année, le bureau ABA Partenaires SA a disséqué et analysé les nombreux règlements actuellement en vigueur dans les 11 localités, Essertes compris, et proposé à la Municipalité un projet de règlement commun, en essayant de préserver au maximum les acquis de

chacun d'eux. Exercice difficile mais indispensable, complété de normes et directives actuelles qui doivent impérativement figurer dans le nouveau règlement.

En ce qui concerne le plan, le même exercice a été effectué, mais avec la contrainte supplémentaire du surdimensionnement qui, malgré les efforts consentis, dépasse encore les 1'500 habitants d'ici 2036 !

En parallèle de ces travaux de planification, toutes les lisières forestières ont dû être contrôlées. Toutes les parcelles en zone constructible ont été passées en revue par la Municipalité afin de relever des incohérences avec des dossiers en cours ou celles qui nécessiteraient des mesures particulières.

En avançant dans l'étude, il s'est également avéré que des études sectorielles devaient alimenter la démarche de planification, ce que la Municipalité avait prévu dans sa demande de crédit au Conseil communal, sans pouvoir, au moment de son adoption, les chiffrer et les décrire spécifiquement. Dès lors, les études suivantes ont été menées par le bureau ABA Partenaires SA et concernent :

- Les centres équestres
- Les équipements sportifs
- Les hameaux
- Les centres horticoles



Actuellement en zone agricole sans spécification, les Jardins d'Oron nécessiterait une adaptation de la zone dans le nouveau PACom

A cela s'ajoute un mandat à un architecte d'Oron pour relire le projet de règlement, afin d'obtenir un rapport d'un utilisateur professionnel local et un avis de droit a été demandé pour connaître les possibilités d'intégrer la question de la restriction des antennes 5G sur le territoire communal. Sur ce point, ce n'est que sur des questions esthétiques ou d'intégration que la Municipalité pourrait prévoir d'intégrer cette question dans la réglementation, toute autre approche n'étant pas de sa compétence. Elle en a dès lors conclu qu'un article général déjà prévu dans le règlement ne nécessitait pas de complément.

En une année, le dossier a considérablement évolué. La prochaine étape est d'y intégrer les études sectorielles et de présenter au Canton l'ensemble du projet de planification, sachant que la question du redimensionnement sera le principal objet à aborder, et qu'une part incompressible des réserves devra être tolérée.

7.1.1.4 Création de zones réservées

Par cette mesure imposée par le Canton, la zone réservée bloque une grande partie des droits à bâtir liés aux logements sur le territoire d'Oron, à l'exception des périmètres des centres régionaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Gare, et ce pendant la révision du PACom. Cette mesure permet d'éviter une fuite en avant des propriétaires pour construire alors que la Commune est surdimensionnée en termes d'accueil de nouveaux habitants et doit réduire ses zones à bâtir.

Deux zones réservées, celles d'Essertes et d'Oron, ont été instaurées pour 5 ans, prolongeables 3 ans.

Essertes : entrée en vigueur en 2017 et arrivant à échéance cette année, la prolongation de 3 ans a dû être mise à l'enquête et le Conseil communal s'est prononcé en sa faveur, la prolongeant jusqu'en 2025. D'ici-là, la publication du nouveau PACom d'Oron devra avoir lieu, sachant qu'il n'est pas nécessaire que la procédure complète soit achevée.

Oron : même exercice qu'il faudra effectuer l'année prochaine, puisque la zone réservée est applicable depuis 2018.



Zone réservée d'Essertes :
Les zones réservées se trouvent hachurées sur le géoquichet cantonal
(www.geo.vd.ch)

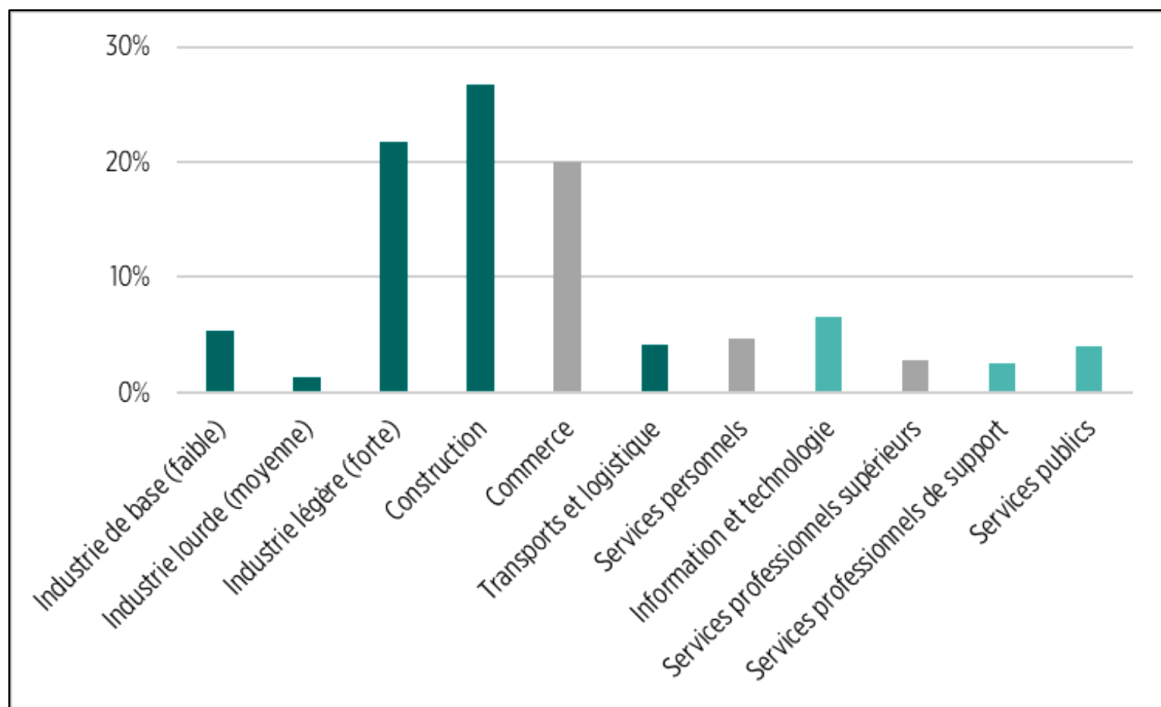
7.1.1.5 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district (SRGZA)

Les législations cantonale et fédérale demandent aux régions de mettre sur pied des stratégies pour les zones d'activités et zones industrielles. Une fois cette planification achevée, les communes concernées reprendront ces conclusions pour mettre à jour leur plan d'affectation. Pour l'heure, Oron revoit ses zones à bâtir, à l'exception de ses zones d'activités, attendant ainsi la fin de ce processus régional.

Les 6 principales Communes du district concernées directement par cette thématique, soit Savigny, Forel, Puidoux, Servion, Jorat-Mézières et Oron se sont regroupées au sein d'un comité de pilotage (COFIL), présidé par M. Olivier Sonnay, Syndic en charge de l'aménagement du territoire. Collaborant étroitement et coachées par le bureau ABA Partenaires SA, elles ont poursuivi la démarche qui s'est concentrée cette année sur le diagnostic du tissu économique de notre région et ses perspectives pour les 20 prochaines années. Les conclusions à ce stade indiquent que la région manque de zones

industrielles et l'étude va se poursuivre en chiffrant ce déficit et en ciblant les activités qu'il serait opportun d'accueillir.

L'étape suivante, une fois le diagnostic validé par le Canton, sera d'imaginer à proprement parler ce système de gestion des zones d'activités, outil qu'auront les 6 communes concernées et dont une gouvernance dans le temps devra également être élaborée.



Distribution des activités par domaine au sein des zones d'activités de la région
(Etude économique Microgis SA pour SRGZA du district Lavaux-Oron)








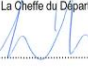
7.1.1.6 Etude paysagère

Enfin, la planification sectorielle de la zone agricole d'Ecoteaux est terminée et le tampon du Canton a été apposé sur ce plan d'affectation en janvier 2022 ! Débutée en 2009, cette démarche, unique et innovante dans le Canton, reprenait une disposition prévue dans le Plan directeur cantonal dès 2008. Pour le territoire de cette localité, une dizaine de fermes qui ne sont plus en activité étaient concernées.

Pour rappel, l'objectif est d'inventorier, par une planification, les fermes qui méritent d'être entretenues pour leur appartenance à un paysage typique de notre région. Allant bien au-delà des possibilités courantes pour des bâtiments en zone agricole, il sera possible de leur octroyer une possibilité de réaffectation pour du logement ou de l'activité, potentiels octroyés bien-sûr avec des mesures d'accompagnement devant maintenir, voire améliorer la qualité du site concerné.

Au printemps, cette démarche a été présentée à l'Union des Communes Vaudoises (UCV), mais également, dans un premier temps, aux syndics du district en présence de M^{me} Luisier, Conseillère d'Etat. Cette dernière a confirmé que l'ensemble du Canton pourrait appliquer ces mesures et invite les communes intéressées à s'adresser à son département.

Dès la validation d'Ecoteaux connue, la Municipalité a proposé que la même planification soit entreprise pour l'ensemble du territoire d'Oron et a présenté au Conseil communal un préavis dans ce sens, lequel a été validé (préavis 13/2022). Le bureau Esplanade Aménagement, déjà en charge du dossier d'Ecoteaux, a été mandaté pour mener à bien ce travail qui a commencé cette année par un repérage sur le terrain, entre autres, de toutes les fermes qui répondraient aux critères pour être intégrées à cette planification.

104947	
COMMUNE D'ORON MODIFICATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION LOCALITE D'ECOTEAUX REGLEMENT 24 JUIN 2019	
Approuvé par la Municipalité, le	14.08.2019
Le Syndic:	Le Secrétaire:
	
Soumis à l'enquête publique du	21.08.2019 au 27.07.2019
Le Syndic:	Le Secrétaire:
	
Adopté par le Conseil communal, le	28.09.2019
Le Président:	La Secrétaire:
	
Approuvé par le Département compétent, le	19 JAN. 2022
La Cheffe du Département:	
	
Entré en vigueur, le	19 JAN. 2022

La procédure aura duré 14 ans avant de recevoir l'aval définitif du Canton. La méthode étant « rodée », l'issue de la planification pour l'ensemble du territoire d'Oron devrait être connue plus rapidement !

7.1.1.7 Palézieux - Plan d'affectation « A la Sauge »

Lors des derniers contrôles et afin de compléter le dossier, il s'est avéré qu'une nouvelle enquête devait être publiée pour valider les emprises des DP (domaines publics) à l'intérieur du quartier de la Sauge. Ce qui a été fait en octobre et a généré une seule observation. En ce qui concerne les 4 oppositions qui n'ont pas encore été traitées ou retirées pour l'ensemble de la planification mise à l'enquête en 2021, les discussions sont en cours pour trouver un terrain d'entente avec ces 4 propriétaires voisins.

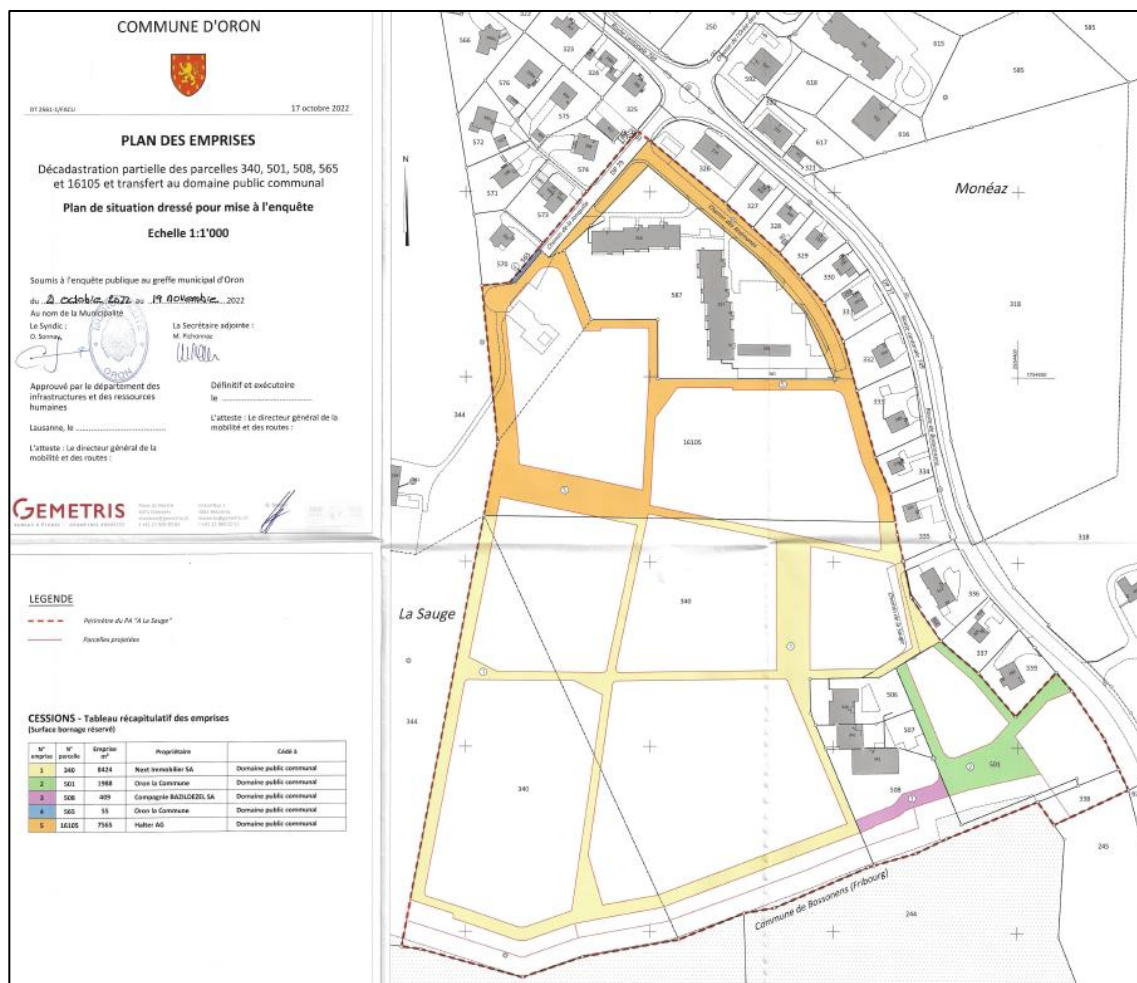
En cours d'année, la Municipalité a déjà reçu l'approbation définitive pour le chemin à travers la zone agricole, lequel reliera le quartier et le secteur de la gare.

Un point central non négligeable reste à régler, celui relatif à la Route de Bossonnens. Une étude d'assainissement a été menée il y a quelques années, mais excluait le secteur de la Sauge, dont la planification n'était pas encore finalisée. Dès lors, ce volet devait être complété et une étude a été commandée. Cette dernière conclut que l'augmentation de la circulation relative au quartier de la Sauge nécessiterait un assainissement de la Route de Bossonnens pour diminuer les nuisances sonores. D'entente avec le Canton, il a été décidé que, dans l'immédiat, l'engagement de réaliser un revêtement phonoabsorbant suffirait dès qu'une partie du quartier serait réalisée. Quand bien même, la Municipalité a l'intention de revoir entièrement l'aménagement de ladite route.

Les propriétaires privés des terrains de la Sauge ont organisé un concours sur l'aspect paysagé du quartier et la gestion du vide. Les résultats ont été présentés en séance publique à Essertes.



En fin d'année, tous les points en suspens et de fond étaient résolus et il ne restait plus que des formalités procédurales et administratives à régler afin de pouvoir présenter au Conseil communal en 2023, un préavis pour l'adoption définitive du dossier, ultime étape indispensable avant son approbation définitive par le Canton.



Plan des emprises des domaines publics mis à l'enquête publique en octobre 2022

7.1.4 Plan de classement des arbres

Un nouveau plan de classement des arbres établi par M. Christian Favre, qui intégrera Essertes, est à l'étude. Le plan actuel, utile pour les dix localités avant fusion avec Essertes, est valable depuis janvier 2016.

A ce titre, la Municipalité a traité et publié deux demandes d'abattage d'arbres protégés en 2022.

7.1.5 Participation à des groupes de travail au niveau cantonal - Streetbox

Le site Streetbox de Palézieux regroupe 42 cellules qui sont soit louées, soit exploitées par leurs propriétaires. Un vrai casse-tête pour la Municipalité quand il s'agit de suivre les procédures d'autorisation relatives à la police des constructions. C'était donc volontiers qu'elle a accepté de participer à un groupe de travail en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE), la Commune de Champagne et l'entreprise Streetbox pour faciliter la gestion de ces demandes et leur mise à jour. L'outil ainsi élaboré a été finalisé et publié sur le site de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et sur le site communal. Regroupant des fiches explicatives, il guide ensuite le propriétaire pour adresser sa demande, laquelle sera traitée et permettra de lui notifier une des 4 suites possibles :

- Dispense d'autorisation
- Autorisation municipale
- Dispense d'enquête publique, mais dossier administratif dans les services cantonaux
- Enquête publique

FICHE THÉMATIQUE N°1

PROCÉDURE D'AUTORISATION POUR L'AFFECTATION ET L'USAGE D'UN LOCAL

ANIMAUX VIVANTS

Toute activité liée au gardiennage et/ou à l'élevage d'animaux, telle que vivarium, chenil, pension pour animaux

FICHE THÉMATIQUE N°11

PROCÉDURE D'AUTORISATION POUR L'AFFECTATION ET L'USAGE D'UN LOCAL

VÉHICULES

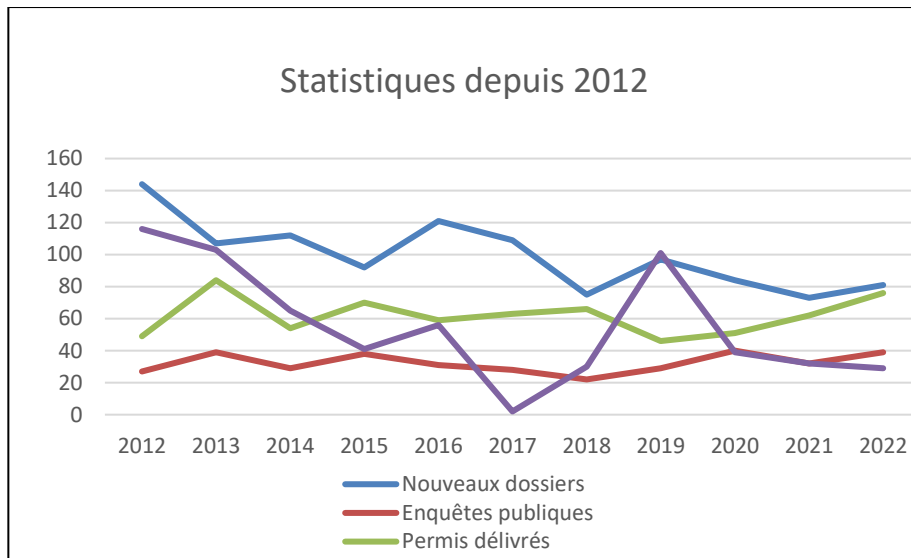
Toute activité liée au travail sur des véhicules (voitures, motos, scooter, machines agricoles, etc.), telle qu'une carrosserie, un atelier de réparation (professionnel ou privé), un local de vente, ou à l'exposition de véhicules de collection

2 exemples de fiches à disposition des propriétaires de modules Streetbox
(www.oron.ch : recherche Streetbox)

7.1.6 Bureau technique d'Oron (BTO) - Police des constructions

Durant l'année 2022, le Bureau technique a ouvert 81 nouveaux dossiers concernant des demandes de permis de construire. Parmi ces demandes, 39 ont fait l'objet d'une procédure d'enquête publique. La Municipalité a délivré 76 permis de construire, ainsi que 32 permis d'habiter et/ou d'utiliser.

Enfin, 49 demandes ont été dispensées d'autorisation, dont 44 concernaient des installations de panneaux solaires.



En 2022 :

- 29 logements neufs ont été mis sur le marché ;
- des permis de construire ont été délivrés pour 28 logements ;
- 51 appartements étaient en cours de construction.

7.1.7 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité dispose d'une Commission technique pour la législature 2021 - 2026. Au 31 décembre 2022, elle se composait de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Géraldine Donzallaz, Technicienne communale
- M. Gil Pinto, Collaborateur technique

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- Bureau de géomètres Gemetris SA
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en 2022.

Vérification des dossiers énergétiques

Le contrôle des bilans énergétiques dans le cadre des demandes de permis de construire est effectué par le bureau Energie Concept (M. Etienne Maillard).

7.1.8 Commission de salubrité

Pour la législature 2021 - 2026, une Commission de salubrité a été formée et était composée au 31 décembre 2022 de :

- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a heureusement pas eu à fonctionner en 2022.

7.2 Section 2 Développement durable

7.2.1 Plan énergie et climat communal (PECC)

Lors de la séance du Conseil communal du 21 juin 2021, le législatif a voté l'entrée en matière sur le postulat « Pour un plan climatique de la Commune d'Oron ». Pour rappel, la postulante demandait d'étudier l'opportunité de définir un « plan climat communal », notamment par la mise en œuvre d'une

- stratégie de réduction des émissions de CO2
- et d'une stratégie de développement des énergies renouvelables.

Dès 2022, la Municipalité a cherché à collecter des informations sur le projet de Plan Energie et Climat Communal proposé par le Canton de Vaud. Ce dispositif cantonal vise à soutenir techniquement et financièrement les communes dans la mise en œuvre d'une politique environnementale. Dans cette optique, la Municipalité a sollicité l'aide du Service de la durabilité du Canton, suivi une formation proposée par l'Union des communes vaudoises (UCV) et pris des contacts avec des communes ayant fait l'expérience du PECC.

Le PECC a pour ambition de devenir le fil conducteur pour les décisions communales en matières d'énergie et de climat pour les quatre prochaines années en offrant une vision transversale de ces enjeux.

Les communes sont amenées à :

- élaborer un Plan climat en suivant un modèle proposé ;
- effectuer un état des lieux en mobilisant les outils de diagnostic ;
- identifier les actions pertinentes pour son territoire ;
- réaliser un suivi de la mise en œuvre de ses actions.

3 phases sont prévues :

- phase d'engagement de la Commune et de demande de subvention ;
- phase d'élaboration du PECC (d'une durée de 12 mois) ;
- phase de mise en œuvre des actions, d'environ 3 ans.

La Municipalité, consciente des enjeux climatiques présents et à venir, a débuté les démarches l'amenant à élaborer une stratégie énergétique en adoptant, dans sa séance du 15 juin 2022, de rentrer dans la démarche d'un Plan climat.

Suite à un appel d'offres auprès de quatre bureaux, c'est la société Alterna Sàrl qui a été choisie pour l'élaboration de notre PECC. Une première séance de coordination a eu lieu fin 2022 afin de planifier les différentes échéances pour l'année à venir.

7.3 Section 3 Police

7.3.1 Gendarmerie

La proximité du poste de Gendarmerie permet une bonne collaboration entre celle-ci et la Commune. Les gendarmes peuvent répondre directement aux citoyens lors des quatre demi-journées d'ouverture du poste par semaine et en cas de besoin urgent, ils sont toujours accessibles via la centrale. Des patrouilles circulent 7j/7j et 24/24h dans notre secteur de manière plus ou moins fréquente selon la demande et l'évaluation de la situation par le poste de Gendarmerie.

Durant l'année écoulée, il y a eu moins d'évènements annoncés à la Gendarmerie que durant l'année dernière. Les délits restent les mêmes, tels que dommages à la propriété, individus perturbés ou suspects, troubles à la tranquillité, litiges, objets perdus ou retrouvés, etc.

Il est important de rappeler que chaque appel à la Gendarmerie est comptabilisé comme un évènement. Cela engendre un grand nombre d'annonces qui ne reflètent pas forcément l'incivilité de manière globale. Dans notre Commune, nous pouvons relever que, très souvent, les dégradations sont le fait du même groupe d'individus.

Celui-ci génère depuis plusieurs années des déprédations fréquentes dans les locaux communaux et aux abords de ceux-ci. Lorsque des bâtiments ou biens communaux sont touchés, une plainte est systématiquement déposée auprès du poste de Gendarmerie.

Malheureusement, ces incivilités engendrent un sentiment d'insécurité pour la population et cette problématique est prise au sérieux par la Municipalité et par la Gendarmerie.

Le dicastère de la police est intégré à la réflexion concernant le projet du dicastère de la jeunesse et l'étude des besoins mise en place par « J'ai un Projet ».

Environ une fois par mois, le poste mobile de la Gendarmerie vient sur notre Commune avec son bus aménagé en « bureau d'accueil ». Il assure l'ensemble des prestations fournies par un poste de Gendarmerie. Accueil, écoute, patrouilles à pied, conseils de prévention routière ou criminelle. Régulièrement, lors de leur passage, les gendarmes de proximité rendent visite aux personnes ayant subi une infraction afin de leur donner quelques conseils et du soutien.

7.3.2 Commission de police

Selon la législation, la Commission de police doit être composée soit de la Municipalité in corpore, soit par le ou les trois conseillers municipaux désignés à cet effet. Celle-ci ne peut statuer que dans sa composition définie, en général une fois par mois ou selon le besoin.

Depuis cette année, la Commission de police ne traite pas uniquement des oppositions aux ordonnances pénales mais fait appliquer le Règlement communal de police ainsi que celui des déchets et applique les sentences lorsque quelqu'un y contrevient. Elle rencontre également les opposants lorsque cela s'avère nécessaire. Les membres de la Commission de police ont également rencontré quatre jeunes et leurs représentants légaux après que ceux-ci se soient dénoncés suite à des dégâts commis de leur part.

La Commission de police nommée par la Municipalité est composée de :

- M. Olivier Sonnay, Syndic
- M^{me} Anne-Cécile Uldry, Municipale
- M. Eric Ramseyer, Municipal
- M^{me} Murielle Pichonnaz, Secrétaire municipale adjointe, assure le secrétariat.

La Commission de police a traité 17 oppositions suite à des ordonnances pénales.

A noter que les plaintes dans le cadre de mises à ban ne sont traitées que si les propriétaires ou mandataires peuvent prouver les infractions avec des photos et, en cas d'opposition, les contrevenants doivent contacter les propriétaires/mandataires en question, lesquels nous informent si l'ordonnance pénale doit être annulée.

En outre, la Municipalité a décidé, lors de sa séance du 23 février 2022, d'augmenter le tarif des ordonnances pénales en cas de mise à ban de CHF 50.-- à CHF 200.-- (+ CHF 50.-- de frais).

7.3.3 Surveillance des parkings

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : places de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les parkings nécessitant le plus de contrôles sont ceux de la gare à Palézieux et de la place de Foire à Oron-la-Ville.

La personne faisant la surveillance des parkings ayant désiré cesser son activité, un nouveau surveillant a été engagé. Il effectue également cette activité pour les Communes de Servion et Jorat-Mézières.

7.3.4 Amendes et ordonnances pénales

En 2022, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 516 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 34 dénonciations pour infraction à une mise à ban (véhicules)
- 8 dénonciations pour infraction à une mise à ban (EDM)
- 67 dénonciations pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 11 dénonciations pour infraction au Règlement de police

En outre, 167 sommations ont été envoyées.

7.3.5 Police du commerce

7.3.5.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce. Il est tenu à jour.

7.3.5.2 Surveillance

Dans le Canton de Vaud, la législation prévoit que les communes sont chargées de veiller à l'observation des dispositions de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) sur leur territoire.

Il appartient donc à la Commune de réaliser des inspections routinières de nos commerces.

En général chaque année, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) met en place une campagne nationale de contrôles sur un sujet particulier. Pour cette année, le thème choisi porte sur l'indication des prix dans les boulangeries, les pâtisseries/confiseries et les tea-rooms.

Pour notre Commune, ces contrôles s'avèrent fastidieux n'ayant pas de personnel dévolu à cette tâche. Une réflexion doit être portée à ce sujet.

7.3.5.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2022, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2022
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	61
Loto (pour 2 jours)	1
Tombolas	8
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	24
Coffres ouverts	7
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	0
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	3
Permis de fouille	14
Dépôt de bennes sur domaine public	0
Installation de chantier sur le domaine public	1
Echafaudages sur le domaine public	1
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	2

7.3.5.4 Registre communal des commerçants

Le Registre communal des commerçants et des entreprises est géré par la Bourse communale, par le biais de l'application NEST.

7.3.6 Plan canicule

Comme chaque année, la Préfecture du district de Lavaux-Oron a fait part à l'ensemble des communes de la région de la volonté du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de travailler en partenariat avec celles-ci, dans le cadre de la planification du Plan canicule.

Un courrier a été envoyé aux personnes de 80 ans et plus, domiciliées sur notre territoire et qui ne sont pas suivies par le CMS, afin de savoir si elles désiraient être contactées, par nos soins ou par la protection civile afin de s'enquérir de leur santé.

Septante-neuf personnes ont été contactées, onze ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule et vingt-deux ont décliné l'offre. Les personnes qui le souhaitaient ont été contactées par téléphone à plusieurs reprises mais aucune n'a souhaité une visite. Vu le peu de demandes, la Commune n'a pas eu besoin de déléguer cette tâche à la protection civile.

Nous pouvons nous rendre compte, lors des contacts téléphoniques, que les personnes ont bien intégré les précautions à prendre en cas de canicule. Depuis maintenant presque vingt ans que celui-ci est régulièrement déclenché et que les informations sont données par divers canaux, le risque sanitaire pour la population semble moins important.



7.4 Section 4 Service du feu

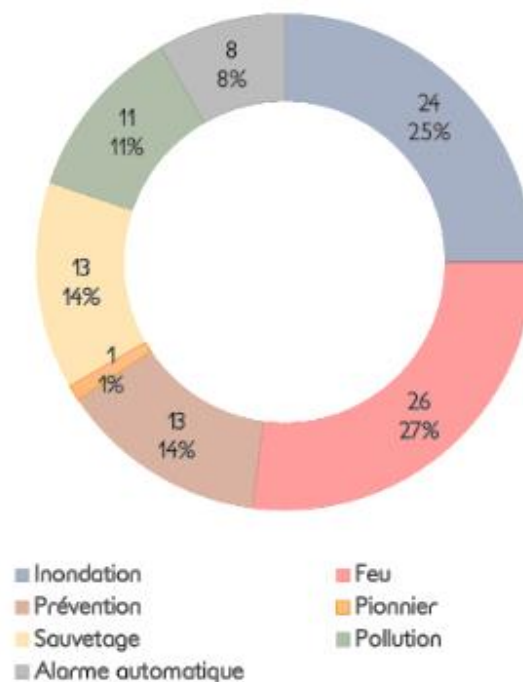
7.4.1 Association intercommunale SDIS Oron-Jorat

Le début d'année a été marqué par l'arrivée de 3 nouveaux membres d'Etat-major, qui ont pris leurs fonctions suite à des départs à la retraite (pompiers uniquement...) : M. Raphaël Mayor a ainsi laissé sa place de Chef matériel à M. Loïc Breitenstein, alors que M. Christophe Paley a passé le témoin de Responsable de la protection respiratoire à M. Jonas Matti. M. Yannick Arnould reprend les rênes du SDIS Oron-Jorat des mains de M. Marc Platel. Il a ainsi laissé la fonction de Quartier-Maître à la charge de M. Johann Hugentobler. Ces changements importants étaient prévus de longue date et leur anticipation a permis une transition tout en douceur.

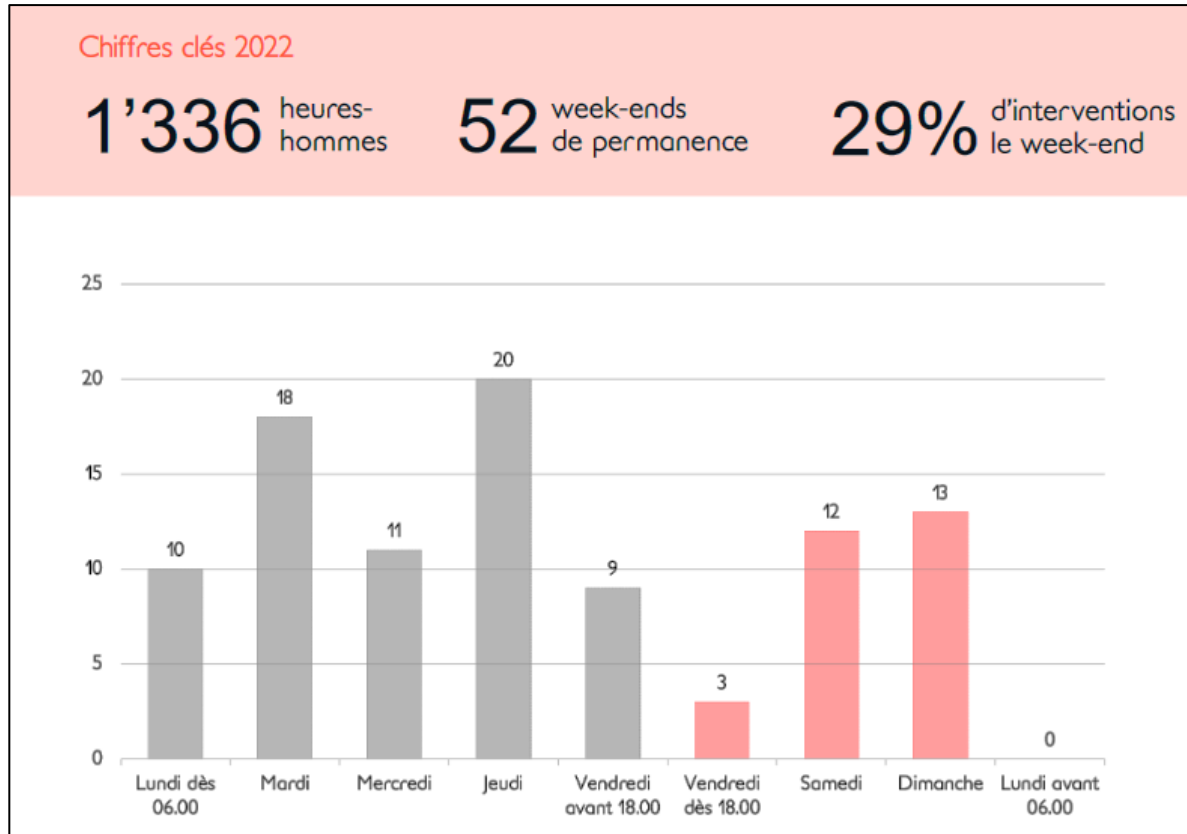
Le Capitaine M. Laurent Ritzmann, remplaçant du Commandant, a quitté sa fonction à la fin de l'année 2022. Pour le remplacer, le Comité de direction (CODIR) a désigné le Capitaine M. Vincent Pauli.

Si la formation et les missions évoluent rapidement, le matériel n'est pas en reste. Depuis le début de l'année, les officiers de permanence peuvent compter sur un véhicule chef d'intervention flambant neuf, stationné à Mézières. Dans le même temps, le SDIS a reçu deux nouvelles remorques pour le traitement des pollutions. Ce matériel correspond parfaitement aux besoins et a déjà rendu service à plusieurs reprises. En outre, les sapeurs DPS (Détachement de Premier Secours) ont eu le plaisir cette année de toucher deux nouvelles tenues de l'ECA : la première pour tous les évènements de type « feu » et la seconde, plus légère et à haute visibilité, pour les autres types d'évènements.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après une année 2021 plutôt mouvementée, 2022 a été beaucoup plus calme, puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé moins de 100 interventions. A noter que les interventions pour des préventions ont fortement augmenté, au même titre que les sauvetages. La majorité des interventions ont eu lieu de nuit (52 %), à l'identique de l'année dernière (51 % de nuit et 49 % de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux (27 %) et des inondations (25 %). Il y a une certaine stabilité des interventions au niveau de la proportion de chacun des trains feux par rapport à l'année précédente.



Types d'interventions du SDIS Oron-Jorat en nombre et pourcentage



Source : Rapport d'activité 2022 SDIS

Le SDIS Oron-Jorat compte 6 détachements d'intervention, répartis sur 4 sites opérationnels, qui garantissent une disponibilité 24/24 heures et 7/7 jours en cas de sinistre. L'effectif au 31 décembre est de 180 sapeurs.

- Mézières, 1 Détachement de Premier Secours (DPS) composé de 25 sapeurs et 1 Détachement d'Appui (DAP) avec 32 sapeurs
- Oron-la-Ville, 1 DPS composé de 38 sapeurs et 1 DAP avec 19 sapeurs
- Palézieux, 1 DAP de 31 sapeurs
- Vucherens, 1 DAP de 35 sapeurs

Tout au long de l'année, 36 personnes ont fait part de leur démission, portant alors momentanément l'effectif global à 158 sapeurs. A noter que le nombre de défections en 2022 est en augmentation si on le compare aux années précédentes (13 départs en 2019 ; 13 départs en 2020 ; 22 départs en 2021). Pour combler ces démissions, une soirée d'information et de recrutement a été organisée le soir du 3 novembre 2022, à Oron-la-Ville. Cette date n'a pas été choisie au hasard : elle correspondait à la journée de recrutement cantonal prévue par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP). Au final, 22 nouveaux sapeurs ont été recrutés en 2022.

Lors de l'Assemblée de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP), l'organisation de la 118^{ème} Assemblée et Concours de la Fédé, qui se déroulera en 2025, a été confiée au SDIS Oron-Jorat.

Le comité de direction du SDIS, composé de Municipaux des Communes de Servion, Maraçon, Ropraz, Mézières et Oron, se réunit 1x/mois à la caserne d'Oron. Il est soutenu par le secrétaire du CODIR, tâche assumée depuis la création du SDIS par M. Olivier Burnat qui avec regret, au vu des

changements de rôle professionnel au sein de l'administration communale, renonce à poursuivre son mandat. Il est vivement remercié pour son engagement sans faille envers le SDIS d'Oron-Jorat. Il est remplacé par M^{me} Murielle Pichonnaz, Secrétaire municipale adjointe à la Commune d'Oron.

La relève est également assurée par le corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) Oron - Glâne-Sud, qui peut compter sur un effectif de 20 jeunes (dont 4 filles) qui participent avec assiduité et passion aux exercices organisés par une vingtaine de moniteurs. En 2022, les activités ont repris un rythme de croisière normal. Les moniteurs ont fait leur maximum afin de poursuivre la formation des jeunes et ce dans d'excellentes conditions. Grâce au travail de ces derniers, 5 jeunes ont obtenu leur flamme 3 et seront incorporés dès 2023 au sein de notre SDIS et du centre de renfort de Romont.

La liste d'attente est composée de 19 jeunes et une partie d'entre eux sera prochainement incorporée afin d'étoffer les différents groupes.



7.5 Section 5 Protection civile

7.5.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron

Structure

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil Communal.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : M. Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : M. Roger Cordey
- Secrétariat : M^{me} Lorraine Bard

Comité de direction (CODIR)

Le CODIR est constitué de 9 membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2022 est constitué des Syndics et Municipaux des Communes de Belmont-sur-Lausanne, Jorat-Mézières, Lutry, Montpreveyres, Oron, Paudex, Pully, Rivaz et Savigny.

Commandement

Sous le commandement du Lt Col M. Patrick Favre, les collaborateurs de l'ORPC LAO sont au nombre de 7 personnes, représentant un 6.4 temps plein.

Formation

Suite au COVID, cela fait deux ans que la formation a été mise en suspens pour les troupes. La reprise des programmes d'instruction est essentielle et suite à la constitution des compagnies, la formation et l'exercice ont pu reprendre. Durant l'année, tous les hommes ont été convoqués pour l'instruction sur les fondamentaux, par exemple massages cardiaques, instructions concernant les génératrices, l'éclairage, la régulation de la circulation, l'entretien des constructions, les contrôles des abris privés chez les particuliers.

Engagement COVID

La quatrième vague du COVID s'est terminée le 13 février 2022. En début d'année, les hôpitaux sont à nouveau engorgés même saturés. La mission de la protection civile est d'assurer que le système de santé soit stable. L'engagement est exclusivement dédié aux hôpitaux pour le retournement de patients dans le coma (décubitus ventral), mais également pour de l'appui aux soins intensifs.

Situations d'urgence

Trois accidents sur l'autoroute ont mobilisé la protection civile afin de mettre en action le plan Delesta pour la déviation de la circulation, voire même concernant l'un des accidents pour fermer l'autoroute.

La protection civile a été mobilisée pour les deux épisodes du plan canicule déclenchés durant l'année.

Services

La planification a été pour la première fois suivie depuis la fusion de 2019, les services en compagnie ont été maintenus.

- Cours de répétition des compagnies
- Cours de répétition FIR (formation d'intervention régionale)
- Don du sang
- Essai fédéral des alarmes
- Séances et instruction officiers de piquets

sont les services effectués par l'ORPC durant l'année.

Manifestations

Les activités liées à l'événementiel ont repris de manière considérable et l'appui de la protection civile a été important concernant :

- Xtratrail - 65 Jours de services
- Tour de France - 526 jours de service
- Camp de l'Arfec - 89 jours de service
- Lausanne Marathon - 65 jours de service

Un changement notable pour la gestion des forces d'intervention a été réalisé durant l'année. En effet, les deux départs en intervention, précédemment basés à Cully et Mézières, ont été regroupés sur un seul site, à Forel (Lavaux) dans l'ancienne caserne des pompiers. Cela simplifie la gestion du départ en un seul et unique site, et permet également d'avoir une caserne adaptée à la réalité des missions.



7.5.2 Abris de protection civile

Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, la Commune a vérifié l'utilisation par les tiers de tous les abris communaux. Une demande a été faite à une société de libérer un abri qui ne permettait pas son utilisation rapidement en cas de besoin.

Un mandat de gestion des abris publics a été proposé aux communes du district par la protection civile, permettant ainsi une gestion professionnelle des locaux. La Commune d'Oron a adhéré à cette démarche, assurant ainsi un entretien technique de qualité.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **04/2023** de la Municipalité du 6 avril 2023,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Olivier Sonnay		Olivier Burnat

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 avril 2023

Délégué de la Municipalité : M. Olivier Sonnay, Syndic